14e Année. - N° 1 1937

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

41, Rue des Ecoles — PARIS

L'extraordinaire vie de Pierre-Fidèle BRETONNEAU

par RAOUL MERCIER

PROFESSEUR A L'ECOLE DE MÉDECINE DE TOURS

Tours a vu se dérouler, au cours de l'année 1936, diverses manifestations médicales où fut célébrée comme il convenait la gloire d'une Ecole à laquelle restent attachés les plus grands noms de notre histoire médicale.

La dernière fut consacrée à Bretonneau et ce fut pour M. Raoul Mercier l'occasion de faire du médecin tourangeau une vivante biographie que nous sommes heureux de pouvoir publier in extenso.



BRETONNEAU
Portrait à l'huile par [illegible]
(Académie de Médecine)

Jamais mieux qu'aujourd'hui, en la présence de si hautes autorités politiques, militaires, littéraires et scientifiques, je n'ai senti le poids de cette chaire de Clinique médicale qui me vaut l'honneur d'évoquer devant vous l'extraordinaire vie de Pierre-Fidèle Bretonneau. Je m'efforcerai d'y réussir en faisant miens les souvenirs de mon maître Michel Duclos, qui a été un de ses plus brillants disciples et m'a élevé dans la juste admiration de celui qu'il appelait familièrement « le Bonhomme ». Mais le nom de Bretonneau n'appartient pas seulement à la science, il est devenu une des assises de notre patrimoine local, c'est donc aussi au titre de Tourangeau, soutenu par l'assistance des premiers magistrats de la cité et par l'approbation de mes collègues, que je prends la parole.

Bretonneau est bien né à Saint-Georges sur Cher, mais, quand les Bretonniens iront, comme ils se le proposent, apposer une plaque sur sa maison natale, ils ne recueilleront là-bas que sourires narquois. Un vieux paysan m'a en effet confié que Bretonneau est né aux vignes, où sa mère a été prise des douleurs de l'enfantement. Cette expression, qui sent son églogue, traduit la première d'une longue série d'originalités caractéristiques de notre personnage.

Riche d'une ascendance médico-chirurgicale de huit générations, il traverse la Révolution sans la voir, bien qu'il soit apparenté au milieu libéral : l'abbé Lecomte, son oncle maternel, est le curé constitutionnel qui sauve du pillage le château de Chenonceau, en le déclarant pont communal ; Louis-Jean Bretonneau, son oncle paternel, est le chirurgien de Reignac, qui dénonce le curé de Cigogné comme coupable d'avoir désensorcelé une de ses clientes ; Laurent Bretonneau son autre oncle paternel, est le ci-devant curé de Saint-Patrice que les Chouans enlèvent pour

lui faire expier sa renonciation à la prêtrise, son mariage et l'achat de biens nationaux. Bretonneau a aussi son adolescence imprégnée des idées de Jean-Jacques Rousseau dont il a recueilli les instruments de physique relégués dans les combles de Chenonceau.

Une bonne fée, Madame Dupin qui, avec l'âge a cessé d'être « une des quatre plus jolies femmes de Paris », accueille l'étudiant, épuisé par son séjour à l'Ecole de Santé : si elle lui fait apprécier les charmes de cette vieille France en train de disparaître, elle lui prépare aussi d'utiles relations pour l'avenir.

Jusque-là Bretonneau n'a pas d'histoire, mais les aspérités de son caractère, à son avis, « la pièce maîtresse d'un homme », se révèlent à Paris, lors d'un échec qu'il estime immérité. Il refuse de continuer ses études. Ni les exhortations de ses maîtres, ni les encouragements de ses camarades, ni les objurgations des siens ne triomphent de son obstination. Ce qu'il juge être un déni de justice annihile chez lui toute ambition. Logique avec lui-même, il se contente de la modeste place d'officier de santé à Chenonceau. Sa vie est désormais la rude vie du médecin de campagne qui parcourt chaque jour sept ou huit lieues à cheval pour visiter ses clients disséminés. Entre temps, il bricole et applique à la chimie et à l'horticulture son besoin inné d'expérimentation.

Cette phase rurale de son existence, qui dure quatorze ans, est marquée par une découverte pratique, celle des tubes capillaires pour le vaccin qu'il sera désormais possible, écrit-il, « d'envoyer par toute la terre ». Quelques cas de fièvre fixent son attention, mais il ne peut tirer aucune conclusion d'observations trop peu nombreuses. Il ne trouve de vraie satisfaction scientifique que dans ses fonctions gratuites de médecin vaccinateur; il se fait si bien l'apôtre de la nouvelle prophylaxie, que le préfet d'Indre-et-Loire enregistre, en 1814, « la disparition de la petite vérole depuis sept ans dans le canton de Bléré ».

La mort de Varin, médecin en chef de l'hôpital de Tours, survenue le 8 septembre 1814, va bouleverser sa vie et élargir son champ d'études.

A cette date, Tours ressent encore les dernières manifestations de l'épidémie de typhus. La désastreuse campagne de France a, en effet, conduit l'Empereur à désigner la ville comme « Dépôt général des blessés de la Grande Armée ». L'hôpital général, après avoir refoulé les malades civils sur l'hôpital Saint-Clément, s'équipe de 800 lits et se double de succursales installées au Plessis-lez-Tours, ainsi que dans les couvents de Saint-François et des Récollets. La formule officielle de désinfection due à Guyton de Morveau, consistant en fumigations d'acide muriatique, s'est avérée aussi inefficace contre les miasmes délétères qu'au temps de la guerre de Vendée. L'épidémie ne s'est éteinte qu'après avoir causé 860 morts militaires et 812 décès civils, en faisant 18 victimes parmi le personnel médical et infirmier. En présence de ce désastre, on ne peut que regretter de ne pas trouver le nom de Bretonneau parmi ceux des officiers de santé mobilisés.

Les concurrents au poste de médecin en chef sont d'autant plus nombreux que les officiers de santé licenciés des armées ne sont pas des demi-soldes mais quelque chose de pis encore. Comme en ce temps-là les recommandations avaient encore libre cours, on trouve dans le dossier des candidats les formules les plus subtiles destinées à assurer le succès de chacun d'eux. Jean-Baptiste Pipelet, « ancien médecin de Monseigneur le Dauphin au Temple », est candidat avant la lettre : il a le cynisme d'écrire que « le médecin en chef est dans le dernier degré de la phtisie pulmonaire, que sa voix est éteinte et qu'il est urgent de lui donner un successeur ». Prudent Roy, de Loches, usurpe le titre d'ancien interne des hôpitaux de Paris et fait apostiller cette imposture par le doyen de la Faculté. Hulin, qui se qualifie modestement « médecin de bonne renommée parmi les personnes les plus considérables de l'Isle-Bouchard », se recommande de sa cliente la plus marquante, Madame de Rosille. Philippe-Auguste Roullier fait valoir comme un droit son titre d'ancien émigré à Londres. Claude Godefroy, chirurgien major retraité du 4e bataillon de sapeurs, est le candidat militaire, appuyé par les barons Larrey et Desgenettes, ainsi que par le lieutenant-général Marescot. Narcisse Pinel, de Chouzé, qui a perdu le bras droit sur le champ de bataille, est le plus intéressant; il voit sa demande faiblement soutenue par le sous-préfet qui se contente d'inscrire en marge : « Il a épousé une Espagnole, il n'est pas riche et il a besoin d'une place. » Luc Leclerc se place sur le terrain pratique en offrant « ou de se contenter des demi-émoluments attachés à cette place, si Son Excellence tient à ce que le médecin soit salarié, ou de se passer de rétribution au cas que Son Excellence soit d'avis de l'accorder gratuitement ». Parmi les autres candidats se trouvent encore : Périer, de Compiègne, ancien chirurgien en chef de division; Bouriat, de Tours, la grande figure protestataire de la Révolution, qui se gausse de « ce chirurgien de village qui ne met pas un mot d'orthographe et écrit *cainé* pour *séné* ». Quant à Félix Herpin, ancien chirurgien en chef de l'hôpital, il expose surtout ses rancœurs : « Obligé de résilier mes fonctions, écrit-il, en raison des tracasseries d'un étranger exerçant la médecine sans talens et j'ose dire sans honneur, puisque depuis les tribunaux en ont fait justice. » Sous ces traits peu flattés, il est facile de reconnaître le napolitain Bianchi, imposé à l'hôpital par la préfecture.

En réalité, deux seuls candidats s'affrontent : Duperron et Bretonneau.

Jean-Baptiste Duchenne-Duperron a 65 ans quand s'ouvre la succession de Varin. Nommé médecin de l'Hôtel-Dieu en 1783, il a assuré la lourde charge de médecin en chef de l'hôpital ambulant de Marmoutier pendant les deux premières guerres de Vendée. Dans une lettre pleine de dignité, il rappelle « les longs et dangereux services qu'il a rendus dans le temps de l'épidémie scorbutique qui régnait à l'hôpital militaire de Marmoutier en 1793, ainsi que celle qui a paru au printemps de cette année à l'hôpital général ». Le ministre, renseigné par le maréchal de camp Donnadieu, commandant le département d'Indre-et-Loire, incline « à lui rendre les fonctions qu'il paraît avoir remplies avec honneur, zèle et distinction ». Malheureusement, le nouveau préfet, comme l'ancien, s'acharne contre lui.

Quant à Pierre-Fidèle Bretonneau, s'il a 36 ans, il est plus riche d'espérances que de titres, mais il possède de solides amitiés. Le professeur Duméril, son ancien camarade d'études, soutient sa candidature et le présente comme un « médecin du plus grand mérite et au savoir duquel il se félicite de pouvoir, en cette circonstance et à son insu, donner un témoignage authentique d'appréciation bien sincère ». Avec l'assentiment du préfet, la place reste inoccupée pendant tout le temps nécessaire à Bretonneau pour passer sa thèse de doctorat, qui, au dire de Velpeau, étonna ses juges. Le ministre, plein d'équité, supprime la place de suppléant et nomme deux médecins en chef : Duperron et Bretonneau ; il donne du même coup satisfaction à l'ancienneté et au choix. Je m'excuse de m'être attardé à décrire ce tableau d'antiques compétitions médicales, que je veux croire impossibles aujourd'hui, car le concours est un remède, au moins théorique, à de tels abus.



Buste par GAYRARD (1833)
(*Ecole de Médecine de Tours*)

Bretonneau, le 17 mars 1815, prend possession de son service, dans les vieux bâtiments dont les derniers vestiges sont sur le point de disparaître. C'est là que, pendant 23 ans, il va s'acharner à *distinguer entre le fait et l'opinion* (car c'est là sa devise) ; mais dix années lui suffiront pour démêler l'essentiel de ses découvertes.

Sa journée médicale vaut la peine d'être racontée ; elle dépasse les limites du vraisemblable. Levé à 4 heures en hiver, il s'achemine à pied, à 6 heures, vers l'hôpital où il reste jusqu'à midi, en dépit des véhémentes protestations de l'administration, qui voudrait le voir partir à 9 heures. Il passe l'après-midi à disséquer ou à faire des autopsies pour ne se coucher qu'à minuit. Entre temps, coiffé de sa casquette en peau de phoque, il se rend à cheval chez les clients qui ont une fièvre ou une angine, car, sous l'empire de son idée obsédante, il ne veut s'intéresser qu'à ceux-là. Il mange n'importe quoi,

n'importe où et n'importe quand, à moins qu'il n'oublie de manger. Son sommeil est aussi émietté que ses repas : tantôt il somnole à cheval, pour se réveiller au faux pas de sa monture et reprendre la conversation interrompue; tantôt, en arrivant chez son malade, il commence par dormir une heure et demie sur une chaise, au pied du lit, afin d'être tout à fait dispos ensuite. Cet homme, qui a dû interrompre deux ans sa carrière, pour raison de santé, est infatigable : avec un abcès à la gorge, il fait dix lieues à cheval et revient à minuit dans le cimetière Saint-Jean faire une autopsie clandestine.

Dans ses nouvelles fonctions, il applique de suite sa méthode de travail, *la recherche du fait*. Il observe le malade, non pas avec nos yeux distraits ou impatients, mais avec une ténacité et une acuité incroyables. Une heure ou deux se passent devant le malade intéressant, pour noter les moindres jeux de physionomie, l'attitude, les modifications du teint, les troubles respiratoires, tout ce qui traduit en lui le cri de souffrance de l'organisme. Il n'observe pas seulement les vivants, mais aussi les morts, chez lesquels il poursuit la localisation anatomique des signes constatés. Il se renseigne, ce qui est une autre manière d'observer, sur les malades de ses confrères et, quand ceux-ci nient les faits nouveaux, il va la nuit déterrer leurs morts, afin de les confondre. Trente-six nuits, il risque le scandale, et même plus encore, puisque Velpeau, qui l'accompagne, conserve en son individu un grain de plomb tiré sur les profanateurs de cadavres. A Paris, il envoie Velpeau, dans le service de Broussais, qu'il considère comme son ennemi scientifique, afin de connaître les cas analogues aux siens, et de noter les insuccès thérapeutiques. Jamais satisfait des faits recueillis, il en veut de nouveaux plus convaincants et quand Velpeau, parvenu au faîte des honneurs, lui envoie une observation incomplète, il le rabroue en ces termes : « J'aurais plutôt gratté la terre avec mes ongles que de ne pas regarder dans l'intérieur de son larynx et de sa trachée. » Si nous cherchons l'apparentement de cette méthode bretonnienne, nous ne pouvons la rattacher qu'au cartésianisme, non pas le cartésianisme de l'auteur du *Traité de l'homme*, dont les descriptions anatomiques sentent encore trop la scolastique, mais celui de l'auteur du *Discours de la Méthode*, qui s'est trouvé « contraint d'entreprendre lui-même de se conduire ».

Les découvertes les plus retentissantes de Bretonneau concernent la diphtérie, en un temps où son confrère Bouriat affirme la non-contagiosité du croup, à une époque où la famille impériale vient d'être décimée par le terrible mal, puisque le fils de la reine Hortense et l'impératrice Joséphine ont succombé à la strangulation croupale.

L'épidémie de Tours, qui compte 150 cas, dont 130 parmi les soldats de la légion de Vendée, lui fournit le matériel clinique de ses deux communications à l'Académie de Médecine, en 1821. Une seconde épidémie à la Ferrière, avec 20 cas, et une troisième à Chenusson, forte de 19 cas, lui permettent de parfaire ses recherches et de publier son *Traité de la Diphtérite*, en 1826.

Bretonneau ne se contente pas de décrire l'angine diphtérique et la laryngite diphtérique, dont il affirme la contagion, il met au point le traitement de cette dernière par la trachéotomie. « Après cinq cruels demi-succès », il réussit l'intervention pratiquée sur Elisabeth de Puységur. L'opération tend à devenir assez courante pour que Trousseau, vingt ans plus tard, puisse avouer 123 trachéotomies pour croup, avec 30 guérisons. Ce dernier constate cependant, en 1850, que beaucoup d'enfants meurent encore à l'hôpital « sans l'extrême-onction du bistouri ».

Un seul point de l'histoire clinique de la diphtérie a échappé à Bretonneau : c'est l'existence de la paralysie diphtérique que lui révèle son collègue Herpin, en 1843.

Ses autres recherches sont consacrées au groupe touffu des fièvres putrides. Il ne tarde pas à en isoler *la dothiénentérite*, dont il précise la localisation anatomique, sous forme d'éruption furonculeuse de l'intestin. Il autopsie tant et si bien qu'il finit par lasser la matière autopsiable elle-même, en l'espèce les grenadiers du 31e régiment, qui se révoltent et commettent le scandale d'ouvrir à deux reprises le cercueil d'un des leurs.

Il semble que des faits cliniques aussi savamment groupés et étayés d'études lésionnelles indiscutables aient dû entraîner la conviction de tous, mais il n'en est rien. L'Académie, trois ans après la note de Trousseau concernant la découverte faite par son maître, montre un excès de prudence quand elle déclare « qu'elle entend rester dans le doute sur la propriété contagieuse de la dothiénentérie ». En affirmant « la vérité tutélaire qui arrête les fléaux épidémiques et prévient leur extension », Bretonneau soulève encore plus d'inimitiés que d'enthousiasme. Parmi ses détracteurs se dresse Louis qui a méconnu la contagion de la dothiénentérie, après s'être pourtant enfermé six années à l'hôpital de la Charité, afin de prendre toutes les observations du service de Chomel et pratiquer toutes les autopsies. Il a encore contre lui Broussais qui se vante d'être un anontologiste, et prétend écraser l'ontologisme qu'il définit ainsi : « Une affirmation d'entités indéfinissables, d'êtres fictifs, produits de je ne sais quelles imaginations égarées, qui, ne trouvant aucune base solide dans la médecine de l'antiquité, se sont flattées d'y suppléer par la création de ridicules chimères. »

Parmi ses partisans, il faut compter, en dehors de ses amis parisiens, Chaptal, comte de Chanteloup, qui rêve de faire de lui un médecin des hôpitaux de Paris, et le physiologiste Dutrochet retiré à Châteaurenault, avec lequel il s'entretient de la faculté digérante de la cavité péritonéale.

Mais, il est un monde où Bretonneau n'a que des amis, c'est celui des malades. Du plus petit au plus grand, chacun discerne en lui un médecin ne cessant de s'intéresser à son cas. Parmi les personnages qui ont eu recours à ses soins, je me contenterai de citer Talleyrand, à Valençay ; c'était au temps où Daumier représentait avec irrévérence l'apoplexie allant, sous les traits du Maréchal Sébastiani, remplacer à l'ambassade de Londres la paralysie figurée par Talleyrand.

Jusqu'à nos jours, dans le milieu des humbles, s'est conservé le souvenir de guérisons miraculeuses effectuées par lui. D'ailleurs, au cours de sa longue vie professionnelle, Bretonneau fait preuve d'un désintéressement marqué. Sans doute, il n'écrit pas sur un billet de cent francs l'ordonnance destinée à un pauvre, comme le fait son contemporain Cabarrus, le fils de la belle Madame Tallien, mais il sait déverser avec opportunité sur les miséreux les honoraires demandés aux riches. C'est même ce geste qui a décidé de la vocation du professeur Albert Robin : celui-ci, en vacances chez ses grands-parents, a vu Bretonneau déposer discrètement chez un paysan de Saint-Flovier le sac de toile contenant en or, argent, bronze et papier, les mille francs d'honoraires qu'il vient de recevoir.

L'homme qui se consacre à la lutte contre le traditionalisme médical et contre la jargonophasie vide d'idées, est d'une distraction proverbiale. S'il se rend à Paris pour recommander un de ses élèves, il rentre à Tours, ayant oublié le but de son voyage. Une autre fois que trois de ses confrères s'impatientent de ne pas le voir arriver pour une consultation, ils le trouvent installé depuis une heure dans la cui-

Le Médecin en chef de l'hôpital général
à Monsieur le Maire de la ville de Tours.

Monsieur.

j'ai été nommé en 1814 Médecin en chef de l'hôpital gal par Mgr le Ministre de l'intérieur, (Mr de Montesquiou) et dans la même année Conservateur du Dépôt de vaccin, par Monsieur le préfet d'indre et Loire ; enfin sous la date du 6 août 1819 j'ai reçu du Ministère de l'intérieur une commission de Médecin des épidémies, pour l'arrondissement de Tours.

je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer mes excuses de n'avoir pas répondu plutôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à ce sujet, j'attendais des renseignements que je ne pouvais me procurer qu'en recourant à des papiers qui étaient restés à la campagne

j'ai l'honneur d'être avec Respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur

Bretonneau

Autographe de BRETONNEAU

sine, où il s'intéresse à la confection d'un plat nouveau. Aussi brouillé avec l'orthographe qu'avec l'heure, il met en post-scriptum à son ami Duméril : « Que de douples lettres doivent m'être échappées ! »

Dans sa vie de labeur, il s'est pourtant accordé une distraction luxueuse, son jardin de Palluau, où il se plaît à recevoir ses amis. Nous possédons bien une étude des plantes rares accumulées là par lui, mais je préfère retenir la vision qu'en a rapportée Marjolin, celle des « glycines qui feront bientôt du jardin une forêt vierge ».

L'enseignement de Bretonneau n'a rien d'académique : c'est une causerie à bâtons rompus qui, commencée au lit du malade, se continue dans le réduit réservé à la sœur, se poursuit longuement dans l'escalier pour se terminer dans le jardin. Ce n'est pas un monologue, mais un dialogue vivant où sont discutés tous les détails de chaque observation clinique qui atteint les proportions d'un fascicule. Si le maître est autoritaire, les élèves sont pleins d'admiration pour celui en qui ils sentent un excitateur d'énergie, et enthousiasmés pour une nouvelle méthode qui leur apprend à observer et à réfléchir. Ils goûtent par-dessus tout cette analyse « qui émiette les faits ». Dans la douzaine d'étudiants qui journellement l'entourent se distinguent bientôt des noms qui vont constituer ce qu'on appelle *l'Ecole de Bretonneau.* La branche parisienne de cette école comprend deux professeurs de Faculté, Velpeau et Trousseau, tandis que la branche tourangelle compte deux premiers de l'Internat : Tonnellé et Duclos.

Louis Tonnellé sera le premier directeur de l'Ecole de Médecine : son nom reste attaché aux institutions charitables fondées par sa veuve, après la mort d'un fils qui donnait les plus belles espérances philosophiques. Michel Duclos, qu'une hémoptysie a fixé à Tours, devient le clinicien fin et spirituel dont j'ai suivi les leçons. Sa haute culture littéraire va de pair avec les principes d'une économie poussée fort loin : je me souviens, en effet, que chaque premier janvier, mon maître arrivait à l'hôpital avec un chapeau haut de forme neuf, qu'il remisait le lendemain jusqu'à l'année suivante, sous le prétexte d'une migraine causée par cette coiffure nouvelle. A la branche tourangelle se rattache encore Félix Miquel qui, dans ses nébuleux écrits, s'intitule « un vétéran de l'Ecole Bretonneau ». Fort charitable pour les petits, Miquel avait l'habitude de fixer ses notes globales d'honoraires en appelant son domestique pour lui demander quel prix on avait payé sa jument, la grise.

Ce qui mérite de retenir le plus notre attention, c'est l'affection indélébile qui l'a lié à ses élèves, Velpeau et Trousseau. Il est infiniment touchant de voir cette collaboration tripartite se poursuivre pendant toute sa vie. Quand Bretonneau, insatiable, réclame sans cesse de nouvelles vérifications et d'incessantes recherches bibliographiques, Velpeau, devenu professeur mais resté docile, s'exécute et encourt même la censure de la Faculté pour n'avoir pas rapporté les volumes que son maître a oublié de rendre. Lorsque Trousseau, en pleine gloire, doute de l'efficacité de son traitement de la diphtérie, il se retourne vers son vieux maître, en s'écriant : « Venez à mon secours. » Ce qui nous frappe c'est cet esprit d'équipe qui les a animés tous les trois. Sans Velpeau et Trousseau, Bretonneau n'aurait sans doute jamais publié ses découvertes : ce sont eux qui l'ont harcelé pour lui faire rédiger ses deux notes à l'Académie, qui l'ont poussé à la publication de son *Traité de la Diphtérite.* Mais le bonhomme, toujours musard, n'a jamais pu se décider à mettre au net ses notes sur la dothiénentérie : aussi Trousseau est-il sûr de n'être pas démenti lorsqu'il prédit leur parution un siècle plus tard.

Avec les ans, tous les honneurs sont venus à Bretonneau. L'Académie de Médecine et l'Académie des Sciences lui ont ouvert leurs portes, et Napoléon III lui a remis lui-même la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Il ne lui a manqué qu'une satisfaction : la direction de l'Ecole de Médecine de Tours, qui a cependant été créée pour lui. Pressenti, en 1838, il accepte d'en prendre éventuellement la direction : « en dépit d'une fièvre quarte qui le mine, il choisit d'enseigner la clinique médicale, la pathologie, voire même la thérapeutique ». En 1841, il déclare encore « avoir sous la main autant de professeurs qu'il en faut », mais, au dernier moment, par un de ces coups de tête brusques dont il est coutumier, il refuse d'en faire partie. La pauvre école, qui s'est enfantée dans la douleur, « a perdu son plus beau fleuron », comme l'écrit Béranger. Bretonneau n'en reste pas moins le père spirituel dont nous nous réclamons aujourd'hui.

Bretonneau, dont l'extraordinaire vie a été un sujet d'étonnement pour ses contemporains, ne peut s'éteindre comme le commun des mortels. A 78 ans, il s'éprend de la radieuse beauté de la très jeune Sophie Moreau, nièce de son ancien élève, l'aliéniste Moreau de Tours. Sans souci des années accumulées sur sa tête, sans tenir compte des observations de son entourage, ni des moqueries de l'opinion publique, il tient à l'épouser. Trousseau, toujours plein de déférence pour son maître, consent à lui servir de témoin, mais Velpeau, défaillant, est remplacé par Blache.

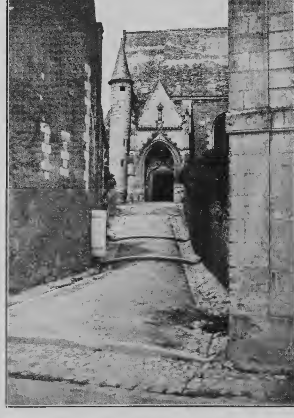
Ce discret aperçu de la vie affective de Bretonneau en souligne la particularité : plus d'un siècle et demi s'est écoulé, entre la naissance de sa première femme et la mort de la seconde. Le recul des années nous

autorise à penser que la duchesse de Dino était bien avisée quand elle disait à son oncle Talleyrand: « Déclarez-vous vieux pour qu'on ne vous trouve point vieilli. »

Une grande ombre ne tarde pas à voiler le cerveau du génial médecin tourangeau : c'est à Passy que le déraciné de Palluau succombe dans sa 84e année. « Madame Veuve Bretonneau et ses enfants ainsi que Madame Veuve Baugé née Bretonneau » font part de son décès survenu le 18 février 1862.

Les vraies obsèques de Bretonneau sont celles que la population tourangelle lui réserve, une fois terminée la construction du caveau funéraire. Si les invitations sont lancées au nom du Maire, membre du Corps législatif, le fidèle Trousseau règle les détails de la cérémonie. Voici sa lettre inédite du 29 avril :

« D'après la lettre que m'a écrite Madame Bretonneau, j'ai dû m'informer auprès de M. Bouillaud, président de l'Académie impériale, du jour dont il pouvait disposer pour assister aux funérailles de M. Bretonneau. Il propose le mercredi 7 mai. M. Velpeau qui, comme membre de l'Institut, vient également à Tours, accepte ce jour et a arrangé ses affaires en conséquence ; moi-même, comme représentant de la Faculté, je me joins à mes deux collègues. Chacun de nous doit tenir un des cordons du poêle. Pensez-vous qu'un des membres du Conseil municipal consente à tenir l'un des quatre cordons ? Dans le cas où personne ne le voudrait faire, j'écrirais à notre Directeur de l'Ecole de Médecine de Tours.



EGLISE DE SAINT-CYR SUR LOIRE
au temps des obsèques de BRETONNEAU

« Le cercueil arrivera dans la gare le mardi 6 mai. Nous serons à Tours dans la nuit. Il me semble que le cortège pourra suivre la rue Royale jusqu'à l'hôtel de ville, passer à gauche, le long du quai, prendre le nouveau pont pour aller à Saint-Cyr, à moins qu'on ne suive le grand pont. L'ordre d'ailleurs regarde complètement le Conseil municipal de Tours et nous ferons ce que vous aurez décidé. Il me semble que le curé de Saint-Cyr devrait venir au-devant du cortège, à la limite de la commune, à moins que le Conseil demande l'intervention du Clergé métropolitain. Je vous ferai observer toutefois que les cérémonies religieuses ont été accomplies avec une grande pompe à Passy.

« M. Bretonneau, comme officier de la Légion d'honneur, a droit à un piquet de trente hommes ; la famille et les exécuteurs testamentaires tiennent beaucoup moins à cette manifestation militaire qu'à celle de ses concitoyens. »

Le 2 mai, nouvelle lettre que j'exhume de l'oubli : « Les hommes sont stupidement susceptibles. M. Velpeau et moi avions invité M. Bouillaud, président de l'Académie impériale de Médecine, à tenir un des cordons du poêle. M. Bouillaud, qui est un homme de sens, avait accepté avec empressement. Mais, le Bureau demande une invitation officielle. Aurez-vous la bonté de réparer cette omission ? »

Sous un soleil éblouissant, une telle foule s'associe au cortège que M. Bouillaud s'en émeut dans son discours : « Par une noble et généreuse inspiration, dit-il, la ville de Tours a transformé pour ainsi dire, une journée de deuil en un jour de fête et en une marche triomphale, le funèbre transport des précieux restes de Bretonneau jusqu'à leur dernière demeure. »

Le discours de Velpeau est le plus pathétique parce qu'il est le plus affectif. Il trace ce vivant portrait de son maître : « Figure à part, vigoureuse, burinée par la nature dans le type humain, il ne pensait, n'agissait point comme les autres. Tout était spontané dans ses actes, sans souci de l'avenir. » Velpeau termine en rappelant avec émotion la bourse de 250 francs que ses maîtres de Tours, Bretonneau, Leclerc et Mignot, lui ont remise afin de permettre l'achèvement de ses études à Paris.

Le discours de Trousseau est plus sec : il n'est que l'exposé des doctrines du maître qu'il montre désireux « d'appliquer à toute la pathologie ce qu'il avait découvert pour la diphtérie et la dothiénentérie ». Quant à Herpin, directeur de l'Ecole de Médecine, il rappelle que « c'est le professeur de l'hôpital de Tours qui, le premier, a osé lever l'étendard de la révolte contre le dogme broussaisien grandissant ».

La dépouille mortelle de Bretonneau est alors inhumée dans le petit cimetière qui borde la coquette église de Saint-Cyr, mais ce n'est pas son ultime étape. Lors du transfert du cimetière à son emplacement actuel, en 1874, le corps est déposé dans une chapelle du centre qui sert actuellement de caveau provisoire, car, deux ans plus tard, il prend place dans la chapelle édifiée par la famille Clary. Je dois ces précisions aux pèlerins qui voudront se recueillir sur la tombe du génial médecin.

Lorsqu'en octobre 1887, la ville de Tours tient à perpétuer par un monument le souvenir de trois de ses plus illustres fils, c'est l'Académie de Médecine qu'elle convie à présider cette fête. Tandis que Guyon prononce l'éloge de Velpeau et Peter, celui de Trousseau, à Duclos, de Tours, membre correspondant, est réservé l'honneur de parler de Bretonneau. Ces discours comptent parmi les plus belles pages de l'histoire médicale de Touraine. Qu'il me soit permis, en rappelant cette cérémonie, d'émettre le vœu de voir la ville de Tours suivre l'exemple de Paris et donner le nom de Bretonneau à l'hôpital voisin qui a été le témoin de ses belles trouvailles cliniques.

Aujourd'hui, Messieurs, vous êtres accueillis par le même buste de Bretonneau, ciselé par Paul Gayrard, qui recevait vos prédécesseurs dans le salon de la gare, lors des obsèques. Nous l'avons choisi parce qu'il a le double mérite d'avoir été acquis par la municipalité d'alors et d'être celui que Madame Bretonneau trouvait « très frappant de ressemblance ». Si l'Académie de Médecine fait à Tours l'honneur d'une troisième visite au cours de ce siècle, nous sentons bien que l'inauguration des nouveaux laboratoires de l'Ecole de Médecine et celle des services de chirurgie de l'hôpital ne sont qu'un prétexte. Par delà la matérialité des faits, vous avez voulu, Messieurs, affirmer la prééminence de l'idée et votre hommage s'adresse au souvenir de notre éminent prédécesseur. Ainsi se trouve réalisée la prédiction de Velpeau faite sur la tombe de son maître : « M. Bretonneau a laissé une lumière assez vive, assez profonde pour que nos neveux ne l'oublient pas plus que ses contemporains. » Sur les trouvailles cliniques de Bretonneau s'est édifié, en effet, une science nouvelle, l'épidémiologie. A ce géant de la médecine, certifiant « que l'accoutumance qui dompte les bêtes féroces, apprivoise aussi les virus », Pasteur a répondu par la découverte de la bactériologie.



BRETONNEAU
(Hospice général de Tours)

BRETONNEAU à l'Exposition de la Médecine en Touraine
à travers les siècles

Bretonneau, comme il convenait, eut une place d'honneur. On put y voir son buste par Gayrard; divers portraits, dont un peint par Mlle Clavier, future Mme Paul-Louis Courier, un autre, par Moreau de Tours, etc.

A côté des rares publications imprimées de Bretonneau figuraient de nombreux autographes, lettres, ordonnances, pages de manuscrits et autres reliques dont on trouvera l'indication et la description dans le catalogue qui avait été établi pour cette exposition par M. Horace Hennion, conservateur des musées de Tours.

Abondamment illustré, ce catalogue, par la quantité de documents qu'il comporte, sera précieux à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la médecine.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

Les Vipères au Jardin du Roy et à l'Académie des Sciences

par Madame PHISALIX

La Thériaque d'Andromachus.

Au moment où les Vipères firent, avec MOYSE CHARAS, leur entrée au Jardin du Roy, elles y apportaient une réputation bien méritée, et déjà lointaine, puisqu'elle datait au moins d'une vingtaine de siècles, et était surtout d'ordre thérapeutique : il s'agissait effectivement des médicaments nombreux dont elles formaient la base, et dont le plus réputé était la *Thériaque*.

Cet électuaire opiacé avait été inventé, disent les historiens, dès le IIIe siècle avant J.-C., à l'occasion d'une défaite navale causée par les Vipères, dans les circonstances suivantes : dans un combat entre ANNIBAL de Carthage et le général romain CAIUS CLAUDIUS NÉRON, ANNIBAL fit jeter sur les vaisseaux ennemis des récipients remplis de Vipères vivantes qui, en se dispersant sur les tillacs, blessèrent à mort de nombreux soldats, causant ainsi la panique d'abord, le désastre ensuite.

Pour éviter le retour de pareille surprise, le général ordonna à son médecin ANDROMACHUS, d'inventer un moyen de guérir les morsures de Vipères.

ANDROMACHUS s'aidant d'un remède déjà ancien, mais très estimé des Romains, le *Mithridat*, le remania, y introduisit en particulier de la poudre de Vipères, et en fit ainsi la Thériaque, qui porte son nom.

A son origine, elle ne renfermait pas moins de soixante-quatorze substances, dont chacune était de composition complexe, de telle sorte que la maladie n'avait qu'à choisir, et que, de l'avis de BORDEU, « le médicament était infiniment plus savant que ceux qui le prescrivaient ».


Moses Charas Pharmacopoeus Regius

« La maladie », c'étaient toutes les envenimations, tous les autres empoisonnements, toutes les infections, la Rage, les insuffisances organiques variées, en un mot, tous les états pathologiques, si nombreux, qu'il serait plus court de citer ceux que la thériaque ne guérissait pas. Quand le médecin lui-même la prescrivait, c'était à la dose de une drachme à la fois qui, dans nos mesures actuelles, correspond à environ cinq centigrammes d'opium brut. La plupart du temps, les malades la prenaient d'eux-mêmes « *à la pointe d'un couteau, avec deux doigts de vin par-dessus pour en passer le goût* », et l'administraient aussi largement aux animaux domestiques. Après vingt siècles de gloire, elle ne fut définitivement rayée du Codex qu'en 1908 : quel médicament moderne pourrait prétendre à une si honorable carrière !

Pour quelques-uns d'entre nous, la thériaque a effectivement été une contemporaine, ce qui explique qu'on en trouve encore de l'authentique dans les vieilles pharmacies, qui ont conservé leurs vénérables décors, et que les vases marqués Thériaque y sont le plus souvent ornés de Vipères ou autres Serpents, diversement agencés, ou représentés buvant à la coupe de la Science.

La Thériaque au XVIIe siècle et sa première dispensation officielle à Paris, par Moyse Charas.

Pendant la longue période d'empirisme qui prend fin à la Renaissance, la thériaque avait bien égrené quelques-uns de ses composants primitifs, et subi quelques dommages.

En fait, pour la France seulement, et à Paris, en particulier, jusqu'à Louis XIV, des charlatans la préparaient et la vendaient, les jours de foire et de marché, sur la place Dauphine, avec la poudre de Vipère, l'Orviétan, l'Emplâtre de Vigo, la Graisse de Vipère (*axongia serpentum*) et d'autres drogues, méritant ainsi le nom de « Vendeurs de Chimères », qu'on ne leur ménageait pas.

Quelques pharmaciens eux-mêmes, se conformant à l'esprit, plutôt qu'à la lettre, envoyaient, au récipient marqué thériaque, tous les résidus de leurs préparations médicamenteuses quotidiennes.

La province était toutefois beaucoup moins fantaisiste.

Le Collège des Apothicaires s'émut, à juste titre, de pratiques si préjudiciables à la renommée du médicament, l'un des plus importants de sa pharmacopée: il décida en 1667 de s'en réserver la préparation exclusive, qu'il voulut publique, solennelle, et certifiée conforme à la bonne tradition.

Pour cette préparation, le choix du Collège se porta sur Moyse Charas, apothicaire-artiste, c'est-à-dire chimiste, qui tenait boutique rue des Boucheries-Saint-Germain, près de la rue du Cœur-Volant, à l'enseigne « *Aux Vipères d'or* ». Celles qu'il tenait vivantes, enfermées dans les vaisseaux en grès de son arrière-boutique, et qu'il recevait par douzaines de tous les coins du royaume, témoignaient assez de l'intérêt qu'il leur portait. De tous ses confrères du royaume aussi, il était effectivement celui qui les connaissait le mieux et qui, tant chez ses patrons successifs que dans sa propre boutique, avait, avec le plus de compétence et de succès, dispensé la thériaque.

Les démonstrations relatives à la description et aux propriétés de ses nombreux composants ne duraient pas moins de quinze jours. Elles se faisaient au Jardin des Apothicaires, sis rue de l'Arbalète, sur l'emplacement actuel de l'Institut agronomique, en présence d'un public nombreux et choisi, de magistrats, de médecins de la Faculté et de la Cour, et des Gardes de Pharmacie. Un procès-verbal, signé du Doyen et des Gardes, en garantissait la qualité et l'authenticité.

A l'occasion de cette dispensation, Moyse Charas publie l'année suivante un ouvrage intitulé : *Thériaque d'Andromachus, dispensée et achevée publiquement à Paris* (Olivier de Varennes, 1668), dont un certain nombre d'exemplaires portent le titre suivant, plus explicite et plus intéressant pour nous : *Histoire naturelle des Animaux, des Plantes et des Minéraux qui entrent dans la composition de la Thériaque d'Andromachus.* La seconde édition, parue en 1685, est précédée d'une poésie en latin, manifestant les goûts classiques de l'auteur.

La Boutique de Moyse Charas. — Les expériences sur la Vipère, qui seront exposées plus loin, la première dispensation officielle de la thériaque valurent à l'officine des « Vipères d'Or » une renommée si étendue qu'elle la gardèrent d'un humiliant oubli.

En effet, près de deux siècles plus tard, en 1888, Louis Bourne, Directeur du Journal « Le Travail », organisa à l'Exposition de Sauvetage et d'Hygiène, qui se tenait au Palais de l'Industrie, une reproduction de l'Apothicairie de Charas, telle qu'il la supposait exister vers 1690. Pour cette reconstruction, Bourne s'était inspiré de la biographie romantique de Cap (1). « Alors, dit Paul Dorveaux, dans sa biographie des Grands pharmaciens, membres de l'Académie des Sciences (2), Bourne a réuni dans cette boutique tous les ustensiles et tous les produits que l'apothicaire logeait habituellement à la cave, au grenier et au laboratoire ; seulement il a ajouté, pour la décoration, un crocodile suspendu au plafond, des oiseaux empaillés, des animaux et des choses bizarres, ce qui transformait cette pharmacie reconstituée en un véritable capharnaüm. A vrai dire, c'éait plutôt le laboratoire d'un alchimiste que l'officine d'un apothicaire. »

Bourne a publié dans son Journal « Le Travail » (3) une vue de la boutique qu'il avait rétablie, mais en supprimant dans sa représentation effective, les exagérations de Cap et quelques-unes qu'il avait lui-même gratuitement ajoutées. « Au lieu d'un rez-de-chaussée, obscurci — dit encore Paul Dorveaux — par un épais berceau de verdure pendu à la devanture, on voit un beau magasin bien éclairé, dont les murs sont couverts de vases et de layettes, disposés dans un ordre merveilleux, et dont le sol, bien net, supporte deux comptoirs, le bureau de l'Apothicaire, une échelle, un mortier, quelques réchauds, et c'est tout : pas de guirlandes, de plantes, pas de crocodile au plafond, pas d'attributs ni de signes cabalistiques sur les récipients ou les murailles, pas de Vipères surtout, circulant d'une façon exubérante, entre tous ces décors, en formant les anses, les cols des flacons, en un mot, rien des choses saugrenues imaginées par Cap.

« Si Charas était revenu, en 1888, faire un tour à l'Exposition de Sauvetage et d'Hygiène, il eût été bien surpris d'y voir cette pharmacie portant son nom, et contenant dans l'officine, bizarrement décorée, tout le matériel de la profession. Le Maître de céans, mannequin déguisé en vieil alchimiste, l'eût bien diverti, ainsi que le pileur en costume du XIXe siècle. »

Cette reconstitution de Bourne a été mentionnée dans la Grande Encyclopédie (Art. Charas) par le

(1) Biographie de Moyse Charas, par Cap, *Journal de Pharmacie*, 1840.

(2) Paul Dorveaux, Les Grands pharmaciens apothicaires, membres de l'Académie royale des Sciences : Moyse Charas. *Bull. de la Soc. d'Histoire de la Pharmacie*, n° 66, déc. 1929.

(3) Louis Bourne, Le Travail, 3e période, t. VI, n°s 38 et 39, 16 et 23 sept. 1888.

Docteur LOUIS HAHN, qui assure, en s'aventurant un peu, l'authenticité du mobilier de la boutique.

Mais du moins, qu'il soit permis de rappeler que les apothicaires - artistes représentaient alors la science expérimentale à ses tout premiers débuts; ils sont les ancêtres des travailleurs de laboratoire actuels, seuls ils possédaient des données techniques que leur grande habileté manuelle leur permettait d'acquérir, alors que nos confrères, les médecins, professaient encore la tradition, en latin, il est vrai, et que, tout comme aujourd'hui, leurs malades guérissaient quelquefois.



Frontispice des *Nouvelles expériences sur la Vipère*... (1669)

Moyse Charas, démonstrateur au Jardin du Roy ; ses nouvelles expériences sur la Vipère.

Entre temps, et à propos des Vipères, MOYSE CHARAS s'était lié avec CHRISTOPHLE GLASER, Suisse d'origine, qui professait la Chymie au Jardin du Roy.

Il l'assistait bénévolement dans son enseignement, en rédigeait même les leçons à la demande de quelques auditeurs, et surtout des étudiants en médecine, qui fréquentaient alors le Jardin pour y acquérir en Anatomie et Chymie les connaissances pratiques qui faisaient alors défaut à la Faculté. C'était par amour de la belle langue française, quelque peu malmenée par Glaser, que CHARAS avait accepté de faire cette rédaction. Il condensa donc ces leçons en un *Traité de Chymie*, qui parut en 1663, sous le nom de GLASER, et qui fut suivi d'autres éditions en 1668 et 1670.

Mais, du point de vue pratique, cette collaboration effective et bénévole ne fut point œuvre stérile; plus peut-être que la notoriété que lui valaient ses premières expériences sur la Vipère, et la première dispensation officielle, à Paris, de 300 livres de Thériaque, elle lui ouvrait les portes du Jardin du Roy, et le désignait au Premier médecin VALLOT, pour la succession de Glaser, lequel mourait en 1671.

Dès lors, MOYSE CHARAS, Apothicaire-artiste du Roy, Démonstrateur de la Pharmacopée galénique et chymique du Jardin Royal des plantes médicinales, put, tout à son aise, suivre son inclination, développer ses recherches favorites, fortement encouragé d'ailleurs dans la voie pharmacologique par ANTOINE DAQUIN, qui avait succédé à son oncle Vallot, à la mort de ce dernier, survenue le 18 août 1672.

Dès le début de cette année 1672, Charas publie un livre intitulé : « *Nouvelles expériences sur la Vipère* », et en sous-titre : « *Où on verra la description exacte de toutes ses parties, la source de son venin, ses divers effets, et les remèdes exquis que les Artistes peuvent tirer du corps de cet animal.* »

Une première édition de cet in-8°, un peu moins détaillée, parue en 1669, avait été dédiée à VALLOT ; elle est suivie, comme la deuxième, d'un poème latin sur la Vipère, intitulé *Echisophium*.

La deuxième édition comprend en outre une partie dédiée à DAQUIN et intitulée: « *Suite des Nouvelles expériences sur la Vipère, avec dissertation sur son venin, pour servir de réplique à une lettre que M. François Redi, gentilhomme d'Arezzo, a écrite à MM. Bourdelot et Morus* (Florence 1670). »

Sur la polémique qui s'établit à ce moment entre le

savant français et le savant italien, nous reviendrons un peu plus loin.

CHARAS prend soin de nous informer que son livre est le premier ouvrage concernant exclusivement la Vipère qui ait été écrit en langue française (4).

DESCRIPTION DE LA VIPÈRE.

La description qu'il donne de la Vipère, illustrée de trois planches gravées hors-texte, est exacte dans son ensemble. Quelques points sont toutefois à souligner, parce qu'ils marquent l'ignorance où l'on était encore, à la fin du XVII[e] siècle, de l'Anatomie, et surtout des fonctions exactes des organes. CHARAS, qui y regarde de près, attribue avec raison au pancréas, jusque-là considéré comme rate, sa véritable nature, mais il ignore cette rate, si menue d'ailleurs chez la Vipère et les autres Serpents, qu'elle semble un grain de mil rosé, et légèrement translucide, enchâssé dans le tissu plus opaque et plus pâle du pancréas.

LA SOURCE DU VENIN.

Quant à la source du venin, CHARAS s'efforce de la découvrir en essayant systématiquement toutes les parties du corps de la Vipère : il s'élève bientôt contre la conception des Anciens, qui admettaient « *que le fiel (la bile) monte aux gencives par des canaux spéciaux, qu'il est inoculé par les crochets pendant la morsure, et qu'il cause ainsi tout le mal* ». Il ne trouve naturellement aucune connexion entre la vésicule du fiel et les crochets. Il avale alors du fiel, sans en éprouver aucun mal, et ne lui trouve qu' « *une grande acrimonie* ».

Ayant multiplié ses expériences dans cette voie, il arrive à la conclusion, qu'il formule ainsi : « *Il y en a qui ont cru*, dit-il, *que le fiel de Vipère appliqué peut guérir la morsure; nous ne le croyons pourtant pas, non plus que par l'application de la tête écrasée; mais nous estimons qu'il est propre seulement à la playe de la morsure, de même qu'à toutes les autres playes, et mêmes aux ulcères, et qu'il a une grande vertu pour les déterger, mondifier et cicatriser. Il est aussi très propre aux maladies des yeux, surtout aux suffisions et aux tayes; bien loin de nuire, étant pris intérieurement ou appliqué par dehors.* »

(4) Un autre ouvrage dû au médecin JACQUES GRÉVIN et édité en 1568 à Anvers, parlait déjà des venins en général; il a pour titre: *Deux livres des venins*, et comme sous-titre: *auxquels il est amplement discouru des bêtes venimeuses, thériaque, poisons et contre-poisons*. Ed. Christophle Plantin, 333 p. et illustrations dans le texte.

Ainsi, non seulement le fiel ne monte pas aux gencives, et ne se montre pas nocif, intus et extra, mais CHARAS en exalte les vertus balsamiques.

On sait comment 225 ans plus tard, C. PHISALIX établira les propriétés vaccinantes de la bile et de ses composants (cholestérine, sels biliaires) contre le venin de la Vipère.

Mais alors si le « venin de la morsure », ainsi que le désigne CHARAS, ne se trouve ni dans le suc jaune, inoculé par les crochets, ni dans la bile, salive et bile, qu'on peut impunément avaler ou déposer sur la peau, où est-il ?

La réponse paraît simple à présent que la question est résolue. Mais, au XVII[e] siècle, circulaient des opinions et des théories, que CHARAS n'ignorait pas, dont il voulait tenir compte, trop peut-être, car elles faussaient ses conclusions. On ne savait en particulier si le pouvoir de la Vipère réside dans sa tête ou dans sa queue, d'où la précaution de supprimer l'une et l'autre avant de dessécher le tronc pour le réduire en poudre. BACCIUS, dans son *Traité des Poisons*, soutient que *le venin de la Vipère n'est en aucun endroit de son corps, et qu'il en est des Vipères, de même que des autres animaux venimeux, dont les morsures sont venimeuses quand ils sont en furie, quoyque, hors de là, elles ne le sont point.*

VAN HELMONT reprend cette idée dans sa théorie du phlogistique, en la précisant : *il voit, dans le venin de la Vipère, les esprits irritez, qu'elle pousse dehors en mordant, et qui sont si froids qu'ils figent le sang dans les veines, et l'empêchent de circuler.*

CHARAS se rallie à cette conception, qui s'accommode d'ailleurs avec ses propres observations, car il avait déjà, comme beaucoup d'autres, constaté que toutes les morsures ne sont pas mortelles, et qu'elles sont d'autant plus graves que la Vipère est plus malmenée. Il s'ingénie, par de nombreuses expériences, faites en son particulier, et répétées en public, à démontrer « *qu'aucun organe de la Vipère, pas même les crochets, ne renferme de venin si la Vipère est morte; la morsure n'est dangereuse que si l'animal est irritez; hormis ce cas, le suc jaune inoculé par les crochets n'est qu'une inoffensive salive* ».

C'est d'ailleurs ce qu'il prend soin de rappeler dans la plus importante de ses publications : *la Pharmacopée royale, galénique et chymique* (art. *Thériaque*, 1692), œuvre maîtresse, qui fut traduite dans toutes les langues de l'Europe, et même en chinois par ordre de l'Empereur, et qui servit de base aux suivantes, notamment à la Pharmacopée universelle de Nicolas Lémery.

Polémique entre Moyse Charas et François Redi.

En Italie, à Florence, François Redi étudiait aussi les Vipères et les causes de leur mystérieux pouvoir de tuer ou de guérir.

Il est d'accord avec Charas sur l'innocuité du suc jaune et de la bile, introduits par la bouche ou déposés sur la peau, mais non sur le point essentiel, la source du venin. Les conclusions sont uniquement fondées sur l'expérience; il n'a cure des théories, et s'en tient aux faits : il affirme de la façon la plus catégorique, « *que le suc jaune qui sort des crochets de la Vipère peut agir, même quand on l'a retiré de l'animal vivant ou mort depuis plusieurs jours, et qu'on l'inocule avec un instrument; c'est lui, et lui seul qui est venimeux* » (5, 6).



Portrait de Redi

Il semble que la vérification était aisée; Charas la tente, mais les résultats, qu'il interprète, à travers le voile du phlogistique, le confirment dans son opinion.

La polémique survécut à ces deux expérimentateurs, également habiles, également consciencieux, également cultivés, capables de se battre à coups de vers latins.

Ils moururent tous deux dans la même année 1698, et ce n'est que près d'un siècle plus tard, en 1781, que Fontana viendra, sur la foi de plus de 6.000 expériences, confirmer l'assertion de Redi (7).

Remarquons toutefois que l'opinion de Redi, vraie quant à la toxicité du suc jaune, est trop absolue quand il prétend que lui seul est venimeux; que celle de Charas se rapproche de la vérité quand il prétend que le venin est partout, mais inexacte quant à la nécessité que la vipère soit en furie pour élaborer son poison.

En fait, la salive jaune de la Vipère n'est pas seule venimeuse : les expériences des temps modernes (de C. Phisalix, C. Phisalix et G. Bertrand, M. Phisalix, etc.) ont établi les propriétés toxiques du sang des animaux venimeux, Batraciens ou Serpents, et celles de C. Phisalix, la toxicité des œufs de Vipères, de Batraciens et d'Abeilles, au début de l'ovogénèse.

Les effets de la morsure chez l'homme et les animaux.

Auto Observations. — Moyse Charas put observer plusieurs fois les effets de la morsure de Vipères, d'abord sur lui-même ou sur ses enfants et quelques-uns de ses familiers; en outre sur des animaux. Peu de temps après son entrée à l'Académie des Sciences, en 1692, il collabora à des expériences ayant pour objet d'observer les effets de la morsure. Le mémoire écrit par lui-même est conçu dans les termes suivants : « Le 20 août 1692, vers 4 heures du soir, l'Académie Royale des Sciences fit sur les Vipères quantité d'expériences, et comme M. Charas savait manier les animaux, c'est lui qui les tenait. »

Après qu'il eut manié onze vipères pour montrer la structure de leurs dents et mâchoires, et pour éprouver leur venin sur divers animaux, la douzième, qu'il tenait avec des pincettes par le milieu du corps, se redressant et levant la tête, le mordit à la main gauche, au-dessus du médius, entre la première et deuxième articulation. Toute l'assemblée fut émue, sauf Charas; il dit froidement que ce n'était rien, suça la plaie, la fit saigner par compression, puis fit avec une ficelle une ligature au-dessus de la blessure. Il voulut continuer, mais la compagnie l'obligea à rentrer chez lui, où il ne ressentit rien. Il fait néanmoins une seconde ligature au-dessous du poignet, puis se met au lit, et absorbe, vers 6 heures du soir, un verre de vin dans

(5) F. Redi, *Osservazioni intorno alle Vipere*, Fiume, 1664, 91 p. in-4° et Amsterdam, 1675.

(6) F. Redi, *Epistola de quibusdam contra suas de Viperis osservationes*, Amsterdam, 1675.

(7) Fontana, *Traité sur le venin de la Vipère*, Florence, 1781.

lequel il avait fait dissoudre 24 grains de sel volatil de Vipère. Vers 8 heures, il prend un bouillon chaud, avec jaune d'œuf et muscade, ce qui commence à le faire transpirer. Vers 10 heures, il absorbe encore 24 grains de sel volatil, qui le mettent en sueur universelle. Il retire alors les ligatures, ce qui fit cesser la douleur, et, par précaution, resta deux jours à la chambre » (8).

Mordu une seconde fois, dans les mêmes circonstances, le 2 septembre suivant, il se traita de la même façon, et avec le même succès.

Il est bien évident que ces deux morsures, en l'absence de symptômes graves caractéristiques, avaient été légères, et que CHARAS en eût certainement guéri, rien qu'avec sa belle sérénité.

Observation relative à un jeune homme. — Toutefois, dans un autre cas, dont il avait été témoin, dans sa boutique même, quelques années auparavant (1668) sur un jeune gentilhomme allemand, qui fut mordu au pouce en taquinant les Vipères, les symptômes d'envenimation vipérique avaient évolué au complet, et mis à mal la victime pendant quatre jours. CHARAS dut alors employer tour à tour, outre le sel volatil de vipère, les autres moyens dont il disposait, et que nous indiquerons plus loin.

Les effets de la morsure chez les animaux. — CHARAS ne se contente pas de noter les effets de la morsure chez l'homme, il les étudie aussi chez les animaux, chien, chat, poulet, pigeon... et ce sont les effets sur le sang qui le frappent le plus, les tâches hémorragiques disséminées sur toute la peau; l'action neurotoxique, cependant la plus importante car c'est elle seule qui entraîne la mort par paralysie respiratoire, semble lui échapper, ou du moins, il ne la formule pas.

Les Vipères et la Rage.

Il tient aussi à vérifier les opinions qui ont cours sur la Vipère : « *Nous avons souvent*, dit-il, *craché dans la gueule de plusieurs Vipères, même étant à jeun, mais les Vipères ont, peu de temps après, rejeté notre salive et n'en ont eu aucun mal, quoi qu'il y ait des auteurs qui veulent que, dans ces conditions, la Vipère devienne rabide.* »

Remarquons que, même si CHARAS eût été « rabide », sa salive l'étant aussi, la Vipère ne courait de ce fait aucun danger de contracter la rage, puisqu'elle se montre insensible à la salive du lapin rabique, qui renferme, comme on sait, le virus. La raison en est que son sang, comme son venin glandulaire, d'ailleurs, tue le virus, qui ne peut ainsi proliférer dans son organisme, et que tous deux le détruisent aussi *in vitro*. Mais les croyances populaires ont toujours établi un rapport entre la Vipère et la rage, attribuant à la première le pouvoir de guérir la seconde, bien avant qu'on ait pu savoir au juste ce qu'était le venin et ce qu'était la rage.

En fait, ces rapports existent : *les venins à eux seuls* (de Vipère, de Batraciens) *peuvent créer une immunité solide contre la rage à virus fixe, inoculée par la voie la plus sévère, l'encéphale;* associés au virus, ils en tuent l'agent vivant, tout en conservant leurs antigènes et ménageant ceux du virus, de sorte que *les mélanges venin-virus constituent un excellent vaccin à la fois contre le venin et contre le virus,* sans risque de réactivation de ce dernier. Le sérum des animaux venimeux se comporte exactement comme celui qu'on obtient en vaccinant les animaux sensibles au moyen du virus: il est à la fois antivenimeux et antirabique, retardant, quand il est employé seul, l'évolution du virus, et constituant un vaccin très efficace quand il lui est associé.

Mais, et c'est ici que la question était mal posée : les venins, pas plus que d'autres moyens anciens ou actuels, ne guérissent la rage déclarée; quand parfois celle-ci guérit, c'est spontanément.

De toutes ses observations et de ses expériences, menées avec autant de conscience que de connaissances techniques et d'habileté manuelle, CHARAS tire une déduction, qu'il formule ainsi : « *Il n'y a rien dans la Nature à qui l'on puisse donner, à meilleur droit, le titre d'aliment et de médicament qu'à la Vipère, puisqu'elle peut fournir une très bonne nourriture et de très bons remèdes.* »

La Vipère comme aliment.

Tout cela est exact; en fait, dans nos régions, quelques chasseurs besogneux, ou dépourvus de préjugés, consomment les Vipères sous le nom d'*Anguilles de montagne,* et les Couleuvres sous celui d'*Anguilles de buissons.* Toutefois le bouillon de Vipères, si employé au XVII[e] siècle par la Marquise de Sévigné et ses élégantes contemporaines, n'est plus guère utilisé, non plus qu'en Egypte celui de Cobra qui, au temps des Pharaons, avait la réputation de guérir la *lèpre,* dont faisaient partie, comme on sait, les cancers cutanés, les épithéliomas.

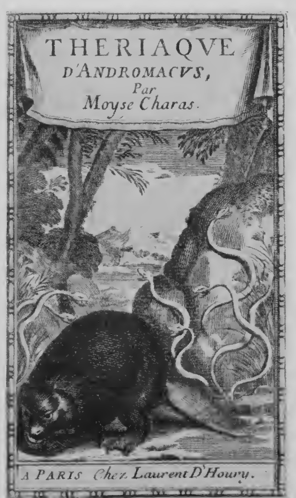
Il y a en outre le prix de revient, qui est un obstacle à la consommation des petites espèces : au tarif actuel de 4 francs (port compris) par sujet, d'un poids moyen

(8) Relation de l'Accident arrivé à M. CHARAS en maniant des Vipères et de la manière dont il s'est guéri par le sel volatil de Vipère, *Mém. de l'Ac. Roy. des Sc.*, t. X, 31 janv. 1603, p. 244-251.

de 50 grammes, un kilogramme de Vipères vaudrait au moins 80 francs, ce qui est un peu dispendieux... sans doute pour ne pas satisfaire tous les convives ; et cependant CHARAS a poussé le souci du détail jusqu'à donner des recettes qui rendent présentable un plat de ce gibier. Mais les grosses espèces, en particulier les Boïdés (Pythons, Boas...) rendent, au point de vue alimentaire, de grands services dans les régions où le cheptel ovin ou bovin est rare, car la comestibilité de la chair des Serpents, venimeux ou non, est certaine, même s'ils étaient préparés pourvus de leurs glandes venimeuses et de leur sang, les venins des glandes et ceux du sang étant détruits par la cuisson. En fait, FRANCIS DE CROISSET rappelle qu'à Canton, dans la rue des Serpents, on peut trouver une spécialité culinaire à base de Cobra.

Mais pour d'autres raisons, d'ordre économique et prophylactique, l'emploi trop généralisé des Serpents dans l'alimentation n'est pas à souhaiter, car ils représentent notre barrage principal contre la pullulation des Rongeurs, eux-mêmes destructeurs de nos récoltes, et qu'ils vont chercher jusque dans leurs refuges souterrains.

Ce rôle économique est d'ailleurs doublé d'un rôle prophylactique très important dans les régions où la peste fait des ravages, aux Indes par exemple, car les rats pesteux, dont les puces véhiculent le virus, et l'inoculent par piqûres, sont, comme les autres, traqués et détruits par les Serpents.



Frontispice de la *Thériaque d'Andromacus* (Edit. de 1685)

La Vipère comme médicament.

Quant à l'emploi de la Vipère comme médicament, on peut, sans exagération, affirmer qu'aucun animal n'a autant payé de sa personne dans l'art de guérir : de sa peau à son squelette inclus, toutes les formes médicamenteuses dues à l'imagination fertile des Apothicaires-artistes, lui ont été données, toutes les voies d'administration de ces médicaments ont été utilisées, et Georges Royer, le vieil apothicaire poitevin, avait grand raison de mettre sur son cachet : « *Venena Veneno.* »

Parmi tous ces remèdes, que CHARAS qualifiait d'exquis, c'est-à-dire souverains, ceux auxquels il reconnaissait le plus d'efficacité sont, par ordre de mérite, peut-on dire, *le sel volatil de Vipère,* obtenu en distillant des Vipères, et qui n'était autre chose que du carbonate d'ammoniaque ; *la poudre de Vipère,* obtenue en desséchant le corps de la Vipère dépouillé, privé de la tête, de la queue et des viscères, sauf le cœur et le foie, poudre que l'on conservait en l'agglutinant avec une certaine quantité de mie de pain et en faisant des plaquettes appelées *trochisques ; la graisse de Vipère* (axongia serpentum), qui entrait comme composant de l'emplâtre de Vigo, et enfin la *Thériaque* elle-même, que CHARAS administrait à la dose de deux drachmes à la fois (soit 10 centig. d'opium brut).

Traitement des Morsures.

En ce qui concerne en particulier le traitement de la morsure de la Vipère, toute la mise en scène recommandée par CHARAS : succion de la plaie, ligature au-dessus de la région mordue, administration alternative de sel volatil, de poudre de Vipère, de thériaque, parfois même associés à des adjuvants pittoresques et variés, tels que l'huile de Scorpion ou la poudre de corne de Cerf râpée, avaient au moins un avantage certain qu'il ne faut pas dédaigner quand on n'a pas mieux, celui d'occuper et de rassurer le blessé, de lui éviter l'angoisse qu'il dit avoir d'une fin prochaine, angoisse qui agit dans le même sens qu'une forte dose de venin, pour produire la dépression cardiaque et déclencher la syncope... dont on ne sait jamais si on reviendra.

Il est très vraisemblable que la Pharmacopée royale, dont CHARAS avait la direction et la garde,



renfermait tous ces remèdes exquis : que le Roy avec toute sa Cour, les Officiers du Jardin du Roy et tout le personnel de ce jardin, ont, comme il se devait, bénéficié de ces remèdes, dont, à 260 ans de distance, il ne reste plus que les formules. Vallot ne manqua pas en effet, d'administrer à la duchesse d'Orléans (Madame) de la poudre de Vipère dans l'huile d'olives, ce qui, naturellement, ne prévint pas la mort, survenue quelques heures plus tard. Ajoutons que toute la haute société participait à cet engouement, et qu'au point de vue thérapeutique, le XVIIe siècle peut être considédé comme le *Siècle de la Vipère*.

Pendant les neuf années (1671-1680) que MOYSE CHARAS passa au Jardin du Roy, il y remplit avec grand succès ses fonctions de démonstrateur, et suivit le cours de ses intéressantes recherches sur la Vipère.

Il y eût peut-être terminé sa carrière si des restrictions, préliminaires à la révocation de l'Edit de Nantes, ne l'eussent inquiété. Il ne l'attendit pas, et, sacrifiant à ses convictions religieuses la place qui lui convenait si bien, il passa successivement en Angleterre, où il prit son grade de Docteur en médecine, puis à Amsterdam, où le titre de Citoyen, qu'on lui décerna, lui conférait la nationalité hollandaise, et enfin en Espagne, où il se rendait pour exercer la médecine.

La réussite qu'il y trouva, surtout à la Cour, lui suscita beaucoup de jaloux : âgé de 70 ans, il fut jeté en prison, y frôla les fagots de l'Inquisition, non pas, comme le dira, soixante-quinze ans plus tard, CONDORCET, dans l'éloge qu'il fit de CHARAS, « *pour avoir mal parlé des Vipères* », en disant, contre l'avis d'un saint archevêque, qu'après avoir mordu une première fois, elles sont aussi dangereuses à Madrid qu'à Paris, mais surtout pour ses succès médicaux à la Cour et sa qualité de protestant.

Il dut, pour avoir la vie sauve, abjurer le protestantisme et s'éloigner d'Espagne. Revenu à Paris, Louis XIV l'accueillit comme un converti, et signa en 1692, les lettres patentes qui le nommaient Académicien Chimiste.

Pendant six années encore, il travailla avec la même ardeur sur un nombre varié de sujets, collaborant, comme il a été dit, aux expériences que réalisa l'Académie sur les Vipères, et y faisant admettre ses idées.

D'ailleurs, par la suite, chaque fois que l'Académie était à court de sujets, elle reprenait de nouvelles expériences sur les Vipères, surtout dans un but thérapeutique, de sorte que dans ses Comptes-Rendus et Mémoires, on voit défiler les vertus de nombreux médicaments, tels que l'eau de Luce, l'ammoniaque, le sirop de Vipères, la teinture de Vipères, etc., dont on a depuis, et avec raison, démontré la complète inefficacité.

Le XVIIe siècle, avec les observations et les expériences réalisées, d'une part au Jardin du Roy et à l'Académie des Sciences par MOYSE CHARAS, d'autre part à Florence par FRANCESCO REDI, marque une étape intéressante dans tout ce qui concerne la Vipère et son pouvoir, longtemps resté mystérieux, de tuer ou de guérir.

Il nous laisse effectivement, dégagées de tout l'empirisme des siècles passés, quelques indications précises, les seules qu'on pouvait espérer des moyens réduits d'investigation qui existaient alors. Ce sont :

1° La localisation du pouvoir de la Vipère dans la salive jaune qui sort des crochets pendant la morsure, salive qui est ainsi le venin ;

2° L'innocuité de ce venin déposé sur la peau ou introduit par la bouche, sa nocivité par les autres voies ;

3° La résistance de la Vipère à sa propre morsure, ou à celle des individus de son espèce ;

4° L'innocuité de la bile, prise intérieurement, ou appliquée sur l'endroit de la morsure, et son pouvoir balsamique ;

5° Enfin la croyance invétérée dans le pouvoir guérisseur de la Vipère contre son venin, d'autres venins et contre la rage, justifiant l'aphorisme *venena, veneno*, imprimé sur le cachet du vieil apothicaire poitevin GEORGES ROYER.

Ces notions bien établies, sauf la dernière, ralentissant un peu l'emploi des nombreux remèdes à base de Vipère, rendent de l'importance au vieux procédé de l'accoutumance ; car c'est dorénavant sur le venin et ses propriétés que se concentre l'attention des chercheurs. On établit son pouvoir diastasique, on fixe sa toxicité globale ; mais pendant plus de deux siècles encore, rien qui ressemble à l'allure passionnée avec laquelle MOYSE CHARAS et FRANÇOIS REDI multipliaient leurs observations et leurs expériences pour défendre leurs convictions respectives. Il faut arriver jusqu'à l'ère scientifique des microbes pour que la question prenne un nouvel élan par la comparaison qui devait bientôt s'établir entre les toxines bactériennes et les venins, qui sont des toxines renforcées.

Et, coïncidence assez curieuse, c'est encore au Jardin du Roy, devenu le Muséum national d'Histoire naturelle, que s'est ranimée la question, par les recherches que, dès 1888, C. PHISALIX avait orientées vers les venins et qu'il a continuées, depuis 1893, avec GABRIEL BERTRAND, sur le venin de la Vipère et les propriétés antivenimeuses de son sang.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE)

La Société royale de médecine et les remèdes secrets avant la Révolution

Il y a moins de deux siècles, empiriques et charlatans pouvaient, selon l'expression de P. Delaunay (1), dresser leurs tréteaux sans trop craindre les foudres admnistratives. Les brevets étaient délivrés par le premier médecin de S. M. Et, si l'on en croit cette mauvaise langue de Grimm (2), ce n'est pas Sénac, mais Mme Sénac qui « avait le département des charlatans et y jouissait des profits attachés que son extrême avarice voulait pousser aussi loin qu'ils pouvaient aller. Tout coquin qui payait grassement était sûr d'avoir une permission du premier médecin, délivrée par sa femme, pour vendre et débiter par tout le royaume des drogues souvent funestes à la santé du peuple ».

Des commissions avaient bien été instituées en 1755 pour vérifier les anciens brevets, examiner les nouvelles demandes, mais le requérant trouvait facilement quelque employé subalterne qui, moyennant finances, était toujours prêt à intervenir auprès de Mme Sénac, peu disposée à faire cesser un état de choses qui lui valait « tous les ans plus de cent mille livres de rente ». Et il y eut bientôt autant de brevets expédiés que de solliciteurs pour les acheter.

Louis XV essaya de mettre un terme à ces abus en créant, le 25 avril 1772 « une commission pour l'examen des remèdes particuliers et la distribution des eaux minérales ». Mais cette commission, composée de premiers médecins du Roi et de la Reine, du doyen de la Faculté, de docteurs-régents et de membres de l'Académie de chirurgie, outre qu'elle n'eut point l'heur de plaire à la très salutaire Facuté de Médecine, ne pouvait rien contre ceux de ses membres qui faisait débiter, de connivence avec quelques compères, les panacées de leur fabrication.

L'ordonnance du 12 avril 1776, fixant les conditions dans lesquelles les remèdes achetés par l'Etat seraient livrés au public, ne changea rien à la situation. Et il faut attendre l'année 1778 pour trouver un sérieux effort de répression.

Par Lettres patentes d'août, Louis XVI avait créé la Société royale de Médecine, chargée non seulement de l'étude des épidémies, mais aussi de la réglementation du commerce des eaux minérales et de l'examen des remèdes secrets.

Un des premiers actes de la nouvelle Société est de faire imprimer un avis au public pour lui faire connaître les mesures de protection prises pour assurer sa sécurité, pour le garantir contre les tromperies des charlatans.

USAGE de la Poudre de S. A. S. Madame la Princeſſe de CARIGNAN, contre les Convulſions des Enfans.

L'ON en donne aux Enfans à la mammelle dans une cuillerée de lait de leurs Nourrices, dans du bouillon lorſqu'ils ſont ſevrés, ou dans de l'Eau de Fleur d'Orange, ou dans de l'Eau pure, & jamais dans du Vin qui y ſeroit contraire.

A l'âge d'un an & avant, une priſe.

A deux ans, deux priſes.

A trois ans, trois priſes.

A quatre ans, quatre priſes.

Et à tous les autres âges, cette derniere doſe eſt la plus forte.

Il faut obſerver de donner cette Poudre avant que l'accident prenne, ou quand il eſt paſſé, & jamais dans le temps de l'accident même.

On peut chaque jour donner, après la premiere priſe, une deuxieme, même une troiſieme, s'il en eſt beſoin, en obſervant toujours le temps de l'accident à venir ou paſſé.

Il eſt eſſentiel pendant l'uſage de ce Reméde, de tenir le ventre libre à l'Enfant.

Le Paquet ſe vend 20 ſols.

PIA-DÉYEUX, Apothicaire, rue du Four St. Germain, près de la Croix Rouge, à Paris.

(1) *Le Monde médical parisien* au XVIIIe siècle, p. 299.
(1) Correspondance de Grimm, Diderot, Paris, Garnier, 1879, pp. 228-230.

Les possesseurs de remèdes secrets désireux d'obtenir l'autorisation de la Société, doivent lui remettre « une certaine quantité de leur produit, un exposé de ses vertus et, sous cachet, leurs recettes avec détails de préparation ».

AVIS NECESSAIRE AU PUBLIC.

Aux Armes de MONSIEUR, ſur le Pont Notre-Dame, à coté du Quai de Gêvres.

Par Permiſſion de Monſieur le Lieutenant Général de Police.

MAdemoiſelle DEVEAUX, compoſe l'excellent JUS DE REGLISSE A LA REINE, de la Compoſition du feu ſieur GABEAU, fait ſans gomme, pour la guériſon des rhumes, maux de poitrine, pituites & crachemens de ſang. On peut en faire uſage en tout tems, ſur-tout le ſoir en ſe couchant, & en mettre dans ſa bouche un petit morceau ſans le mâcher, & le laiſſer fondre. Il détache les flegmes de la poitrine, & ôte les eaux âcres qui occaſionnent la toux.

Ladite Demoiſelle DEVEAUX débite ce JUS DE REGLISSE, Maiſon de M. DEJOUI, Graveur en pierres fines & Marchand de Tableaux, Pont Notre-Dame, à côté du Quai de Gêvres, aux Armes de MONSIEUR, à Paris.

On y trouvera des boëtes de livres, demi-livres, quarterons, demi-quarterons & onces, leſquelles ſeront cachetées dans ſon adreſſe.

Vu & approuvé. A Paris, ce 20 Février 1775.

De l'Imprimerie de CHARDON, rue Galande.

Vû l'Approbation, permis d'imprimer, ce 24 Février 1775. LE NOIR.

Toutes les fois qu'une demande d'autorisation est présentée, deux commissaires sont nommés pour l'examiner ; ils font faire la préparation en suivant la formule donnée ; ils font faire les essais utiles dans les hôpitaux et peuvent même, avant de prendre une décision, solliciter l'avis de médecins réputés.

La Société fait afficher la liste des remèdes qu'elle a approuvés, dans ses bureaux, rue du Sépulchre (1) où tout le monde peut venir, de 9 heures à 1 heure et de 4 heures à 8 heures, pour transmettre des observations sur ces remèdes autorisés.

Cet Avis de 1778 va régler toute la conduite de la Société vi-à-vis des remèdes secrets.

Jusqu'à la Révolution, les lettres patentes, déclarations ultérieures, ne comporteront que des modifications de détail, qui n'ont rien changé à la lutte patiente, tenace et non sans résultat, quoi qu'on en ait dit, que la Société royale de Médecine va mener contre tous les exploiteurs de la crédulité publique.

Et il suffit pour s'en convaincre, de parcourir les registres où la Société transcrit les procès-verbaux rédigés par les commissaires.

Du 17 octobre 1780 (1) au 21 juillet 1789, elle est saisie de 442 demandes d'autorisation. Elle en accorde 100 et en refuse 342. Et encore, ces autorisations ne sont-elles que des permissions tacites d'exploitation, ne comportant aucune approbation de la Société qui, deux fois seulement, est d'avis de proposer au Roi la délivrance d'un brevet.

Sollicitée de divers côtés, aussi bien par le chaudronnier qui veut faire breveter un nouvel étamage de son invention, que par le parfumeur qui ambitionne de voir un aréopage de médecins approuver son eau de pucelle ou que par un menuisier qui a

(1) Où habitait Vicq d'Azyr.

(1) Le premier registre comportant les demandes présentées de 1778 à 1780 a disparu.

inventé un nouveau système de « lieues à l'anglaise », la Société Royale ne se borne point à refuser les autorisations demandées ; elle prononce des interdictions et ne manque pas, toutes les fois que faire se peut, de prévenir le public, par des avis insérés dans les journaux, de l'inutilité ou du danger de tel médicament.

Si elle veut bien accorder une permission tacite à des produits de beauté inoffensifs, elle se montre impitoyable envers tous les prétendus guérisseurs de maladies vénériennes.

Au sieur Goulu, qui a présenté une recette pour le traitement de ces maladies, elle répond par un rapport que signent Thouret et Jeanroi :

« La multitude de gens de cette espèce qui occupent la Société et sollicitent hardiment son approbation pour de prétendus remèdes, nous fait demander par quelle fatalité des gens sans titre, sans connaissance, de la lie du peuple, avaient ainsi acquis un droit sur la santé des citoyens de toutes les classes, car en fait de charlatans, les plus grossiers et les plus stupides sont souvent ceux dont les personnes au-dessus de ce qu'on appelle peuple, croient pouvoir attendre plus de secours. Telles sont les réflexions que nous suggère la recette du sieur Goulu qui n'est, comme celle de la dame Gigandes, qu'une ptisane purgative sudorifique connue. Le sieur Goulu a déclaré ne savoir pas écrire ; s'il n'eut pas su lire, il n'aurait pu prendre cette recette dans le premier bouquin, de la foule de ceux que le charlatanisme a produits sur les maux vénériens et mis à la portée de tout le monde. Le sieur Goulu ne mérite aucune approbation. »



NOUVELLE DECOUVERTE SALUTAIRE.

SUCRE DORÉ ANTI-VÉNÉRIEN.

Remede portatif, agréable, certain & commode, pour guérir à fond les maux vénérien s de toute eſpece & de tous dégres, ſans avoir beſoin d'aucuns ſecours ni avis étrangers, & ſans riſquer la néceſſité d'aucune opération, ni application douloureuſe, que toutes les méthodes & remedes connus exigent encore.

Par Mr. ROBERTOT, *ancien Chirurgien dans les Colonies.*

Et la Société royale clame son indignation quand le soi-disant inventeur est un médecin.

A un sieur Barthelemi, docteur en médecine à Marseille, qui a demandé l'autorisation de vendre un remède anti-apoplexique, non seulement la Société refuse toute approbation, mais elle ajoute encore quelques réflexions qui valent d'être citées :

« Ce n'est pas sans peine, disent Caille et Jeanroy, que nous voyons un médecin reçu dans une université du royaume, s'annoncer comme inventeur d'un remède secret et solliciter un privilège pour le vendre. »

A tous ceux qui croient pouvoir, comme au temps de Madame Sénac, obtenir une permission par l'oc-

troi de quelque présent, elle répond par le refus du cadeau et de l'autorisation sollicitée.

Les « pots de vin » proposés sont cependant des plus variés.

C'est un particulier, Evrard des Cœurs qui, résidant à Dortan en Bugey, annonce un petit cadeau quand il aura reçu l'autorisation sollicitée :

« Je me réserve, écrit-il, si cela vous fait plaisir, étant dans un pays de bonne truite, de vous en faire passer une caisse par la diligence de Lyon. »

Une autre fois, c'est un apothicaire de Mortagne qui, pour reconnaître le prix de l'honneur qu'on lui a fait en autorisant une de ses recettes, envoie à Vicq d'Azyr une des choses les plus rares de son pays « une caisse des plus belles pommes de rainettes blanches, qu'il a fait choisir à 12 lieux de chez lui » ; à ce « petit cadot de la plus respectueuse reconnaissance », Vicq d'Azyr reste insensible et note sur la demande : « refusé son présent ».

Lassone en fait de même pour le sieur Roberty qui demande le privilège de distribuer dans le royaume une poudre purgative.

Après avoir signalé dans son rapport que cette poudre est un mélange des purgatifs les plus usités et les plus connus, il ajoute :

« Pour m'engager à être favorable à l'obtention du dit privilège, le s^r Roberty m'a fait présent d'un Voltaire in-4° comprenant 18 volumes en attendant des marques d'une plus vive reconnaissance. Après avoir rendu l'ouvrage aud. s^r et l'avoir dispensé de sa reconnaissance, je conclus, Messieurs, que par rapport à l'inutilité de la poudre, à l'abus qui en proviendrait si la vente en était permise et à l'impertinence du procédé à mon égard, le dit s^r de Roberty devrait être débouté de sa demande ».

En tête d'une demande présentée par Benoit, marchand parfumeur, qui sollicite l'autorisation de vendre une poudre cosmétique, les commissaires ont inscrit : *refusé sa caisse.*

L'offre cependant était aussi alléchante que curieuse par son orthographe. Qu'on en juge :

« Je vous suplie de vouloir bien accepter une petite caisse de six bouteilles de liqueur duille danis des aindes quatre bouteille duille de Gerofle deux bouteilles de crème des Barbades Le tout est de ma fasson Je souette que vous les trouviée bonnes jennait fait beaucoup en mavie et toute les personnes qui en ont fait usage les ont toujours trouvée bonne. Celle cy ont au moin douze ans et c'est une bonne qualité dans cette marchandise. »

A côté de ces cadeaux en nature, de ces « bouteilles de vin de dessert » qu'un Desmonceaux de Villeneuve offrait à Vicq d'Azyr, sous prétexte qu'il ne pouvait les venir boire chez lui, d'autres substituaient des présents plus monnayables, sans plus de succès d'ailleurs.

NOUVELLE EAU ANTIVÉNÉRIENNE,

Sans goût ni odeur , des Sieurs QUERTAN & AUDOUCEST, rue de Sartine, n°. 58.

D E P A R L E R O I.

Extrait du Brevet de Sa Majeſté.

Les Srs QUERTAN & AUDOUCEST aſſurent le Public qu'il n'entre point dans la compoſition de leur Eau antivénérienne aucun corroſif ; qu'elle eſt douce & fort aiſée à prendre. Les perſonnes les plus délicates , les enfans & même les femmes enceintes , peuvent en faire uſage en toute sûreté. On n'eſt point obligé de ſe déranger de ſes affaires , ni de garder la chambre ; enfin , ce remede eſt ſouverain pour toutes les eſpèces de maladies vénériennes , même les gonorrhées les plus invétérées & les plus opiniâtres ; il les guérit en peu de tems ſans le ſecours d'autres médicamens , ni d'application ſur les parties malades ; on peut cependant ſe purger deux fois dans le cours du traitement, pour avancer la guériſon ; la première , quatre jours après avoir pris ladite Eau ; la ſeconde , vers la fin du Traitement ; la doſe eſt d'une once dans une pinte d'eau de riviere ou de fontaine , que l'on boit dans le courant de la journée , & que l'on continue pendant un mois , un mois & demi , & même plus long-tems , ſuivant que la maladie eſt plus ou moins invétérée.

On peut prendre cette Eau en tout temps , même pendant les plus grands froids , en la faiſant tiédir au bain-marie.

Le prix eſt de 15 ſols l'once pour Paris & la Province , priſe dans les dépôts établis. On a fait pour la commodité du public des bouteilles de huit onces , de 6 liv. de ſeize onces , de 12 liv. & de trente-deux onces , de 24 liv.

Leur demeure eſt à Paris rue de Sartine , à la nouvelle Halle , n°. 58.

Le Bureau de diſtribution ſera ouvert en tout temps depuis le matin juſqu'au ſoir. Les perſonnes de Province voudront bien affranchir les Lettres , ſi elles veulent avoir réponſe.

Nous Conſeiller d'Etat , premier Médecin du Roi, approuvons que les Sieurs Quertan & Audouceſt puiſſent faire imprimer le préſent écrit , & le faire publier dans les Journaux & autres papiers publics , conformément à l'Ordonnance du 12 Avril 1776. A Verſailles , ce 12 Mars 1778. Signé LIEUTAUD.

Permis d'imprimer le 14 Mars 1778. LE NOIR.

De l'Imprimerie de GUEFFIER , rue de la Harpe.

« Le s[r] Rouedy, écrivent Coquereau et Hallé dans un rapport daté de 1785, demande le privilège de débiter un préservatif des maladies vénériennes qui, dit-il, est non seulement parfaitement connu de la Société, mais encore est débité ouvertement à Paris chez M. Sage, apothicaire, rue de Bussy.

« Le s[r] Rouedy ajoute qu'il n'est point auteur de ce préservatif et qu'il le tient d'un membre de la Société, et assure de plus, qu'il n'est point un charlatan puisqu'il traite les maladies vénériennes avec succès et que d'ailleurs il ne donne que des remèdes connus ou qu'il a composés lui-même.

« Quelque victorieuses que paroissent à M. Rouedy toutes ces raisons, il croit devoir les appuyer d'une dernière qu'il regarde comme irréfragable : « C'est un petit bouquet, dit-il, de 25 louis, qu'il promet de faire passer au cas qu'on lui donne la permission qu'il demande. »

« Nous croyons qu'il ne sera pas plus aisé à M. Rouedy de convaincre la Société de la bonté de son préservatif et de la justice de ses demandes, que de l'honnêteté de ses démarches. En conséquence, nous croyons qu'on doit rejetter avec un égal mépris et ses offres et ses secrets. »

Le ton de cette lettre montre qu'il y avait quelque chose de changé depuis Madame Sénac. Nous verrons ultérieurement que la Société royale fit plus que de ramener simplement un peu d'honnêteté dans les habitudes de ceux qui étaient chargés de veiller à la répression du charlatanisme.

Maurice GENTY.

PILATRE de ROZIER

Inventeur d'un masque contre les gaz

Pilatre de Rozier, apothicaire, physicien, menant parallèlement à de profitables intrigues amoureuses des expériences sans nombre dont les mémoires de l'Académie royale des Sciences nous ont conservé le témoignage (1), avait, au début de 1783, imaginé un « procédé mécanique pour secourir les personnes surprises par les émanations ou fluides invisibles ».

Il soumit sa découverte non point cette fois à l'Académie, mais à la Société royale de Médecine qui désigna Macquer, Desperrières, Macquart et de Fourcroy, pour assister aux expériences du physicien.



Pilatre de Rozier crachant le feu

Elles eurent lieu à la brasserie du sieur Longchamp dans une cuve de sept à huit pieds de profondeur sur six de large d'où on venait de soutirer la bière.

L'épreuve de la bougie et des animaux plongés dans cette cuve avait démontré la présence de gaz dans plus des deux tiers de la hauteur. Pour y descendre, Pilatre de Rozier avait coiffé l'appareil de son invention.

« Cette machine, dit Fourcroy, consiste en un étui de cuivre qui a la forme du nez et qui s'applique exactement autour de cet organe à l'aide d'une chemise qui y est adaptée et d'un lacet qui se boucle derrière la tête ; à cet étui se joint un tube de cuivre, re-

(1) Sur Pilatre de Rozier, consulter : Dorveaux (P) : Pilatre de Rozier, *Bull. de la Société d'Histoire de la Pharmacie*, septembre-décembre 1920 et Cabanes (Charles) : La mort d'Icare. Pilatre de Rozier. *La Nature*, 15 décembre 1936.

courbé à peu près à angle droit, qui s'ajuste à l'aide d'une vis avec un canal formé de soye gommée d'environ deux pouces de diamètre dont la cavité est entretenue ouverte par un fil de fer tourné en spirale qui en occupe l'intérieur. Ce canal de dix ou douze pieds est destiné à traverser la couche d'acide crayeux et à entretenir une communication entre l'air et la personne plongée dans le lieu méphitisé. M. Pilatre de Rozier, pour satisfaire aux différentes difficultés qui lui ont été faites, a joint à cette machine des espèces de lunettes qui peuvent se réunir à l'étui dont nous avons parlé, pour garantir les yeux de l'impression des gaz, et même une espèce d'habit de peau ciré, impénétrable à l'eau, destiné à défendre la peau du contact de ces fluides, contact que quelques physiciens ont accusé d'être en partie la cause des effets funestes des vapeurs méphitiques. »

Avec cet appareil Pilatre de Rozier procéda aux expériences qu'il avait annoncées.

« Muni du canal et de l'habit ciré, raconte de Fourcroy, M. de Rozier est descendu au fond de la cuve, il s'y est couché sans éprouver d'accident, si ce n'est la rougeur du visage, une chaleur extérieure très forte et le picotement des yeux qu'il tenait fermés et qu'il n'ouvrait qu'avec un sentiment apparent de douleur ; il est resté plus d'une demi-heure dans la cuve, et il y serait resté beaucoup plus longtemps si on l'avait désiré ; il y parlait familièrement et se faisait très bien entendre des personnes placées autour de la cuve. Il y avait près de trois pieds d'acide crayeux au-dessus de sa tête. »

Comme le fait remarquer de Fourcroy, il s'agissait d'un procédé « simplement mécanique ».

Mais l'utilité en parut assez grande à la Commission de la Société Royale de Médecine pour lui faire émettre le vœu qu'un appareil de ce genre fût installé dans chaque corps de garde, « afin qu'on ait le moyen de secourir promptement les malheureux asphyxiés par le méphitisme, en pénétrant sur le champ dans les endroits où ils ont été frappés ».

Mais la proposition n'eut aucune suite. Quelques mois après, Pilatre de Rozier, enthousiasmé par les expériences des frères Montgolfier, ne songeait plus qu'à braver les dieux et avait oublié sa machine antiméphitique qui n'est qu'une des multiples trouvailles, mais non la moins curieuse, de l'inventeur génial et désordonné que fut cet émule d'Icare.

Maurice GENTY.

Mrs Macquer Desperrieres
Maquart et De Fourcroy

Messieurs

Une découverte qui tend a nous garantir d'un des fleaux qui acable l'humanité, intéressera sans doute votre respectable compagnie. Tel est le motif qui m'engage aujourd'hui a soumettre à ses lumieres un procédé mécanique pour secourir les persónnes surprises par les émanations ou fluides invisibles. Si elle daigne l'accueillir, ce sera un encouragement qui me déterminera a suivre un travail que tous les savans regardent comme très importans pour la Société.

J'ai l'honneur d'être avec respect.

Messieurs

Votre très humble
et très obéissant servr
Pilatre De Rozier

Secrétaire du Cabinet de Madame

au 1er musée ce 26. mars 1783.

LAVATER

M. Crouzon ne l'a point oublié dans le palmarès (1), qu'au cours du dernier Congrès des Aliénistes, il se plut à dresser des gloires suisses de la Science et de la Médecine :

Jean-Gaspard Lavater, est né le 15 novembre 1741 à Zurich, où il mourut en 1801. Son père était médecin. Est-ce à lui qu'il est redevable de ce goût de l'observation, de cette pénétration psychologique qui donnèrent naissance à la Physiognomonie ? Quoi qu'il en soit, le jeune Lavater embrassa avec ferveur la carrière ecclésiastique en 1761, fut élu diacre de l'Eglise Saint-Pierre à Zurich en 1778 et premier pasteur en 1786.

Il fut avant tout un grand écrivain. Il a beaucoup écrit, des cantiques spirituels, des poèmes bibliques, un tableau poétique, avec illustrations, des grands faits de l'Evangile. Il a écrit à Berlin les *Chants Helvétiques.* Il a écrit les *Chants Sacrés,* une nouvelle *Messiade*, etc.. On l'a appelé le Fénelon de l'Helvétie, mais son œuvre littéraire ne connut pas, à beaucoup près, le succès de la *Physiognomonie* (1775-1778), qui fut traduite en français et bientôt lue par toute l'Europe. J'ai dit cependant à Bâle qu'il avait eu des précurseurs, Grataroli et della Porta.

LAVATER.

Gœthe, qui fut l'ami de Lavater, sans partager ses convictions, nous le peint comme un prêtre animé d'une grande ardeur de prosélytisme, prenant toute la Bible à la lettre, inébranlable dans sa foi et accusant d'athéisme tous ceux qui ne comprenaient pas la religion à sa manière. Dans son idée, Christ et humanité, nous dit Gœthe, étaient synonymes. Le Christ est un ami qu'il faut s'efforcer d'imiter, d'égaler avec la ferme espérance d'y parvenir. Lavater ne trace-t-il pas, dans sa 17e lettre des « *Perspectives sur l'Eternité* » un tableau enchanteur « des joies sociales » qui attendent le juste dans le Paradis ? Ce don de prophétie, de double vue, qu'il n'était pas éloigné de s'attribuer, ne l'a pas desservi dans la Physiognomonie. On y trouvait, à côté de nombreux portraits de contemporains — dont celui de Gœthe est le plus justement célèbre — de profonds aperçus psychologiques. Mais il ne faut pas oublier que le goût et la mode de ces portraits et les modèles les plus parfaits datent du XVIIe siècle français.

Le mérite durable des « études physiognomoniques », qui prétendaient deviner l'intelligence, les sentiments, la valeur morale d'un personnage d'après son aspect physique, alors que ses prédécesseurs n'avaient vu que la physionomie en mouvement, c'est-à-dire l'expression et le caractère des passions, fut d'appeler l'attention des penseurs et des écrivains sur l'individu et l'individuel.

On a même pu dire que Lavater a été un des précurseurs de Nietzsche.

Ne nous décrit-il pas « un surhomme » dans ses fameuses perspectives sur l'Eternité — lesquelles lui attirèrent d'abord les critiques, puis l'amitié de Gœthe ? Il nous y montre avec un étrange réalisme, l'homme de l'au-delà, pourvu de sens très aiguisés et donc capables de toutes les jouissances. La Physiognomonie, on peut s'en douer, n'eut pas que des admirateurs. Zimmermann tendit un piège à Lavater en lui faisant découvrir des qualités nobles et sublimes dans le portrait d'un criminel.

C'est encore par Gœthe que nous savons qu'il eut comme détracteurs passionnés tous ceux dont le physique disgracieux trahissait la noirceur d'âme et les vices...

La foi brûlante de Lavater dégénéra en superstition. A force d'attendre et d'espérer des miracles, il devint à plusieurs reprises la victime de pseudo-thaumaturges et notamment de Cagliostro.

C'était un homme de cœur et un philanthrope. Il ne fut pas sans influence sur Gœthe lui-même et ce n'est certes pas un faible titre de gloire.

En 1798-1799, s'étant élevé contre le Directoire français, il fut déporté à Bâle ; rentré à Zurich, lors de la prise de Zurich par Masséna, il fut frappé d'un coup de fusil par un énergumène ; il fut peut-être une des victimes de la guerre, mais cependant il ne mourut que plus tard, en 1801. Nous ne pouvons que déplorer qu'il ait été une victime du Directoire...

On pourrait aussi dire qu'il fut un des ancêtres de l'intuitionnisme et de la phénoménologie, puisqu'il s'efforçait, par une vue intérieure et directe, de pénétrer dans la pensée et dans le sentiment intime d'autrui ; à ce titre, il doit intéresser les psychiatres et j'ai pensé qu'en passant dans sa patrie, nous lui devions un hommage.

Au surplus, son œuvre revit, au moins par moments ; la physiognomonie revient de temps en temps à la mode. Ainsi, nous trouvons dans « L'homme, cet inconnu », de Carrel, le passage suivant : « La forme de la figure, celle de la bouche, des joues, des paupières, et tous les autres traits du visage sont déterminés par l'état habituel des muscles plats, qui se meuvent dans la graisse, au-dessous de la peau. Et l'état de ces muscles vient de celui de nos pensées. Certes, chacun peut donner à sa figure l'expression qu'il désire. Mais il ne garde pas ce masque de façon permanente. A notre insu, notre figure se modèle peu à peu sur nos états de conscience. Et avec les progrès de l'âge, elle devient l'image de plus en plus exacte des sentiments, des appétits, des aspirations de l'être tout entier...

C'est là une réhabilitation de la physiognomonie. Mais j'ai dit que Lavater avait d'autres titres, et en rendant justice à Lavater, un des plus illustres enfants de la Suisse, je désire rendre hommage à Zurich, sa glorieuse patrie.

(1) Hommage à la Suisse et à ses médecins, Masson, édit.

Une belle page médicale

6. Brum. an 6e.

Vous penserez sans doute, Madame, que mon souvenir d'un objet bien médiocre est aussi bien tardif; j'en conviens: mais l'oubli dans lequel on ensevelit et nos pas et nos services, tels qu'ils soient, n'en vaut pas mieux.

Souffrez que je vous rappelle le mince salaire qui m'est dû, pour deux visites que je vous ai faites, plus une à M. Dallarde à votre prière. C'est un rien, je l'avoue; mais c'est de ces unités que se compose le pauvre pécule du Médecin; heureux quand on lui évite le dégoût de le demander!/.

Salut et Civilités/. Corvisart

payé de suite par moi Brunet

Gde rue Taranne n° 24.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE (OISE).

La part de l'Océanographie dans la découverte de la circulation du sang [1]

par le Docteur CHAUVOIS

Lauréat de l'Institut et de l'Académie de Médecine

En me retrouvant dans ce bel amphithéâtre où j'ai déjà eu quelquefois l'honneur de parler, je ne puis m'empêcher d'y retrouver aussi l'émotion alors ressentie, et aujourd'hui accrue par l'importance et la qualité du sujet que je me suis engagé à traiter.

Cette importance, cette qualité de mon sujet sont assurément bien exprimées par le seul rapprochement des deux idées contenues dans son titre : d'une part, l'Océanographie *ou tout au moins sa branche zoologique ;* d'autre part, la découverte de la circulation du sang. A les bien considérer, en effet, ce sont là comme deux masses imposantes, comme les deux pylônes d'un vaste pont sur lequel il est même assez impressionnant d'avoir à s'aventurer ! Et pourtant, j'espère bien, en conclusion, vous faire partager ma conviction que l'Océanographie peut revendiquer l'honneur d'avoir puissamment contribué à introduire dans notre savoir humain la connaissance la plus importante peut-être à acquérir : celle de l'exact parcours du sang dans l'organisme.

Découverte fondamentale, en effet, puisqu'elle est la clef pour se connaître ; et découverte dont il est d'ailleurs assez surprenant de constater qu'elle date de trois siècles seulement, puisqu'elle fut publiée pour la première fois par son auteur en 1628 (fig. 1).

Mesurez donc maintenant, dans le recul du temps, les *millions d'années* écoulées depuis que l'homme est apparu sur la terre et puis dites-vous tout à coup qu'il n'y a guère plus de *trois cents ans* qu'il a commencé à se comprendre par la juste notion de la circulation de son sang ; et déjà vous ressentirez, je pense, l'émotion d'une singulière grandeur dans l'histoire que nous allons raconter.



Fig. 1. Portrait de Harvey. (Gravure de Hall).

***

Mais, me direz-vous, avant cette date mémorable de 1628, quelle opinion les hommes avaient-ils donc du chemin de la vie en eux, car bien entendu ils n'étaient pas venus jusque-là sans en chercher le sens ?

Me gardant de remonter au déluge, je veux dire : aux étranges interprétations qu'on en peut lire dans les plus anciens livres chinois ou hindous, me gardant même d'aller chercher, dans notre civilisation occidentale,

(1) Conférence faite à l'Institut Océanographique, le 30 janvier 1937.

les traditions égyptiennes ou gréco-latines : d'Hippocrate, de Platon, d'Aristote, de Pline, j'arriverai tout de suite à la plus poussée, à la plus étudiée, à la plus « scientifique » — si j'ose hasarder pour elle ce mot — celle qui fut conçue au deuxième siècle de notre ère par le grand Galien, médecin grec de la ville de Pergame en Asie Mineure et qui, d'ailleurs, vécut longtemps à Rome. C'est qu'en effet sa conception va constituer pendant les treize cents années suivantes l'enseignement classique, l'enseignement « officiel », en dépit de toutes les obscurités et de toutes les difficultés qui ne pouvaient pas ne pas sauter aux yeux d'anatomistes et de physiologistes face à face avec l'expérience humaine ou animale. Mais, pendant ce long Moyen Age, on s'attacha bien plus à se pénétrer des doctrines anciennes qu'on jugeait prodigieuses de savoir, et à se les bien assimiler, qu'à les éprouver et à les contrôler. Et, du point de vue de la mécanique sanguine, ce fut donc la doctrine de Galien qui fit loi. Mais pour vous la bien faire comprendre, puisqu'elle va nous servir ensuite à comprendre le reste, il est indispensable que je parte d'abord de notre point de vue actuel, comme point de repère (fig. 2).

Vous savez tous que le plus ignorant aujourd'hui se représente pourtant que son sang est lancé par les cavités droites de son cœur dans ses poumons, où il arrive par un gros vaisseau, une grosse artère bifurquée : « l'artère pulmonaire » ; puis, qu'après s'être oxygéné, vitalisé, rougi dans les poumons, il est, par les « veines pulmonaires », amené aux cavités gauches du cœur, lesquelles le lancent par les « artères générales » dans toute l'économie, dans tous les tissus et dans tous les organes ; qu'alors il en ressort dévitalisé, en partie désoxygéné, noirci, et est recueilli par les « veines générales » qui le ramènent au cœur droit, lequel le relance dans les poumons, *pour que le cycle recommence.*

Au total, chacun sait que les ramures terminales des Artères Pulmonaires sont continuées par les radicelles initiales des Veines Pulmonaires lesquelles, après le cœur gauche, deviennent Artères Générales ; puis que les ramures terminales des Artères Générales sont continuées par les radicelles initiales des Veines Générales, lesquelles, après le cœur droit, deviennent Artères Pulmonaires, et qu'ainsi, par ces continuités successives, se trouve constitué un *circuit circulaire* parfait dans lequel le sang tourne en rond.

Cela qui nous paraît aujourd'hui si simple, si évident, et qui a pourtant demandé tant de siècles pour être constaté, cela devait donc vous être rappelé pour vous permettre de comprendre les idées toutes différentes que l'Antiquité et le Moyen Age se faisaient du parcours du sang. Et je suis bien obligé de vous en parler puisque ce sont elles que nous allons voir Harvey réformer par le chemin de la zoologie marine.

Eh bien ! chez les Anciens et au Moyen Age — autrement dit avant la grande réforme de 1628 — aucun soupçon que le sang tournât ainsi en rond. Pour eux (fig. 3), *deux arbres juxtaposés* : l'arbre veineux, l'arbre artériel absolument parallèles l'un à l'autre dans leur distribution et ne communiquant que dans un petit point de leur parcours, et c'était, supposaient-ils, au niveau du cœur par les « pertuis » qu'ils imaginaient exister à ce niveau dans la cloison commune aux deux cœurs. Et ainsi les deux arbres : veineux, artériel, conduisaient en définitive vers leurs branches terminales, deux « sèves » distinctes qui, après s'être répandues jusqu'aux plus fines extrémités, s'évaporaient, s'évanouissaient, disparaissaient définitivement chacune pour son compte et sans aucun passage, ici, de la sève veineuse dans la sève artérielle ni, là, de la sève artérielle dans la sève veineuse, en un mot : sans « circulation ».

L'arbre veineux qui, remarquons-le, représentait la « souche » initiale du tout (fig. 3), avait ses racines profondément enfoncées dans les parois de l'estomac et de l'intestin et c'est par là que les Anciens se représentaient que se ravitaillait cette sève qui s'évaporait, s'évanouissait dans les ramures terminales. *Et ce départ du cours du sang aux « racines digestives » n'était d'ailleurs pas si bête !* J'y reviendrai.

Des racines digestives, la sève nourricière était montée au foie par la Veine Porte (vue encore très juste), au foie qui la travaillait, qui l'élaborait et

l'amenait à perfection, pour « au sortir d'y celuy », disaient les vieux auteurs, être distribuée — *et c'est là où toute l'erreur des Anciens commence* — pour donc être distribuée par un double vaisseau, par une double veine, l'une descendante, l'autre

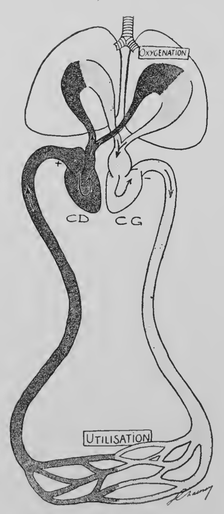


FIG. 2. — Le schéma par le moyen duquel on enseigne depuis trois cents ans la circulation du sang.

ascendante, à toutes les parties inférieures et supérieures du corps. Et c'est là, dis-je, que commence toute l'erreur de Galien : celle d'avoir considéré le gros « tronc sushépatique » qui sort du foie (fig. 3) comme donnant une « Veine Cave Descendante » et une « Veine Cave Ascendante » conduisant du sang chyleux ou veineux aux extrémités, à rebours de ce que nous savons aujourd'hui être le chemin du sang dans les veines, et alors que pour nous le dit « tronc sus-hépatique » n'est qu'un affluent tributaire du grand courant Veineux Cave Général, qui, de toutes les parties du corps, ramène le sang veineux vers le cœur.

Les Anciens avaient donc conçu cette idée que

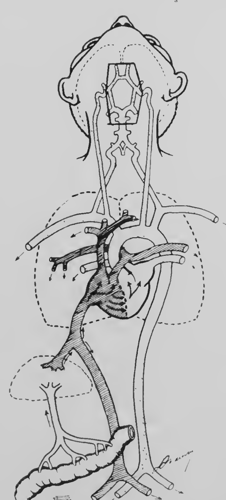
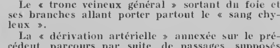


FIG. 3. — « L'arbre sanguin » tel que se le représentaient Galien et ses successeurs au Moyen Age.



La « racine » intestinale ravitailleuse.



Le « tronc veineux général » sortant du foie et ses branches allant porter partout le « sang chyleux ».

La « dérivation artérielle » annexée sur le précédent parcours par suite de passages supposés à travers la cloison interventriculaire, avec : le « ventricule gauche » fabricateur et « l'aorte » distributrice du sang perfectionné, dit « sang vital ».



Le fameux hexagone artériel de Willis, par lequel le « sang vital » pénétrait, pensait-on, dans les « ventricules cérébraux » pour se transformer en « sang animal » et se distribuer aux organes nobles par les nerfs (tubes creux, supposait-on).

le sang veineux sortant du foie s'en allait à « rebrousse-poil », si j'ose dire, nourrir de « sève

chyleuse » toutes les parties du corps, et ainsi pour eux, bien avant le cœur, le foie représentait le premier organe de distribution d'une première sève : cette sève chyleuse ou veineuse.

Et alors ils avaient imaginé que, sur la Veine Cave Ascendante que nous venons de dire, s'était développé le système du « cœur droit » par une sorte de dilatation ampullaire, d'élargissement musculairement renforcé d'une région de la dite Veine Cave Ascendante, pour, pensaient-ils, suffire au nourrissement des poumons, nourrissement qu'ils estimaient devoir être considérable en raison de leurs fonctions. Puis, ayant ainsi fourni le cœur droit et la Veine Artérieuse (notre Artère Pulmonaire d'aujourd'hui), la Veine Cave Ascendante se poursuivait par la Veine Cave Supérieure pour nourrir le thorax, le cou et la tête.

Mais alors, en voyant, accolé au « cœur droit », le « cœur gauche » et toutes les ramures artérielles qui en partent, ils estimèrent que chez les animaux, à côté de la première sève, pour ainsi dire : végétale, que nous venons de voir, existait une autre sève d'essence plus noble et plus subtile, fabriquée spécialement pour eux dans un « cœur gauche » et de singulière façon. Ils crurent en effet que le sang veineux filtrait du cœur droit dans le cœur gauche à travers des « pertuis » supposés dans la cloison les séparant et qu'alors, dans le cœur gauche, le sang *se spiritualisait* par arrivée et mélange d'air descendant des poumons. Mais comment : « descendant des poumons » ? Eh bien ! parce qu'ils conçurent que les Veines Pulmonaires se rendant des Poumons à l'oreillette gauche, et que nous savons, nous, ne contenir que du sang, charriaient de l'air et le jetaient sur le sang veineux transsudé, un peu comme les soufflets d'une forge soufflent sur le charbon ! Imaginez qu'ici le charbon soit le sang veineux ayant filtré par les fameux pertuis.

Tel était donc pour les Anciens l'office et, comme ils disaient : « l'officine » du cœur gauche, tout entier employé à cette fabrique de « sang vital » lequel était la grande supériorité, le grand privilège des espèces animales. Mais ils étaient un peu gênés en ce sens que, pour raison de symétrie, il leur semblait que le « sang vital » devait se distribuer à toutes les parties du corps comme nous avons vu faire le « sang veineux » ou « chyleux ». Il fallait donc bien que les poumons eussent aussi leur part de sang vital. Mais comment, — étant donné qu'ils avaient cru que les Veines Pulmonaires qui descendent des poumons en emportaient de l'air — comment ceux-ci allaient-ils pourtant recevoir du sang vital ? Ils trouvèrent cette explication très simple : c'est que les vaisseaux pulmonaires qui amenaient de l'air dans le cœur gauche pouvaient *à certaines heures* fonctionner en sens inverse ! A certains moments ils fonctionnaient comme des tuyaux descendant de l'air des Poumons et, à d'autres moments, ils leur montaient du sang vital.

Vous vous représentez comme tout cela était tarabiscoté et quelle somme d'imagination et d'ingéniosité en pure perte il avait fallu dépenser pour arriver à construire cette chimère, cet échafaudage ! Ce serait bien le cas ici de reprendre le mot latin : « *tantæ molis erat... !* », tant c'était donc un effort incommensurable... que de « prospecter » la Circulation du Sang.

En suivant maintenant le génial médecin anglais William Harvey, de Folkestone (fig. 1), médecin du roi Charles Ier (le décapité de Cromwell), Professeur d'Anatomie au Collège Royal des Médecins Londoniens, en suivant, dis-je, Harvey, reprenant à pied d'œuvre, dès les premières années du XVIIe siècle, et débrouillant tout le chantier, nous allons assister à la reconstruction complète de tout cet édifice.

Il serait d'ailleurs tout à fait injuste d'oublier que, depuis un certain nombre d'années déjà, de puissants aperçus sur le parcours circulaire possible du sang dans l'organisme avaient été jetés dans la science depuis un demi-siècle renaissante et commençant à secouer les anciens dogmatismes ; qu'en 1553 notamment on trouve une première mention très nette du passage du sang du cœur droit au cœur gauche à travers les poumons, en un livre qui fut brûlé avec son auteur, comme hérétique, à Genève, par ordre de Calvin : le « *Christianismi restitutio* » du moine aragonais Michel Servet ; qu'en 1559 un anatomiste italien qui vécut

à Padoue et à Pise, Realdo Colombo, dans le « *De Re Anatomica* » que cite Harvey, mentionne le même fait ; qu'en 1569, un autre grand anatomiste italien Andrea Cesalpino, dans ses « *Questionum peripateticarum* », reprend l'hypothèse de Servet et de Colombo et y ajoute même celle du retour vraisemblable du sang du cœur gauche au cœur droit par le grand circuit des organes.

Ceci dit sur les escarmouches qui, dans la seconde moitié du seizième siècle, annoncent un esprit nouveau, escarmouches dont il est certain que Harvey qui habita l'Italie, Padoue en particulier, de 1598 à 1602, eut connaissance, il n'en reste pas moins que l'édification de la Circulation du Sang doit lui être attribuée selon moi en pleine propriété. Et ce qui me fait penser que la paternité entière de l'*œuvre* doit, bien et valablement, lui être reconnue c'est que si l'on prend un ouvrage célèbre, contemporain de Harvey, l'ouvrage du maître qui, enseignant à cette époque à Padoue, y attirait les étudiants du monde entier, maître que Harvey connut et suivit, Jérôme Fabrice d'Acquapendente, on trouve dans son livre le plus récent (*nupperimé edito,* écrit Harvey) : le « *De Respiratione* », toutes les erreurs de l'Antiquité et du Moyen Age réunies et enseignées, en particulier celle-ci, contre laquelle Harvey commence à s'insurger dès sa Préface : que c'est par une aspiration simultanée des artères et des veines se mettant ensemble en dilatation, en diastole, que le sang peut recevoir à suffisance l'air qui doit le vitaliser. Harvey assista à ses Cours, et on ne peut vraiment pas dire que c'est de Jérôme Fabrice d'Acquapendente qu'il apprit la circulation du sang. Sans doute il y avait bien, de-ci, de-là, comme nous l'avons vu, des points de vue nouveaux depuis quelque temps timidement avancés, mais il fallut tout le génie de Harvey pour, après trente ans de labeur, d'expériences qui sont un chef-d'œuvre de méthode, édifier d'une façon absolument solide ce que les millénaires antérieurs avaient vainement cherché. Ce fut, en effet, en 1628 seulement que Harvey, qui était revenu d'Italie en 1602, fit imprimer à Francfort son « *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus* », ce qui veut dire : « Traité anatomique du mouvement du cœur et du sang chez les animaux », petit volume (fig. 4) qui contient bien au total 70 pages mais qui est un chef-d'œuvre de méthode expérimentale. On ne saurait trop le relire, et faire relire aux jeunes étudiants qui veulent prendre une leçon d'Introduction aux Sciences, car c'est, deux cent cinquante ans avant la lettre, du pur Claude Bernard.


5608
EXERCITATIO
ANATOMICA DE
MOTV CORDIS ET SAN-
GVINIS IN ANIMALI-
BVS,
GVILIELMI HARVEI ANGLI,
Medici Regii, & Professoris Anatomiæ in Collegio Medicorum Londinensi.

FRANCOFVRTI,
Sumptibus GVILIELMI FITZERI.
ANNO M. DC. XXVIII.

Fig. 4. — Page de titre de l'*Exercitatio Anatomica.*

Ces indispensables notions rappelées pour faire le point des idées avant Harvey et de la révolution qu'il opéra en produisant le circuit dont nous avons rappelé les éléments en commençant, me voici arrivé à pied d'œuvre de mon sujet de ce soir et qui est de vous prouver, en ce temple de l'Océanographie, les emprunts considérables que, pour édifier sa nouvelle doctrine, Harvey s'en fut faire à l'anatomie et à la physiologie des animaux marins, point de vue demeuré assez inaperçu — je crois même : tout à fait inédit — mais que j'espère bien vous démontrer par de nombreux textes.

***

Encore que, dans la « Préface » de son petit livre, Harvey invoque en plusieurs endroits des arguments tirés des animaux marins, je ne m'y arrêterai pourtant pas, parce que cela prolongerait démesurément le temps dont je puis disposer et qu'au surplus il faut bien dire qu'une préface n'est jamais qu'une conclusion que l'on fait sur un livre déjà écrit pour le résumer et le présenter. J'irai donc chercher tout droit, dans le « Traité » lui-même, les preuves des hautes connaissances de Harvey en Océanographie et les témoignages qu'il y prend pour appuyer la réforme qu'il propose.

C'est par l'observation et la critique serrée des « mouvements du cœur » que débute, dans le livre, cette « réformation ». S'attaquant de suite à ce que l'on pensait jusque-là, à savoir : que le cœur marquerait son remplissage en *sang* — en même temps, on s'en souvient, qu'en *air* pour le cœur gauche — par une sorte de grossissement actif, par un effort d'aspiration générale qui, disait-on, se traduisait au thorax, par le choc de la cavité cardiaque ainsi gonflée, Harvey établit que ce n'est nullement avec le remplissage du cœur que se produit le choc thoracique.

Et c'est, dès le début de cette capitale « démonstration-départ » au chapitre II du livre — le chapitre I n'étant qu'une brève introduction — que l'on trouve la marque des connaissances Océanographiques de Harvey et les emprunts qu'il compte leur faire. Je lis en effet :

CHAPITRE II

Des mouvements du cœur d'après les vivisections.

« Si l'on ouvre la poitrine d'animaux vivant encore, « et qu'on enlève la capsule qui l'enveloppe immédiatement, on voit d'abord que le cœur est tantôt en mouvement, et tantôt immobile et qu'il a ainsi un moment « d'action et un moment de repos.

« Ces faits sont plus manifestes sur le cœur des animaux à sang froid, tels que les crapauds, les serpents, « les grenouilles, les limaçons, *les crevettes, les crustacés,* « *les squilles et tous les poissons...* »

Ainsi donc, c'est en grande partie par la considération de ces animaux aux pulsations lentes — ainsi d'ailleurs que par celle, ajoute-t-il, des espèces animales supérieures quand elles sont prêtes de mourir — que Harvey va débrouiller ce que nous venons de dire sur la vraie « systole » et sur la vraie « diastole » du cœur. Que remarque-t-il en effet dans ces conditions d'observation facilitée ? Dans chaque mouvement du cœur, trois faits le frappent :

« 1° Il s'élève, se redresse, de manière à former une « pointe, en sorte qu'à ce moment il frappe la poitrine « et qu'on peut en sentir extérieurement le choc.

« 2° Toutes ses parties se contractent alors, mais de « façon plus marquée sur les parties latérales ; il semble « alors se rétrécir, devenir moins large et plus long. On « peut voir cela, d'une manière très nette, *sur le cœur* « *de l'anguille arraché* et mis sur une table ou dans la « main ; on le voit également *sur le cœur des poissons* « et des animaux à sang froid dont le cœur est conique « et allongé.

« 3° Si l'on prend dans la main le cœur d'un animal « vivant, on sent qu'au moment où il se meut, il devient « plus dur et ce durcissement est dû à sa contraction, de « même qu'en appliquant la main sur les muscles de « l'avant-bras, on sent qu'ils deviennent plus durs et plus « résistants au moment où ils font remuer les doigts. »

Et Harvey apporte cette quatrième remarque tirée à nouveau de ses observations marines :

« 4° Ajoutons que *chez les poissons et les animaux à* « *sang froid, comme les serpents et les grenouilles,* le « cœur devient plus pâle au moment de sa contraction, « et qu'il reprend sa couleur rouge de sang quand cette « contraction a cessé. »

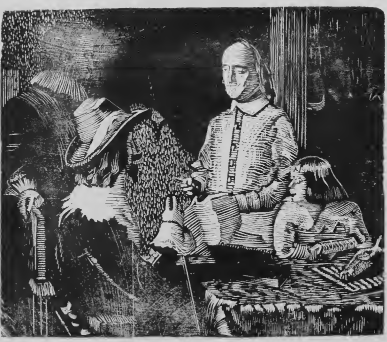
Et de conclure :

« Il est donc évident que les choses se passent tout « autrement qu'on le croit en général. On pensait qu'au « moment où le cœur choque la poitrine, choc qu'on sent « à l'extérieur, les ventricules se distendent, et que le

« cœur se remplit de sang, tandis qu'au contraire, en « réalité, le choc du cœur répond à sa contraction et à « sa vacuité. Ainsi ce qu'on pensait être la diastole est « réellement la systole. Et le cœur est réellement actif, « non dans la diastole, mais dans la systole. »

Cela, Mesdames et Messieurs, a l'air tout simple.

Or, ce n'était rien moins alors qu'une véritable révolution. Et représentez-vous combien d'heures d'observation patiente sur la table d'expérimentation il a fallu, avant d'oser prendre le contre-pied d'une doctrine qui semblait à tous jusqu'alors sacro-sainte, ayant derrière elle l'autorité mille fois redite et répétée des Pères mêmes de la Médecine, depuis l'antiquité jusqu'au « divin Vésale », ainsi que l'appelle HARVEY.

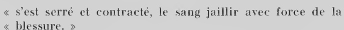


(Bois de Simone Ducroux-Chauvois).

FIG. 5 — HARVEY démontrant à Charles Ier les mouvements du cœur et du sang à l'aide d'un cœur d'animal inférieur sorti du corps et tenu sur une serviette.

Voici maintenant, avec le chapitre III, un autre contre-pied immédiatement pris par HARVEY contre les doctrines régnantes, contre-pied qui est le corollaire même de ses précédentes remarques sur la systole et la diastole du cœur, à savoir : que la diastole des artères n'est pas du tout un mouvement d'aspiration active de leurs parois, contemporain de l'aspiration diastolique du cœur, mais que la diastole des artères à laquelle correspond le pouls est le contre-coup et la suite de la systole du cœur et que leur affaissement ultérieur est aussi le contre-coup et la suite du temps suivant de repos, c'est-à-dire de remplissage et de dilatation passive du cœur. Et l'Océanographie va encore lui fournir à l'appui un argument remarquable, après d'autres qu'il vient d'invoquer :

« Si l'on coupe *sur un poisson* le canal qui mène le « sang du cœur aux branchies, on voit, après que le cœur



« s'est serré et contracté, le sang jaillir avec force de la « blessure. »

Autrement dit : s'exerce alors sur le sang la pression du vaisseau mis en diastole forcée par la systole du cœur.

Et voici enfin que s'achève l'édification fondamentale, telle que nous la respectons encore aujourd'hui, des jeux propulseurs en ces cavités et canaux où circule le sang. Cette fois, c'est l'activité pulsatrice des « oreillettes » qu'avec la même qualité d'analyse observe et décrit HARVEY. Et l'Océanographie lui est, en ce chapitre, d'une particulière utilité.

Ayant dit en effet que, d'après ses observations, il y a dans le cœur — compris les deux ventricules et les deux oreillettes — non pas quatre mouvements distincts, mais seulement deux systoles simultanées pour les deux oreillettes *précédant* les deux systoles ventriculaires, donc au total deux mouvements, HARVEY invoque l'état agonique du cœur des poissons pour bien dissocier ces deux ordres de phénomènes (chap. IV) :

« Si on observe ces phénomènes *sur des poissons et des « animaux à sang froid*, on voit que, lorsque le cœur plus « languissant commence à mourir, entre ces deux mou- « vements de l'oreillette et du ventricule il y a une cer- « taine période de repos ; le cœur excité à se mouvoir « répond plus lentement à cette excitation. Enfin, tou- « chant de plus près encore à la mort, il cesse ses con- « tractions, faisant comme une légère inclinaison de « tête ; les oreillettes font encore quelques obscurs mou- « vements, mais si peu perceptibles qu'il semble que ce « soit plutôt un signal de mouvement pour l'oreillette « que le mouvement lui-même. Ainsi le cœur cesse de

« battre avant les oreillettes, qui semblent survivre aux « ventricules. »

Et je lis, quelques lignes plus loin :

« *Chez les poissons, les grenouilles et les animaux sem-* « *blables,* qui n'ont plus qu'un seul ventricule, et qui ont « pour oreillette une poche placée à la base du cœur et « remplie d'une grande quantité de sang, on voit très « nettement cette poche se contracter d'abord, et le cœur « se contracter ensuite. »

Relatant enfin d'autres expériences, par exemple sur le cœur d'une colombe, et d'autres observations, par exemple sur l'œuf de poulet en incubation, Harvey conclut (chap. IV) :

« Si donc on veut approfondir les choses, on dira que « non seulement le cœur est le premier à vivre et le « dernier à mourir, mais que, dans le cœur lui-même, les « oreillettes et les parties qui, *chez les reptiles, les pois-* « *sons et les animaux semblables,* tiennent lieu d'oreil- « lette, vivent avant les ventricules et meurent après eux. »

« J'ai aussi observé, ajoute-t-il, que presque tous les « animaux ont un cœur, et non seulement, comme le dit « Aristote, les grands animaux et ceux qui ont du sang, « mais aussi les autres plus petits, qui n'ont point de « sang, *comme les crustacés et les testacés, les limaces,* « *les colimaçons, les écrevisses, les gammarus, les squilles* « *et beaucoup d'autres.* Même sur les guêpes et les mou- « ches, à l'aide d'une loupe qui permet de discerner les « petits objets, j'ai vu à l'extrémité de leur corps, à cette « partie qu'on appelle queue, un cœur battre, et j'ai pu « le faire voir à quelques personnes... »

Et plus loin :

« Il y a chez nous *une petite squille appelée en anglais* « *shrimp, et en flamand garneel.* On la prend dans la mer « et dans la Tamise ; son corps est tout transparent. « Souvent, après l'avoir mise dans l'eau, je l'ai montrée « à mes amis ; on pouvait très distinctement voir les mou- « vements du cœur de cet animal ; et, les parties exté- « rieures du corps étant transparentes, on apercevait, « comme par une fenêtre, les palpitations de son cœur. »

Ayant ainsi merveilleusement prouvé et campé le vrai mécanisme du cœur — et pour beaucoup, j'y insiste, *par l'observation de celui des poissons* — Harvey, arrivé à ce point de sa démonstration, fait remarquer (chap. V) :

« Mais là, comme dans un lieu obscur, on voit tous les « anatomistes tâtonner et hésiter, essayant en vain d'ac- « corder des opinions diverses et contradictoires, et « d'accumuler les conjectures, ainsi que nous l'avons « démontré plus haut. La principale cause de cette hési- « tation, et la seule cause de ces erreurs, me paraît con- « sister dans l'ignorance des rapports du cœur et du « poumon chez l'homme. En voyant la veine artérieuse « se perdre dans les poumons, ainsi que l'artère veineuse, « on ne pouvait comprendre comment et par où le « ventricule gauche va chercher le sang dans la veine « cave. »

Rejetant à nouveau le passage du ventricule droit au ventricule gauche à travers les invraisemblables pertuis de leur cloison, conception qu'il a déjà précédemment mise knock-out, il ajoute (chap. VI) :

« La voie est toute prête, elle est largement ouverte. Une « fois qu'on l'a trouvée, il n'y a plus de difficulté ; per- « sonne n'est plus arrêté, et on peut reconnaître la vérité « de ce que j'ai dit sur l'impulsion du cœur et des artè- « res, le passage du sang des veines dans les artères et « la distribution du sang dans tout le corps. »

Ce qu'il va, à cette fin, établir dans les chapitres suivants, c'est, somme toute, ceci :

1° Qu'il existe chez les animaux inférieurs sans poumons un grand courant *direct* des veines générales aux artères générales à travers le cœur. Et chose curieuse, sa *méconnaissance* d'équivalence des branchies aux poumons (1) va lui être *fort utile* pour se représenter que le cœur des poissons reçoit du sang veineux par un bout et expulse à l'autre bout du *sang artériel, pense-t-il,* et donc démontrer ce grand courant direct veino-artériel qui lui tient à cœur.

2° Que ce même courant transcardiaque se retrouve à l'évidence chez les embryons d'animaux à poumons tant que ceux-ci ne fonctionnent pas, et qu'un tel flux si général de veines à artères, dans toutes les espèces, ne peut pas ne pas subsister, alors que, l'animal étant né, les cloisonnements qui se sont établis dans son cœur ne permettent pourtant plus le passage direct.

3° Alors qu'il n'y a pas d'autre voie possible pour ce courant que le chemin des poumons ; autrement dit : qu'il s'établit à ce moment une circulation transpulmonaire. (*A Suivre*).

(1) Car on ne peut « arguer » du passage suivant où les branchies ne sont pas désignées ni assimilées à quoi que ce soit, et où on ne peut trouver qu'une vague intuition générale de la respiration aquatique. C'est dans la Préface du... *de motu cordis et sanguinis...,* lorsque, *prenant* position contre Fabrice d'Acquapendente et l'aspiration d'air par la diastole conjuguée des artères et du cœur, Harvey souligne cette *impossibilité* : « Com- « ment les phoques, les baleines, les dauphins, tous les cétacés « et tous les poissons habitant les profondeurs des mers, peu- « vent-ils, dans la diastole et la systole de leurs artères, à « travers l'immense nappe d'eau qui les entoure, attirer et « rejeter l'air par de rapides pulsations ! *Je ne suis pas éloi-* « *gné de croire qu'its absorbent t'air contenu dans l'eau et* « *qu'its y rejettent les futiginosités de leur sang.* »

Imprimerie de Compiègne.

La part de l'Océanographie dans la découverte de la circulation du sang

par le Docteur CHAUVOIS
Lauréat de l'Institut et de l'Académie de Médecine

(Suite et fin)

Je vous ai dit tout à l'heure que la difficulté d'interprétation des fonctions branchiales chez les poissons, au temps de HARVEY, avait en quelque sorte été d'un grand secours pour lui faire concevoir une continuité veino-artérielle transcardiaque qui fut sa « raison-départ » pour la rechercher chez les animaux au cœur cloisonné et qui ont acquis des poumons.

Il semble bien, en effet, d'après tous les textes de HARVEY, que ne voyant pas, chez les poissons (fig. 6), de cœur à l'issue de leurs branchies (parce que, disons-le aujourd'hui, leur corps extrêmement musculaire et mobile fait lui-même la propulsion du sang et supprime ainsi l'utilité d'un cœur artériel), HARVEY, ne se rendant pas un compte exact du rôle des branchies et dominé par l'idée d'une nécessité et préséance d'un cœur artériel chez tous les animaux, ait considéré ce cœur prébranchial comme l'analogue du cœur gauche chez les espèces supérieures et les branchies comme un organe nourri par lui au même titre que les reins ou le système nerveux.

Et voici maintenant le génial observateur qui appelle l'Embryologie en confirmation (chap. VI) :

« J'ai vu de plus que chez les embryons des animaux et « même des animaux qui ont des poumons, cette disposition « (de la continuité veino- « artérielle transcardiaque) « est encore très évidente. »

Et d'invoquer :

« ...la large ouverture « ovale faisant (sur le fœ- « tus) communiquer large- « ment la veine cave et la « veine pulmonaire » [*près de son embouchure à l'oreillette gauche, c'est-à-dire: les veines générales d'arrivée avec, somme toute, l'origine des artères générales de distribution.*] « Ainsi « le sang passe, comme par « un vaisseau unique, de la « veine cave dans la veine « pulmonaire et peut couler « à pleins flots jusque dans « l'oreillette gauche et le « ventricule gauche. »

Il connaît bien aussi l'autre passage, un peu plus haut situé, qui, chez le fœtus, établit une seconde communication directe du flux cave au flux aortique par le court-circuit existant alors de l'artère pulmonaire à l'aorte et qu'on nomme « canal artériel ». Et comme il voit ces deux routes disparaître par occlusion après la naissance, il se demande quel chemin peut prendre maintenant le courant sanguin si évidemment établi dans le sens des veines aux artères et qui ne peut pas,

FIG. 6. -- Schéma de la Circulation du Sang chez les Poissons (d'après A. Pizon).
En grisé, le Système Veineux. — En blanc, le Système Artériel.
On remarquera que si les poissons ont une ébauche de cœur droit, allant alimenter les branchies, par contre ils n'ont pas de cœur gauche, n'en ayant pas besoin, parce que le corps tout entier des poissons, qui n'est au fond qu'un muscle, en fait suffisamment office.

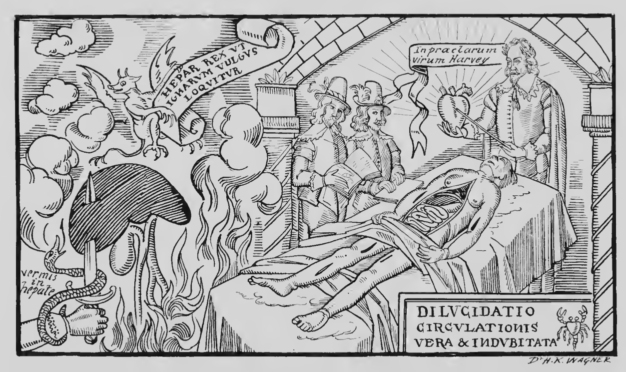


Fig. 7. — Allégorie exprimant la « révolution » opérée par l'enseignement de Harvey ayant dépossédé le foie (et la Veine Porte) de leur royauté, origine du fleuve sanguin dans la conception de Galien, pour ériger le cœur en « source souveraine », « divin fabricateur » de « chaleur » et « d'esprit vital ». (Bois du Dr H.-K. Wagner, obligeamment prêté par l'auteur et par la Revue *Le Foie*, n° 5, 1935, (Laboratoire Plantier), où il illustrait un article du Professeur agrégé Lévy-Valensi, sur « le Foie circulateur ».)

estime-t-il, ne pas se trouver continué par une autre voie lorsque ces communications de l'âge fœtal sont fermées. Il n'y a, dit-il, qu'une seule route possible : celle que les poumons, se mettant à fonctionner et se développant, doivent offrir à travers leur parenchyme par la continuité des artérioles pulmonaires finales avec les racines initiales des veines pulmonaires. Et ce chapitre VI, si capital, se termine ainsi :

« Chez les animaux supérieurs et à sang chaud, quand « ils sont adultes, je dis que le sang est poussé par le « ventricule droit dans l'artère pulmonaire et dans les « poumons, que de là il va dans la veine pulmonaire, puis « dans l'oreillette gauche, et enfin dans le ventricule gau- « che. Je vais chercher à prouver : d'abord qu'il peut en « être ainsi, et ensuite qu'il en est ainsi. »

Je ne suivrai pas plus longtemps Harvey dans ses magistrales démonstrations, tant de cette circulation transpulmonaire que de celle transorganique qu'il établit ensuite avec le retour du sang du cœur gauche au cœur droit par les artères et veines générales. Il m'aura suffi de vous montrer par quelques textes seulement — à côté de bien d'autres que j'ai passés, car le temps n'y suffirait pas — le secours qu'ont procuré à Harvey ses patientes observations de l'animal inférieur et en particulier des animaux marins (crustacés, poissons, etc.), *secours qui n'est ni plus ni moins que le départ même de sa découverte.*

N'avons-nous pas vu, en effet, la place fondamentale occupée par l'observation de ces animaux dans l'analyse et la discrimination scientifique des *vrais mouvements* du cœur (systole-diastole) ; et ensuite, cette même part fondamentale dans la compréhension du *parcours suivi* par le sang à travers le cœur et ses au-delà ? Alors, sans que j'aie à poursuivre par d'autres citations dont la répétition deviendrait fastidieuse en n'ajoutant rien de nouveau, dites-moi donc si j'ai eu tort de vous marquer que les observations zoo-marines de Harvey se trouvaient aux bases mêmes de sa démonstration de la Circulation du Sang.

***

Je pourrais donc m'arrêter là. Mais je me sentirais vraiment demeurer très incomplet et manquer

à mon devoir envers vous et envers l'actualité dans une question si capitale, si je ne saisissais l'occasion qui m'est offerte pour, dans une troisième et dernière partie, terminer réellement mon sujet.

J'ai à vous dire, en effet que, si admirable que soit la description que nous a laissée HARVEY (fig. 2), elle a été pourtant soumise par moi, en ces dernières années (1), à un travail de révision critique (fig. 8) laquelle ne touchant en rien, parbleu, au fait circulatoire lui-même — évidemment hors de tout conteste — s'attaque seulement au *départ* et aux *divisions* qui, par suite d'une interprétation erronée et tenant à l'époque où vivait HARVEY, furent faits de ce parcours.

Il suffit d'ailleurs, pour s'en douter, de se demander comment on avait bien pu en ce temps-là, alors que LAVOISIER à qui nous devons la découverte de l'oxygène et des fonctions pulmonaires, alors que Claude BERNARD à qui nous devons celle de l'oxydation dans les tissus, étaient encore si loin, comment on avait bien pu expliquer les étapes exactes du circuit sanguin.

Et pourtant nul n'avait jamais songé à remettre en question la légitimité d'un sectionnement vieux de plus de trois cents ans et qu'on se passait depuis. de la main à la main, en le considérant *a priori* comme définitif et invulnérable.

Or, je vous ferai apparaître comment naquirent en mon esprit certains soupçons et certains scrupules en examinant, à la lumière des faits modernes, le *départ* et les *divisions* du schéma classique, et comment je fus amené à en proposer une version toute autre, un schéma tout différent, tout en gardant bien entendu le « tour général » de HARVEY.

Sans vouloir reprendre ici, faute de temps, toutes les remarques qui se sont trouvées à l'origine de ma conception nouvelle, par exemple : que le schéma de 1628 toujours enseigné — le schéma « officiel », si je puis dire — accuse vraiment trop la tendance à nous « imager » le circuit humoral comme une sorte de chemin circulaire hermétiquement clos (fig. 1) et où le sang tournerait

FIG. 8 — Le « schéma » du Dr Chauvois.

(Figure extraite de « Circulation du Sang : schéma nouveau » et de « Pour comprendre nos Systèmes Nerveux »).

On notera :

a) les « départs » du cours sanguin fixés en I et II (I, Source Veineuse Porte ; II, Source Veineuse Cave) ;

b) l'étape suivante III, ou étape de l' « oxygénation » ;

c) l'étape IV, ou de la « distribution » ;

d) les doubles traits des Secteurs Veineux par lesquels on a indiqué — à l'exemple de Tzanck — les jeux d' « élargissement » ou de « rétrécissement » qui y tiennent un rôle si important ;

e) les deux « Secteurs lymphatiques » S. L. issus : l'un, du tube digestif ; l'autre, des organes généraux et qui « doublent » les deux secteurs Veineux ;

f) enfin les « flèches » descendant du Système Nerveux schématisent les influences vaso-motrices que ce système exerce sur tous les secteurs et notamment sur les sources veineuses.

(1) Dr L. CHAUVOIS : *Circulation du sang. Schéma nouveau.* Prix Mège de l'Institut et prix Bourceret de l'Académie de Médecine, un volume de 175 pages et 24 figures, avec Préface du Professeur Ch. Laubry, Membre de l'Académie de Médecine, (Baillière, éditeur, 1934).

Du même : *La machine humaine enseignée par la machine automobile* (Préface de Louis Forest), 1 volume de 180 pages et 28 figures. (Doin, éditeur, 1926).

éternellement, indéfiniment, sans qu'on nous montre *d'abord* les « entrées-départs » pourtant nécessaires *pour remplacer* en principes neufs ceux qui s'épuisent d'autre part, *et donc, au premier chef, ce début d'où partaient si bien les Anciens* : les veines du ravitaillement digestif « porte » (auxquelles nous devrons, nous, ajouter, je le montrerai plus loin, les veines de la récupération générale « cave ») ; par exemple encore, que le schéma de 1628, en ayant *transféré* à l'orcillette droite le début descriptif du circuit, nous fait partir d'une pompe propulsive *en cours de route :* le cœur, lequel n'est nullement à « l'origine » du ravitaillement sanguin, aux « sources » que je suis habitué de considérer dans tout fleuve que je décris, même si ce fleuve a en cours de route un moteur auxiliaire (on ne ferait pas, ai-je dit bien souvent, commencer la description de la Seine à la machine de Marly, si celle-ci avait été conçue pour accélérer le débit du fleuve) ; sans donc vouloir reprendre tous ces arguments tant de fois donnés par moi dans mon livre, mes articles, mes conférences, ni expliquer que les motifs de Harvey pour partir du cœur droit ne furent pas, *quoi qu'on aille répétant,* des raisons motrices mais, pour lui, des raisons de « source », *en croyant* que le sang reprenait là, nous dit-il : sa « chaleur » et son « esprit vital », je vais vous établir rapidement comme quoi mon nouveau schéma (fig. 8), tenant compte des découvertes depuis introduites dans la science par Lavoisier, Claude Bernard et la physiologie moderne, *ajuste* à ces découvertes le « tour en rond » de Harvey.

Et chemin faisant, vous verrez — une fois de plus — ce que j'ai aussi tant de fois démontré, me fondant précisément sur l'oxygène et les oxydations, à savoir : qu'après tout l'esprit général et la logique du circuit nourricier-sang dans la Machine Humaine ne sont autres que l'esprit général et la logique d'un circuit combustible dans une machine, par exemple : du circuit essence dans l'automobile à laquelle j'ai pu, vous le savez, très grossièrement, très schématiquement, et du point de vue des intentions d'ensemble seulement, comparer toutes les phases semblablement enchaînées que nous présente le plan locomoteur humain.

1° Voyez d'abord, de toute évidence, qu'il convient de commencer (fig. 8, I) la renaissance du courant sanguin au système des veines qui puisent incessamment sur notre « filtre » de triage : l' « intestin », *les sucs utiles* que celui-ci y détache des aliments, tout comme le « filtre à essence » de l'automobile ne laisse passer que *l'essence* pure séparée des résidus inutiles arrêtés par la membrane filtrante. Ces départs analogues, de même esprit, constituent ce que l'on nomme : la « pipe d'alimentation » dans toute machine. Vous savez ensuite que, dans la Machine Automobile, l'essence utile est portée par son tuyau collecteur à une chambre d'approvisionnement et de régulation de débit : la « cuve à niveau constant », tout comme les sucs alimentaires sont, chez nous, par la Veine Porte, conduits au « foie », et mis là en attente de débit à la consommation (fig. 9, 5-5).

2° Mais alors, remarquez, chez nous, le raccord sur le tuyau d'emport sus-hépatique de cet autre gros tuyau : la Veine Cave (fig. 8, II) qui amène de toutes les parties du corps autres que les parties digestives (desservies, nous venons de le voir, par la « collecte » Porte), qui amène, dis-je, le sang veineux sortant de toutes les autres régions du corps. Or, qu'est-ce, comme intention et comme esprit, que ce Système Veineux Cave venant rejoindre le Système Veineux Porto - Sus - Hépatique, sinon le « rapport au circuit » du sang encore utilisable, — et donc « récupérable » — qui, à chaque tour, sort des tissus et organes en même temps que le sang usé, lequel sera, lui, éliminé par les émonctoires : exhalaison pulmonaire, sueurs, urines... En un mot, vous voyez que le Système Veineux de sortie Cave représente cette récupération que fait sur une machine, quand celle-ci ne brûle pas intégralement à chaque tour le combustible envoyé, la récupération, dis-je, que cherche à faire un ingénieur intelligent.

3° Voyez en effet (fig. 8, III), après le confluent cavo-sus-hépatique, la destinée maintenant de ces deux sangs : le sang « neuf », si je puis dire, d'en-

trée intestinale et le sang « vieux » de récupération générale. Que leur manque-t-il pour pouvoir être utilisés ? Mais ce qu'il faut à toute essence pour pouvoir brûler, à savoir : de l'oxygène. Aussi regardez-les monter conjoints vers le cœur droit

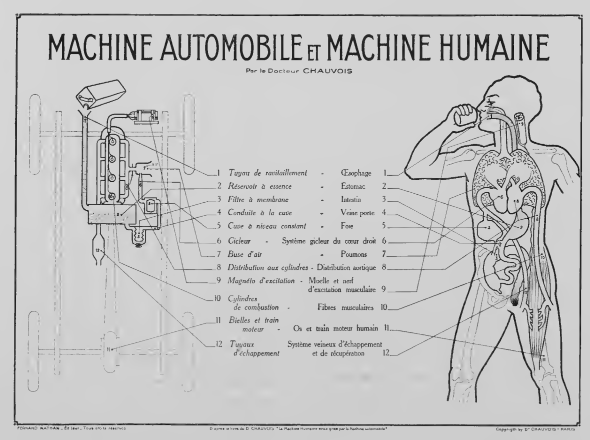


Fig. 9. — Suite chiffrée des opérations d'esprit analogue que, sur le plan locomoteur, on relève dans les deux machines. (Tableau mural en *couleurs*, et avec notice, pour l'enseignement dans les Familles et les Ecoles.) (1).

lequel, comme un gicleur de machine automobile (fig. 9, 6-6), les pulvérise par l'Artère Pulmonaire dans les Poumons, pour les pourvoir d'oxygène, de la même façon encore une fois que l'essence automobile est giclée dans une « buse d'air ».

4° Ceci fait, voyez encore que la quatrième et dernière étape du circuit nourricier sang dans la Machine Humaine (fig. 8, IV) est de même esprit et de même logique que la dernière étape dans le circuit essence, c'est-à-dire : la « distribution » en vue de la consommation et du travail. Tout notre « Système Pulmo-Cardio-Artériel gauche » qui puise dans les Poumons le sang oxygéné, puis se continue par le Cœur Gauche jouant le rôle de propulseur, enfin s'achève par les Artères Aortiques allant vers tous les organes, tout ce Système fait-il autre chose que ce que fait le « surcompresseur distributeur » et ses canalisations dans la Machine à essence, c'est-à-dire : l'envoi des combustibles oxygénés à la consommation ? (fig. 9, 8-8).

Il y aurait, évidemment, bien d'autres explications à ajouter, mais je suis obligé, faute de temps, d'être très schématique et on les pourra trouver dans mes livres. Quoi qu'il en soit, voilà suivi, *de ses origines vraies à ses fins véritables*, le cycle du sang dans la Machine Humaine, avec sa logique d'enchaînements que ne montrent en rien l'*ancien départ au cœur droit* et *ses deux divisions purement géographiques* : « petite circulation » ;

(1) Nathan, éditeur, 9, rue Méchain, Paris : 8 fr. 50.

« grande circulation ». Cela, encore une fois, ce fut de la topographie de début, de la topographie de surface et d'apparence — évidemment exacte, si l'on considere que quel que soit le point de départ d'un cercle on en fera toujours le tour ! Mais cette topographie ancienne n'est aucunement explicative et, au surplus, les idées qui sont à sa base, qui l'inspirèrent en 1628, sont complètement discordantes, ainsi que nous l'avons vu, avec les connaissances physiologiques apportées par la Science moderne.

Ne faisant pas ici un cours de médecine, je n'ajouterai pas, à ces raisons de simple logique mécanique fondées sur les notions que nous ont apprises Lavoisier et Claude Bernard, tant d'autres arguments d'ordre physiologique, pathologique, thérapeutique, que j'ai maintes fois exposés dans des Conférences Hospitalières ainsi que dans mon livre « *Circulation du Sang : schéma nouveau* » et qui m'ont valu le grand honneur de voir mes idées ainsi appuyées être prises en considération des plus illustres physiologistes et médecins de notre temps. Ne pouvant en nommer quelques-uns sans risquer d'en oublier un grand nombre, je prie ceux qui me font l'honneur d'être ici, de vouloir bien recevoir le témoignage de ma profonde gratitude.

Je m'arrête ; et maintenant, pour vous reposer de moi, vous verrez les principales choses que je vous ai dites, exprimées par un film que nous avons, M. Benoit-Lévy et moi, fait en collaboration et qui vous les récapitulera :

LA CIRCULATION DU SANG

(Leçon filmée du Dr Chauvois, réalisée par Jean Benoît-Lévy, Paris, 1935).

***

Et maintenant, permettez-moi, en finale, de vous lire mes conclusions, à dessein écrites pour qu'aucune improvisation ne puisse dénaturer ma pensée, ni fausser l'exacte vue des idées que je vous ai exposées.

Voici ces conclusions :

« Vous avez pu voir comment — à l'occasion de la fondation, en 1628, et en grande partie par l'observation des animaux marins, de cette incontestable et définitive notion : que le sang décrit un parcours circulaire — je me suis efforcé d'élargir le débat et de vous en présenter une vue totale, avec ses problèmes les plus actuels et les plus capitaux. J'ai, en effet, considéré qu'il était impossible d'amputer la question de toutes ses suites et conséquences et, en ne vous en présentant qu'un fragment, de vous laisser dans l'ignorance de l'ensemble.

Mais s'il vous est apparu que des désaccords modernes se trouvent surgir, en raison de la différence des temps et des acquisitions apportées par la Science, entre certaines interprétations originelles de Harvey et celles que nous devons en avoir aujourd'hui, je voudrais qu'il soit bien entendu, au terme de cette causerie, que rien de tout cela ne peut, en quoi que ce soit, tendre à amoindrir la portée immense, incalculable, de l'œuvre de Harvey. Me prêter une pareille tendance serait me faire une offense purement gratuite et totalement injuste. Vous avez pu voir, au contraire, qu'en mesurant la différence des deux enseignements qui en quelques années vont se succéder : l'un, celui de Fabrice d'Acquapendente encore entaché de toutes les erreurs du passé, l'autre déjà en gestation chez Harvey, j'y ai trouvé un argument non assez invoqué pour qu'on rende bien à son génie, à la personnalité de ses observations et de ses expérimentations, la propriété presque *entière* de la plus grande découverte qui ait marqué la biologie. Après cela, si ce prodigieux génie fut amené, faute de moyens suffisants, à expliquer son circuit tout différemment de ce que nous devons aujourd'hui concevoir — et au surplus à ne le faire ainsi, comme il le marque en maints endroits, qu'à titre d'hypothèse provisoire de travail — l'essentiel de la besogne avait été réalisé par lui et le chemin largement ouvert aux travailleurs ultérieurs qui pourraient avoir à rectifier certains détails. N'écrit-il pas, en effet, (chapitre I de l'*Exercitatio*), avec une modestie qui est encore une marque de sa supériorité intellectuelle : « Je rappellerai cette phrase du vieillard dans la Comédie : jamais personne ne peut vivre avec une

raison si parfaite que les choses, les années, les événements ne lui apprennent du nouveau. On finit par voir qu'on ignorait ce qu'on croyait connaître et l'expérience fait rejeter les opinions d'autrefois. Peut-être pareille chose arrivera-t-elle pour « le mouvement du cœur... » ; peut-être d'autres, profitant de la voie ouverte et plus heureusement dotés, saisiront l'occasion d'étudier mieux la question et de faire de meilleures recherches. »

De cette immensité du génie de Harvey, de la toute première place qu'il me paraît occuper au firmament des lumières de la pensée humaine, je vois enfin une suprême preuve *dans cette envergure qui le fait, pour découvrir la vérité, s'adresser d'emblée aux Sciences Biologiques générales.* Au lieu de se confiner étroitement dans l'obscurité du cadavre humain ou dans les difficultés qui encombrent et surchargent l'observation de son mécanisme vivant, trop compliqué et mal déchiffrable, Harvey s'en va tout de suite chercher la simplicité primordiale dans les organismes inférieurs et, au premier rang, dans les organismes marins, et c'est par cette voie indirecte, mais sûre et débroussaillée, que peu à peu il ascensionne jusqu'à atteindre le sommet d'où tout désormais apparaît clair de ce que les millénaires antérieurs avaient en vain cherché !

Mesdames, Messieurs, je suis particulièrement fier d'avoir pu vous montrer que, dans cette ascension, le repère qui l'a le plus souvent guidé c'est la Science même qui est la raison de ce bel Institut où nous nous trouvons aujourd'hui ; particulièrement fier de pouvoir dire aux Maîtres qui y enseignent et par qui, souvent aussi, des notions nouvelles, filles de l'Océanographie, furent introduites dans le savoir Médical — n'est-ce pas le lieu de rappeler la découverte, à départ Océanographique, de l'anaphylaxie par le Professeur Portier — de pouvoir donc dire à ces Maîtres qu'ils peuvent revendiquer *pour bien leur* l'un des plus clairs génies qui se soient jamais rencontrés : William Harvey, de Folkestone, Médecin du Roi, Professeur d'Anatomie au Collège des Médecins de Londres, descripteur et probateur émérite de la Circulation du Sang. »

L'ILLUSTRATION ANATOMIQUE DANS L'ŒUVRE DE VÉSALE

Sous ce titre, le Dr Chaigneau, qui a pu consulter à la bibliothèque d'Angers un magnifique exemplaire de la *Fabrica*, a consacré à l'œuvre de Vésale un travail inaugural du plus haut intérêt.

« C'est le grand mérite de Vésale, dit-il, d'avoir donné à l'anatomie une orientation nouvelle. Fort de son savoir et plein de l'audace que lui conférait sa jeunesse, Vésale ose, le premier, contredire Galien. Au cours de ses voyages à travers la Belgique, la France et l'Italie, il voit ou pratique lui-même de nombreuses dissections. Observateur avant tout, il montre que l'anatomie d'un organisme déterminé, ne doit pas se baser sur des hypothèses ou des analogies, mais sur la description des viscères ou des muscles, tels qu'on les découvre à l'ouverture du cadavre.

Non content d'enseigner du haut de sa chaire de l'Université de Padoue et des villes voisines, Bologne et Pise, il voulut faire profiter de ses découvertes les facultés étrangères et ses successeurs. Il nous a laissé une série remarquable d'ouvrages anatomiques et chirurgicaux. Sa « *de Humani corporis Fabrica* » restera un des monuments les plus importants, sinon le plus important, de l'histoire de l'anatomie par son texte et peut-être plus encore par cette illustration admirable qui n'a jamais été dépassée par la suite, et qui est l'œuvre de son ami Jean-Etienne de Calcar, disciple du Titien.

Ce qui nous frappe le plus dans l'histoire de l'anatomiste belge, ajoute M. Chaigneau, c'est sa jeunesse. A 24 ans il est professeur, à 29 ans il publie un ouvrage considérable, sur beaucoup de points en désaccord complet avec les théories admises avant lui. Il fallait se sentir bien sûr de soi pour oser s'attaquer, par écrit surtout, au grand Galien. Comment, en si peu d'années, Vésale avait-il

pu réunir une telle documentation ? Plutôt qu'un véritable novateur n'a-t-il pas été un encyclopédiste qui a rassemblé les découvertes de ses prédécesseurs pour se les attribuer ? Comment se faisait-il que dès 1541, dans son anatomie, Ryff ait publié des gravures qui, deux ans plus tard, orneront la « *Fabrica* » ? Ces planches devaient exister quelque part, même elles devaient être assez répandues pour être connues jusqu'en Allemagne.

Il est certain, que l'âge relativement jeune de Vésale surprend souvent. Mais, il ne faut pas oublier qu'au XVI[e] siècle, l'anatomie était loin d'être aussi détaillée qu'aujourd'hui. Si les os, les muscles et les viscères étaient bien connus, les vaisseaux et les nerfs l'étaient beaucoup moins ; l'anatomie des tissus, l'histologie n'existaient pas encore. D'autre part, les humanités étaient achevées beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui. De bonne heure, Vésale connaissait les travaux de Galien ; il avait même été chargé d'en faire une traduction par le célèbre éditeur Aldinus Junta. Il ne lui restait qu'à vérifier sur le cadavre l'exactitude des affirmations du médecin de Pergame. Ses voyages à travers le monde, en même temps qu'ils avaient développé son esprit critique, lui avaient montré les défauts des plus illustres Maîtres de cette époque. Arrivé à Padoue, il bénéficie d'une des Facultés les mieux organisées de son temps, grâce à la puissante protection de la République de Venise. Quant aux tables reproduites par Ryff, en 1541, elles existaient déjà depuis quelque temps mais ne servaient qu'à l'enseignement théorique. Si elles n'avaient pas été la propriété de Vésale, d'autres auteurs contemporains n'auraient pas manqué de les reproduire.

ANATOMIA
Viri in hoc Genere Princip.
ANDREÆ VESALII BRUXELLENSIS; in qua tota humani corporis fabrica, iconibus elegantissimis, iuxta genuinam Auctoris delineationem æri incisis, lectori ob oculos ponitur: additis
Unicuiq; figuræ notis, et indicibus Alphabeticis, quibus Philosophiæ ac Medicinæ studiosi ad facilem et absolutam totius Anatomicæ rei cognitionem tanquam manu ducantur.
Opus perinsigne et utilissimum, nunc primum quam emendatissime editum
AMSTELODAMI
Excudebat Ioannes Ianssonius 1617

Imprimerie de Compiègne.

Une figure originale
Le Docteur VÉRON

Parmi ceux de la jeune génération, il en est peu qui connaissent le nom de ce médecin qui fit tant parler de lui sous Louis-Philippe. Bien curieuse figure, en vérité, que ce personnage aux talents si divers qui fut à la fois médecin, auteur, industriel, journaliste, directeur de l'Opéra et député. Sa vie prodigieuse, échelonnée entre le Directoire et le Second Empire, connut une des époques les plus mouvementées de notre histoire ; il a vu passer successivement cinq régimes dont deux empereurs et trois rois. Doué d'une robuste santé lui permettant une grande activité physique, servi par des relations nombreuses et brillantes, il fut de ces heureux qui ne connaissent que le succès au cours de leurs entreprises.

Né sous le Consulat, le 5 avril 1798, rue du Bac où son père était papetier, il fit de médiocres études au lycée impérial (1), où il resta jusqu'en 1816, ayant comme condisciple, en troisième, Eugène Delacroix. Il assista à l'entrée des Alliés à Paris. Quarante ans plus tard, écrivant ses souvenirs (2), il n'avait pas oublié la vive émotion qu'il ressentit « de rencontrer un de ces barbares dans les rues de Paris ».

Son biographe (3) raconte qu'étant encore collégien, il préférait aux livres « les minois chiffonnés, les cotillons faciles » auxquels il n'était pas insensible dès l'âge de quinze ans, et qu'en guise de récompense, il demandait à son professeur de violon, qui faisait partie de l'Opéra, de le conduire dans les coulisses où il lorgnait de près les danseuses.

Portrait de Véron.
(*in* : Biographie par Mirecourt).

Quelle joie c'eût été pour ce précoce viveur, si on lui avait prédit que quinze ans plus tard il y reviendrait en maître ?

Au sortir du collège, Véron se sentit attiré du côté de la médecine beaucoup plus par ambition que par vocation. Dans la même maison que lui, habitait le Dr Auvity, médecin du roi de Rome. La réputation et les honneurs dont fut entouré ce médecin d'enfants, firent sur le fils du papetier une profonde impression qui décida de sa carrière.

Inscrit à la Faculté, le jeune homme fut un étudiant travailleur.

Dès 5 heures du matin, il se rendait à l'hôpital de la Pitié, s'efforçant d'arriver avant la voiture qui amenait les cadavres non réclamés des hôpitaux, car il tenait à choisir ses sujets. Passionné pour l'anatomie et la dissection, il préparait la leçon du jour le scalpel à la main. Après les études anatomiques qui duraient jusqu'à midi, il partait avec ses camarades « respirer l'air pur du Jardin des Plantes, tout en causant botanique et anatomie comparée ». Un jour, ils furent « requis pour collaborer à la dissection d'un éléphant mort de maladie ».

Le 1er janvier 1820, Véron fut nommé second au Concours d'Externat (1) sur 91 candidats, et choisit le service de Boyer à la Charité.

C'est à cet hôpital que Véron nous raconte avoir été séduit par la beauté d'une jeune religieuse de 22 ans, avec laquelle il prolongeait des causeries et des regards qui attirèrent l'attention. Longtemps après, il gardera le souvenir de celle qu'il désigne sous le nom de sœur Marguerite et dont il donne un portrait flatteur : « Elle était de la beauté la plus rare et la plus distinguée... des sourcils noirs arqués et bien dessinés, les yeux bleu clair avec de longs cils noirs... les ailes du nez mobiles, et gracieuses... » Chaque fois, elle le priait de s'éloigner. Surveillé par une vieille sœur qu'il appelle Cunégonde, il fut dénoncé et convoqué le lendemain devant Madame la Supérieure qui avait fait son rapport à l'Administrateur. Réprimandé pour son attitude, il fut prié de quitter la Charité, tandis que la pauvre sœur, si peu fautive, était envoyée à Cayenne dans un couvent de son ordre. Dans une dernière entrevue, elle avait souhaité à l'imprudent « d'être heureux sur cette terre et de réussir dans toutes ses entreprises.

L'aventure, racontée par son auteur sur ses vieux jours, ne dut pas passer inaperçue des Goncourt qui y trouvèrent vraisemblablement le sujet de leur roman: *Sœur Philomène,* paru en 1890. Pour des amateurs de réalisme, si parfaits observateurs, il y avait là, on en convient, de quoi tenter des romanciers. C'était pour eux une occasion unique de faire apparaître des conflits de sentiments dans un cadre d'une réalité saisissante. La triste et imprudente aventure de l'interne Barnier mérite d'être relue par les médecins qui ont connu la rue du Fer-à-Moulin, Bicêtre et la Charité. La vieille salle de garde de cet hôpital avec sa « voûte en arceau » y est évoquée par les auteurs qui vinrent s'y documenter, en 1860, dans le service de Velpeau où ils s'étaient fait introduire par Flaubert.

Ainsi qu'il arrive bien souvent, ce n'est pas toujours dans leur imagination, c'est dans la réalité même de la vie, la leur ou celle des autres, si fertile en faits divers, que les romanciers viennent chercher une part de leur inspiration, libres ensuite, pour les besoins de la cause, de romancer l'intrigue à leur convenance.

Obligé de quitter la Charité, Véron passe aux Enfants Malades dans le service du Dr Guersant.

Le 6 novembre 1820, il se présentait au Concours d'Internat. Il y avait 17 places vacantes pour 123 candidats. Portal, premier médecin du Roi, présidait le jury, composé de Magendie, Boyer, Honoré et Nicod. Les « questions » tirées au sort furent : *Fractures du péroné et leur traitement. Décrire la trachée-artère et les bronches. Exposer les signes, les terminaisons et les bases du traite-*

(1). Lycée de l'Egalité sous la Révolution, plus tard Lycée Louis-le-Grand.

(2). *Mémoires d'un bourgeois de Paris,* 1853-1854-1855.

(3). *Le Dr Louis Véron,* par Eugène de Mirecourt.

(1). Les externes étaient désignés à cette époque sous le nom d' « élèves externes en médecine de 2e classe » pour les différencier des Internes ou « élèves internes en médecine de 1re classe ».

ment du croup. Formuler un julep avec le Kermès ; on peut croire que Véron fut particulièrement brillant, puisque le 28 décembre, il était reçu premier, son ami Blache n'étant que sixième.

Véron fit un Internat de chirurgie et de médecine : à la Charité chez Boyer, Roux, Fouquier et Chomel, à Saint-Louis chez Richerand et Biet, où il eut comme camarades Andral, Bouillaud et Velpeau. En 1822, il passa à l'hospice des Enfants-Trouvés, chez Baron, celui qui, sous la Restauration, fut médecin des Enfants de France. C'est là qu'il recueillit des observations pour sa thèse et pour plusieurs mémoires parus en 1825. Il fit avec Baron plus de 150 autopsies de nouveau-nés et étudia « dans une cuillère les gouttelettes de lait de plus de 200 nourrices ».

C'est en évoquant ses débuts en médecine infantile que Véron écrira plus tard : « Il y avait loin de tous les spectacles du matin dans les amphithéâtres et dans les hôpitaux, aux spectacles du soir que je dirigeai plus tard dans les coulisses de l'Opéra, où se produisaient aussi quelques nouveau-nés mais très peu de bonnes nourrices ».

Malgré la vie tumultueuse menée si longtemps dans l'agitation mondaine, malgré les flots d'or recueillis avec une apparente aisance, les années ne parvenaient pas à lui faire oublier les heures studieuses consacrées à la médecine. C'étaient celles de sa jeunesse où les joies les plus pures ne sont pas celles qu'apporte l'argent, mais la seule récompense trouvée dans l'amour de l'étude et la satisfaction du devoir accompli: « L'étude de la médecine, dira Véron, élève l'âme, donne de la force et de la virilité à l'esprit et au caractère... J'aimais cette étude, cette pratique si émouvante de la médecine, et lorsqu'il me fallut renoncer à continuer ces travaux qui n'avaient point été sans fruits, j'en éprouvai des regrets pleins d'amertume. » Mieux valut pour lui et pour la médecine qu'il en soit sorti à temps. Sa tournure d'esprit publicitaire, commerciale, cynique parfois, aurait pu le pousser sur une voie dangereuse.

Celui qui faisait de tout « une affaire » et voulait se lancer dans la médecine « en prenant le haut du pavé, moitié par son savoir, moitié par son savoir-faire » n'était pas dans de bonnes dispositions pour continuer la tradition médicale.

Tout en faisant son service d'interne et en consacrant le temps nécessaire à l'étude, Véron se révéla d'une façon précoce passablement dissipé. Le soir il menait joyeuse vie dans les coulisses des théâtres, les cafés, et les restaurants à la mode, assez heureux pour augmenter par le jeu les petites mensualités versées par ses parents : « Pendant près de trois mois, je gagnai ainsi jamais moins de cent francs par jour, et souvent de plus grosses sommes. »

Plus tard, moins heureux, et à court d'argent, il trouva le moyen, grâce à des appuis, de se faire nommer professeur à la *Société des Bonnes Lettres,* milieu congréganiste très fermé où ce diable d'homme arriva à se faire délivrer des certificats édifiant par le curé de Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse. C'est du moins ce que raconte son biographe. Il y fit, pendant deux ans, un cours de physiologie sur les organes des sens, tout en préparant son droit, qu'il ne continua pas.

Admis à l'Ecole Pratique (1), il concourut pour un prix, ayant comme concurrents Andral et Bouillaud qui « accaparaient toutes les couronnes ». Sa leçon de chimie et de physique sur l'électricité lui valut les éloges d'Orfila, mais non le prix. Quoique ayant encore deux années à concourir, furieux de cet insuccès qui blessait son orgueil, il préféra abandonner, gardant « longtemps l'esprit abattu et le cœur découragé ».

Après son année aux Enfants-Trouvés, il fut envoyé interne à Bicêtre, mais refusa d'y aller et donna sa démission.

(1). A cette époque où les travaux pratiques n'étaient pas obligatoires, il fallait, pour y être admis, subir un concours d'entrée.

Le 23 août 1823, Véron soutenait sa thèse (1) devant la Faculté de Paris. Elle avait pour objet : *Quelques considérations générales sur les sensations, suivies de quelques propositions médicales.*

Une fois docteur, il s'installe dans un logement modeste de la rue Caumartin : « J'avais mes heures de consultation, mais je dois avouer en toute humilité que pas un client ne montait mon escalier. » Un de ses premiers malades, fut son ami « Ferdinand Langlé, neveu du baron Süe (2), ancien médecin de l'impératrice Joséphine ». On était venu le chercher en hâte pour ce malade atteint d'une grave fluxion de poitrine. Appliquant avec témérité la doctrine de Broussais, alors très en vogue, il le sauva... malgré neuf saignées consécutives ! Une autre fois, il était demandé à trois heures du matin auprès d'une malade atteinte d'épistaxis rebelle qui nécessita le double tamponnement des fosses nasales.

Le matin, il occupait ses nombreux loisirs en faisant « pendant un an sous la Restauration, le service de chirurgie à l'Hôpital de la Maison militaire du Roi » (3), ce qui, dit-il, manquait d'intérêt. Il n'indique pas la date, mais nous avons des raisons de croire que c'était vers 1823.

C'est là qu'il rencontra le futur romancier Eugène Süe, fils du Docteur, qui s'y trouvait comme chirurgien surnuméraire, et Ferdinand Langlé, chirurgien de 3e classe et cousin germain d'Eugène Süe. Ces trois jeunes gens se lièrent d'une vive amitié formant bientôt un trio inséparable qui jouait les pires farces au Dr Süe. Véron, qui était du même âge que Langlé et devait mourir la même année, en 1867, avait six ans de plus qu'Eugène Süe et s'entendait à merveille avec ses deux amis pour mener joyeuse vie. Chargés de préparer les plantes pour le cours de botanique que M. Süe faisait devant une nombreuse assistance féminine, nos trois compères essayaient de mettre le docteur dans l'embarras: on changeait les étiquettes portant le nom latin des plantes, on en inventait au besoin. D'autres fois, raconte un des biographes d'Eugène Süe (4), ils se donnaient rendez-vous dans le cabinet du Dr Süe pour y boire les vins fameux qui lui avaient été donnés en 1815 par les souverains alliés : Tokay, vin du Rhin, Johannisberg, Alicante, etc... Cachés dans une armoire dont on s'était procuré la clef, on avait bien soin de ne pas laisser de place vide ou de bouteilles entamées qui auraient pu les dénoncer. Le rusé Véron avait imaginé de ne laisser boire que la moitié de chaque bouteille qu'on recomplétait ensuite à l'aide de vin ordinaire additionné de sucre et d'alcool.

La supercherie ayant été découverte, le Dr Süe qui n'était pas commode, entra dans une violente colère et, dès avril 1823, fit partir son fils pour la guerre d'Espagne et, plus tard, le fit engager comme chirurgien dans la marine (5).

Langlé devait lui aussi déserter la médecine pour faire du vaudeville. C'est lui qui organisa le retour des cendres de Napoléon et fonda plus tard les Pompes Funèbres.

En 1825, Véron publiait chez Baillière son premier cahier *d'Observations sur les maladies des enfants.* Son nom figure avec ses titres : « Ancien Interne de 1re classe

(1). N° 145, de l'année 1823, elle ne comporte aucun prénom.

(2). Le Dr Süe, père d'Eugène Süe, ancien médecin en chef de la Garde Impériale, aurait été très flatté de se voir décerner le titre de baron qu'il ne put jamais obtenir, étant seulement Chevalier de l'Empire. Ferdinand Langlé était le fils d'Honoré Langlé, compositeur de musique, et d'Elisabeth Süe, sœur du Dr Süe.

(3). Cet hôpital militaire dont le Dr Süe resta le médecin en chef pendant près de 25 ans, était l'hôpital du Gros Caillou, situé rue St-Dominique et disparu en 1899. Plus tard, lors du rétablissement de la Garde Royale, l'hôpital de la maison militaire du Roi fut transféré rue Blanche à l'emplacement actuel de la caserne des sapeurs-pompiers. Voir Dr Pierre Vallery-Radot, *Vues du passé. L'hôpital militaire du Gros Caillou.* Paris Médical, 1937.

(4). *Eugène Süe,* par Eugène de Mirecourt.

(5). Dr Pierre Vallery-Radot, *Eugène Süe, chirurgien militaire.* Presse Médicale, 1937.



UNE VISITE DU MATIN A L'ELYSÉE. *Cliché du « Crapouillot ».*
— Mais, monsieur Véron, vous ne laisserez-donc pas une sous-préfecture à ma disposition !
(Dessin de Cham dans le « Charivari », 21 novembre 1849.)

des hospices civils de Paris. Docteur en médecine, Membre de l'Athénée de médecine de Paris (1). »

Il cite plusieurs observations traitant de quelques altérations organiques observées chez les nouveau-nés et qui firent l'objet d'un mémoire lu à l'Académie Royale de Médecine de Paris. C'est encore à l'Académie qu'il présenta une étude où il rappelait le résultat de nombreuses observations prises chez son maître Baron aux Enfants-Trouvés.

Esprit précis, bon observateur, il savait défendre avec vigueur ses idées personnelles. Prétendant n'avoir jamais observé de muguet sur la muqueuse de l'estomac, tandis que son maître soutenait le contraire, un rapport sur son travail fut fait par M. Girardin au nom d'une commission où siégeait Baron.

La réponse énergique du jeune Véron montre qu'il ne manquait ni d'esprit combatif, ni d'indépendance de caractère.

Véron avait la repartie prompte et ne se laissait pas facilement démonter. Ce joyeux fêtard, il le restera toute sa vie, avait aussi un bon cœur. A la mort du pharmacien Regnault, inventeur d'une pâte pectorale, et qui laissait dans la misère sa femme et ses enfants, il leur vint en aide, fournit des capitaux et devint commanditaire de l'affaire qui, dès la première année, lui rapporta près de 100.000 francs.

La célébrité naissante de Véron commençait déjà à lui valoir des attaques qu'il subissait non seulement avec sérénité, mais même avec joie puisque c'était une occasion de faire parler de lui.

Depuis un an, il était médecin des musées royaux. Cependant, à partir de 1828, à la suite d'une saignée manquée, véritable offense à son orgueil, il renonça à la médecine et se lança dans le journalisme, où il devait réussir d'une façon prodigieuse, publiant quelques feuilletons de théâtre vers lequel il se sentait déjà attiré.

L'année suivante, il fonda la *Revue de Paris* où il resta deux ans.

Le 2 mars 1831, il était nommé Directeur de l'Opéra où durant cinq années il passa la plupart de ses soirées, le plus souvent dans les coulisses. Reconnaissable de loin à sa forte corpulence, son entrée faisait sensation. Une

(1). C'était un établissement libre, appelé aussi lycée, situé rue de Valois, où un grand nombre de savants et littérateurs faisaient des cours aux gens du monde. C'est là que La Harpe professa son fameux cours de littérature.

barbe rare en collier encadrait une face poupine engoncée dans un haut et large col autour duquel s'enroulait une vaste cravate blanche nouée négligemment. Il avait le nez court retroussé, la face rouge, le front dégarni, les yeux bleus, la mine joviale et résolue d'un homme à qui tout réussit (1).

Dans son riche intérieur, d'abord rue Taitbout, puis rue de Rivoli, il donnait des dîners restés célèbres ; mais arrivé trop vite aux plus hautes situations, très vaniteux, son éducation suivait avec quelque retard la marche ascendante de sa fortune.

A cet homme heureux dont la chance était proverbiale, la vie ne cessa de prodiguer ses sourires. Très perspicace, il pressentait les événements et savait se retirer à temps. Adroit en affaires, il se montrait fort large lorsqu'il était assuré du succès. Dans la direction de l'Opéra, toujours ruineuse, hier comme aujourd'hui, il fut le seul a réussir prodigieusement, et gagner une fortune : près de deux millions en moins de cinq ans. Quand le 2 mars 1831, il fut nommé directeur de l'Académie de musique de la rue Le Peletier, sans avoir été nullement préparé à ce genre de travail, tout autre que lui aurait montré quelque embarras et pris conseil.

Véron a raconté, dans ses *Mémoires*, le secours inattendu qu'il trouva dans son passé médical, en établissant un rapprochement entre le corps humain et cet organisme théâtral.

« Pour l'étude du corps humain, écrit-il, l'anatomie crée des méthodes, établit des classifications. » Pour diriger l'Opéra, il aura recours lui aussi aux méthodes et aux classifications auxquelles son sprit médical était accoutumé. Il établit immédiatement « trois grandes divisions : service de la scène, de la salle et de la comptabilité... En très peu de jours, je fus mis au courant des économies possibles, des réformes et des améliorations. » Ne médisons donc pas trop de cet esprit classificateur enseigné par la Faculté. Il est nécessaire pour mettre de l'ordre dans les idées et donner à l'esprit une méthode de travail. Cette discipline qu'il avait acquise à l'école et à l'hôpital fut peut-être un des éléments de la réussite de Véron.

C'est lui qui restaura la salle et, pour la première fois, fit installer le gaz dans les coulisses et, en 1831, *l'Artiste* annonçait, à la rubrique des théâtres : « L'Opéra éprouve déjà les heureux effets de l'administration de M. Véron. » En faisant applaudir les œuvres d'Auber, Halévy, Chérubini, Rossini, Meyerbeer, le public prit vite l'habitude de venir en foule à l'Académie royale de musique. *Robert le Diable, Ali Baba, la Juive* eurent un succès triomphal. Sévère dans l'application des règlements, Véron savait à l'occasion, faire preuve de bonté et toujours d'une parfaite équité, mettant à l'amende, sans distinction, toutes les danseuses qui manquaient aux représentations, fussent-elles protégées par un pair de France ou même recommandées par M. Thiers.

Il assistait assidûment aux représentations et passait une revue du corps de ballet tous les mois. Chaque trimestre un fauteuil lui était réservé à côté des maîtres de ballet pour présider les examens de danse : « c'était comme une solennité théâtrale ».

C'est là surtout qu'il mit à profit ses connaissances médicales. « J'ai fait, dit-il, de la physiologie et de la médecine même à l'Opéra. La science de l'anatomie et de la physiologie peut fournir des renseignements et des conseils utiles à l'art de la danse comme à l'art du chant. » Mieux que les autres juges il savait distinguer « celles que leur santé, leur tempérament, les proportions de leur corps, la finesse des attaches rendaient les plus propres à étudier l'art de la danse. Il m'arrivait souvent de faire cesser les leçons à de jeunes enfants malingres et que cet exercice affaiblissait au lieu de fortifier. Les mères et les maîtres de ballet et leurs protecteurs combattaient respectivement mes décisions, mais un sentiment d'humanité me rendait inflexible. »

Quel directeur, autre qu'un médecin, eût pu mettre si heureusement en œuvre ces règles d'hygiène et de prévoyance sociale ? Lui qui voyait chaque jour ces jeunes enfants, arrivait à les mieux connaître que les médecins désignés à cet effet et dont le rôle, paraît-il, n'était pas une sinécure.

C'est lui qui écrit aussi : « L'anatomiste et le physiologiste peuvent mieux encore que les Vestris et les Taglioni prononcer sur l'avenir du jarret d'un danseur... d'un larynx... » Il ajoutait : « les examens d'enfants me rappelaient un peu les matinées de mes années de jeunesse passées au milieu des nouveau-nés, des enfants malades et des nourrices. » Par lui on se fait une idée de ce que pouvait être le second Opéra avec ses deux foyers : celui du chant assez restreint, celui de la danse beaucoup plus vaste avec ses glaces, ses lumières et son plancher incliné où les danseuses assouplissent leurs muscles par des exercices préliminaires avant d'entrer en scène.

Il nous parle des fameux « rouleaux de bois où les danseuses élèvent l'une après l'autre chaque jambe pour poser le pied horizontalement et l'y laisser étendu un certain temps », dans cette attitude popularisée par Degas.

Lui qui avait tant fréquenté les coulisses, toutes ces pirouettes et entrechats lui étaient familiers ; ainsi que les « battements et jetés-battus ». C'est là qu'on pouvait voir « les curieux, les adorateurs, les soupirants, les assidus des coulisses, groupes assez pittoresques et assez osés ».

Quant aux indispositions de ces demoiselles du corps de ballet, il savait parfaitement à quoi s'en tenir, c'étaient, dit-il, « souvent des dîners à la Maison Dorée ». Plus désagréables étaient les rhumes de cerveau qui, supprimant la respiration nasale, « les obligent à ne respirer que par la bouche et leur interdisent de sourire. »

A ce propos, il se demandait si l'introduction d'une sonde en gomme élastique ne serait pas utile pour dilater les cavités nasales. Lorsque l'heure est venue de prévenir ces demoiselles après le lever du rideau, il a cette comparaison gracieuse : « On dirait alors d'une nichée de colombes prenant leur vol. ».

Le 15 août 1835, Véron quittait l'Opéra ; mais comme il n'était « pas né pour la vie contemplative » étant de ceux, dit-il, que le repos fatigue, il achète aussitôt en Bretagne près de Landerneau, un château, qu'il revend peu après, et devient cinq ans plus tard gérant, puis propriétaire du *Constitutionnel* qu'il dirigea pendant plus de vingt ans et où il gagnera encore deux millions. C'est dans ce journal, en 1844, que parut un roman-feuilleton d'Eugène Süe : le *Juif errant* qui, à lui seul, devait lui rapporter 800.000 francs.

Il avait donné lieu à de folles enchères ; tous les journaux se le disputaient : *La Presse, les Débats, le Constitutionnel*, etc... Les *Débats* offraient 30.000. Véron l'emporta en offrant 100.000. Le livre n'était encore qu'en préparation, mais la vogue d'Eugène Süe était prodigieuse depuis le succès sans précédent obtenu par la publication des *Mystères de Paris*, dans les *Débats*, en 1842.

---

(1). Théodore de Banville, dans les *Odes funambulesques*, a silhouetté Véron, *le baigneur* :

V... tout plein d'insolence,
Se balance
Aussi ventru qu'un tonneau,
Au-dessus d'un bain de siège,
O Barège,
Plein jusqu'au bord de ton eau !

Et comme Io, pâle et nue
Sous la nue,
Fuyait un époux vanté,
Le flot réfléchit sa face,
Puis l'efface
Et recule, épouvanté.

....

Reste ici caché, demeure !
Dans une heure,
Comme le chasseur cornu
En écartant la liane
Vit Diane,
Tu verras V... tout nu !



Cliché du « Crapouillot ».
Le chevalier Véron défiant le « Charivari » à un singulier combat dans le champ clos de la 6e chambre du Palais de Justice.
(Dessin de Daumier dans le « Charivari », 22 décembre 1849.)

On s'arrachait sa prose à n'importe quel prix. Tout ce « tapage » gonflait d'amertume le cœur du pauvre Balzac toujours à court d'argent. Lamartine lui-même, dans une lettre adressée à Eugène Süe, réclamait pour son journal « un rogaton quelconque, signé Eugène Süe ».

Trois ans plus tard, Véron versera encore à son ami Süe, avec qui il finira par se fâcher, 75.000 francs pour se réserver la publication des *Sept péchés capitaux* (1). Plus tard, député de Sceaux, officier de la Légion d'honneur, membre de la Société des gens de lettres, à la tête d'une fortune considérable, il fondera des prix de poésie et de littérature.

Toujours heureux dans ses entreprises, il n'enregistra que deux échecs : la députation, où il ne fut nommé qu'à sa deuxième candidature, et la Société des gens de lettres dont, par vanité, il voulut être président. Saintine, l'auteur de *Picciola,* lui ravit la place.

(1). Nous avons vu les vingt reçus signés de la main même de Véron et de son gérant Masset, échelonnés entre le 16 septembre 1847 et le 25 avril 1849. Ils appartiennent à Mme Monteil, petite-fille de Ferdinand Langlé.

Véron est aussi l'auteur d'un roman de mœurs, d'un volume de politique, d'un ouvrage sur les théâtres ; enfin, une dizaine d'années avant sa mort, il fit paraître plusieurs éditions de ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* auquel nous avons fait de fréquents emprunts. Dans ces six volumes, il raconte à sa manière, de façon pittoresque, les événements si divers auxquels il fut mêlé et où il prit une part importante. Il s'y complait à évoquer des souvenirs de médecine, apportant des idées souvent neuves et justes (1).

(1). Ce sont ces *Mémoires* qui faisaient écrire à Monselet, dans la *Lorgnette littéraire* (1859) :
« Jamais titre ne convint plus mal à un tel livre et à un tel personnage.
Premièrement, M. Véron n'est pas un bourgeois.
Ensuite, il n'est pas de Paris.
Et puis, il est si peu docteur !
Un bourgeois n'est pas celui qui, comme M. Véron, dans un souper de comédiennes, fait apporter, en guise de dessert, un vase rempli de colliers, de bijoux, de bagues et de pendants. Un bourgeois achèterait bien quelques actions du *Constitutionnel,* mais il ne le ressusciterait pas. On n'est pas un

Précurseur d'hygiène sociale, il demandait que des médecins fussent attachés à des cités ouvrières et voulait que l'on dépistât les maladies professionnelles.

Au malade qui consulte son médecin, il reconnaissait le droit de lui parler longuement de soi, et au médecin le devoir d'écouter patiemment toutes les digressions plus ou moins raisonnables.

Toujours jovial, heureux de vivre, il prétendait que le médecin devait se préoccuper de la gaieté d'esprit du client qui le consulte. Il donnait aussi ce conseil inattendu sous la plume d'un journaliste, et qui mérite d'être retenu :

« On écrit beaucoup et peut-être trop en médecine. »

« L'étude de la médecine, ajoute-t-il, rapporte de précieux profits à l'intelligence. » Des profits de cette nature n'étaient pas suffisants pour un homme ambitieux, avide d'argent et d'honneurs. Perspicace, jugeant bien les événements et les hommes, il dira lui-même les vraies raisons qui l'ont fait renoncer à la médecine : « On ne fait de bonne médecine qu'avec une grande fermeté d'esprit, de savoir, de caractère, qu'avec un cœur chaud et que passionne à un haut degré un amour de l'humanité. »

Sur la liste déjà longue des évadés de la médecine, le Dr Véron mérite de figurer en bonne place.

S'il ne peut être retenu ni comme littérateur, ni comme artiste, il a, comme animateur, joué un rôle dans le mouvement littéraire du XIXe siècle ; et ses *Mémoires* resteront toujours intéressants à consulter.

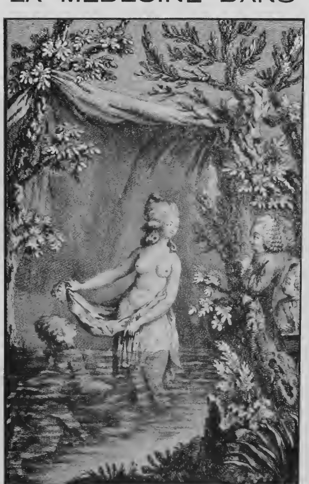
Dr Pierre VALLERY-RADOT.

---

bourgeois quand on peut se métamorphoser autant de fois que M. Véron, pratiquer des saignées, mettre en scène des opéras, fonder des prix littéraires, ébranler ou affermir un gouvernement, et finalement écrire son histoire, et celle des autres, par la même occasion.

M. Véron n'est pas un bourgeois. Ce serait plutôt un fermier général, s'il y avait encore des fermiers généraux. »

LA MÉDECINE DANS "LES CONTEMPORAINES"



La Femme de Médecin.
Deuxcentstrenteseptième Nouvelle.

La Famme-de-Médecin et son Amie, se baignant dans un ruisseau, couvert d'une toile, et bordé d'arbustes : La *Médeciniste* est debout : l'autre Famme est-plongée dans le bain : un Peintre les dessine à-l'écart : La Belle-Médeciniste n'apercevant que son Mari, dit à son Amie :

« Mon Mari passe ; il peut me-voir ; mais ses regards « deviendraient criminels, s'ils tombaient sur vous » !



La Chirurgienne.
Deuxcentstrentehuitième Nouvelle.

Une Jeune-&-Joliepersonne montant avec sa Mère, l'escalier du quai *Daufin*, qui conduit à un bain publiq pour les Fammes : un Jeunehomme appuyé sur le parapet, leur dit : « N'est-il-pas-vrai, Mesdames, que le bain est un grand plaisir » !

La vue plonge sur les bains qui sont-au-pied de l'escalier du quai.

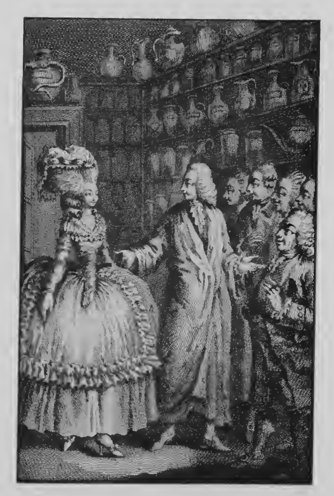


L'Oculiste.

Deuxcentstrenteneuvième Nouvelle.

La Belle-Oculiste arrivant avec son Mari, chés les Parents de son Amie, où le Dentiste, et le Père et la Mère de la Maitresse de ce Dernier sont encore à-table : Julie-Victoire montre son Mari à Manette-Aurore :

« Je lui avais plu ; mais sans l'*Historiette*, je n'étais pour « lui qu'une Fille ordinaire. »



L'Apothiquaire.

Deuxcentsquarantième Nouvelle.

La Belle-Apothiquaire mise avec goût pour la première-fois, arrivant dans sa boutique, tandisque son Mari cause avec cinq Hommes, trois Médecins et deux Amateurs-de-Chimie : On l'admire : le Mari lui-même est-extasié, et s'écrie :

« Jamais ma Famme ne fut si-bien !

« Elle est cent-fois mieux qu'étant-fille » !

Les dix-sept premiers volumes des *Contemporaines* parurent de 1780 à 1782, sous le titre : *Les Contemporaines* ou Avantures des plus jolies Femmes de l'âge présent. Puis, parurent successivement jusqu'en 1785 : *Les Contemporaines du commun*, ou Avantures des belles marchandes ouvrières, etc., de l'âge présent, en 13 volumes, et *Les Contemporaines par gradation*, ou Avantures des Jolies Femmes de la Noblesse, de la Robe, de la Médecine et du Théâtre, en 12 volumes.

Les *Contemporaines* contiennent 272 nouvelles, ou sujets, car, bien souvent, Retif donne, sous le même titre, deux, trois, et jusqu'à six contes ; d'autres fois, il insère dans une seule nouvelle une ou deux histoires incidentes. Tout cela forme un ensemble de quatre cent-quarante-quatre historiettes, ainsi que les appelle Retif.

En entreprenant et menant à bout ce formidable labeur, il n'entendait pas faire simple œuvre d'amuseur ; ce qu'il avait prétendu réaliser dans les *Contemporaines*, il l'exposait, en termes précis, dans l'introduction de la première édition :

« C'est ici une histoire particulière et bourgeoise, calquée absolument d'après la nature, où sont recueillis différents traits qui marquent l'esprit du temps, les usages, la manière de voir, de sentir, l'espèce de philosophie qui règne... On aura ainsi, dans un seul ouvrage, l'histoire complète des mœurs du XVIII[e] siècle. »

Ce qu'a prétendu réaliser Retif est bien en réalité ce qui fait encore la valeur des *Contemporaines.* Dans ces 42 volumes où sont rapportées tant « d'ennuyeuses et de sottes intrigues » (A. Tabarant) on trouve à chaque ins-



La Sage-Femme.

Deuxcentsquarantedeuxième Nouvelle.

La Jolie-Sagefamme à l'église, où l'on baptise une fille, en-la-supposant garson : Elle dit à la Mareine, en lui reprenant l'Enfant :

« Pourquoi donner un nom d'Homme à une fille » ?

Une dame enceinte considère avidement la Jolie-Sagefamme.



La Nourrice.

Deuxcentsquarantequatrième Nouvelle.

La Jolie-Nourrice, ayant sur ses genoux une belle Enfant de trois-ans, et se découvrant le sein, pour le présenter à un Malade en-éthisie, qui demande du lait :

« En voici, monsieur, qui a nourri votre fille » !

tant un trait, une réflexion, précieux pour la connaissance des mœurs du temps. Et les choses de la médecine y ont leur part.

Non point qu'il faille s'attendre à trouver, par exemple, dans les huit nouvelles groupées sous le titre *Les Fammes-de-la Médecine,* des scènes exclusivement médicales. On y voit bien paraître : *La Famme du Médecin, La Jolie-Chirurgienne, La Belle-Oculiste, La Jolie-Dentiste, l'Aimable-Apothicaire, La Gentille-Herboriste-Botaniste, La Jolie-Sagefemme, La Jolie-Garde-Malade, La Jolie-Nourrice,* mais leurs aventures sont d'une banalité déconcertante. Et le récit en serait vite fastidieux si l'on ne trouvait, quand on s'y attend le moins, des réflexions sur le rôle du médecin, sur l'union indispensable de la médecine et de la chirurgie, sur le secret médical, etc. A tout bout de champ, ce sont des notations, courtes, mais précises, où Retif nous initie à la vie du médecin parisien, aux mœurs des garçons chirurgiens, des apothicaires, où l'on apprend aussi bien la façon dont étaient traités les fous que la manière dont on usait alors envers les malades affectés du virus vénérien.

Il y a dans mon ouvrage, disait Retif, « une infinité de détails qui surprendront et qui paraîtront minutieux ».

Et cela est vrai. L'auteur de *Monsieur Nicolas* avait fréquenté la *médicaille* de l'époque et la connaissait.

Pour avoir une idée exacte des mœurs médicales du XVIIIe siècle, il faut lire les *Contemporaines.*

Si la besogne est souvent fastidieuse, on trouve tôt ou tard, le mot, la ligne, la page, les pages, étonnantes, saines, parfois prophétiques, vivantes et vécues, observées.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE.

Les dernières années de la Société Royale de Médecine

1789-1793

Le mardi 14 juillet 1789, à quatre heures et demie comme à l'accoutumée, la Société Royale de Médecine avait tenu séance au Louvre.

Et tandis que le canon de Hulin faisait sauter le pont levis de la Bastille, les seize membres présents avaient délibéré sur les dangers d'inoculer certaines maladies avec la petite vérole, discuté sur l'utilisation des bains de boue dans les engorgements lymphatiques et refusé trois ou quatre autorisations de remèdes secrets.

Mais pour manifester tant de calme, la Société n'en était pas restée indifférente aux événements.

Vicq d'Azyr ayant demandé si dans « les circonstances actuelles » la Compagnie devait continuer à tenir ses séances, il avait été décidé qu'à moins « d'empêchements réels » rien ne serait changé aux réunions.

Et, prenant parti pour Necker, partageant « le sombre sentiment de terreur qui avait frappé toutes les âmes » à la nouvelle de son renvoi, la Société avait résolu d'envoyer à celui qui avait été pour elle un fidèle protecteur le témoignage de sa sympathie.



Vicq d'Azyr.

A la séance suivante, le 17 juillet, Vicq d'Azyr, médecin de la Reine, étant absent, comme par hasard, tous les membres présents signèrent une adresse ainsi conçue :

« Monsieur,

» Toute la France est dans la consternation ; votre éloignement n'est pas seulement un malheur public ; c'est pour tous un grand désastre. Lorsque la patrie gémit et que les citoyens en deuil ont pris les armes, la Société Royale de Médecine ose à peine vous parler de sa douleur. Permettez cependant, Monsieur, qu'elle vous supplie de croire que partout où vous serez, vous emporterez son respect, son amour et ses regrets, sentiments qu'elle partage avec tous les Français. Un seul bienfait pourrait nous consoler, ce serait votre retour. Puisse ce vœu s'accomplir, non pour votre gloire qui ne saurait s'accroître, mais pour notre commun bonheur que nous ne pouvons espérer, tant que vous serez loin de nous. »

***

En dépit des événements violents qui marquent la vie parisienne pendant les quatre dernières années d'existence de la Société Royale, rien n'apparaît changé dans ses habitudes.

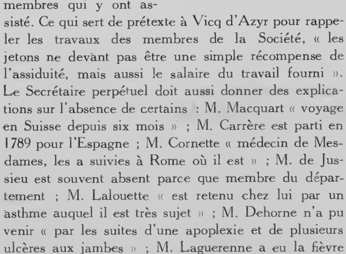
Elle tient toujours séance au Louvre, dans la salle du rez-de-chaussée qui lui est affectée, près de l'appartement de la Reine, depuis 1776 ; les locaux étant devenus nécessaires pour la maison du roi, elle se transporte le 18 octobre 1789, dans la salle de l'Académie des Scienes, où elle siégera jusqu'à la fin, n'occupant que par extraordinaire la salle que Vicq d'Azyr avait fait aménager dans le local qui lui était concédé, rue du Coq, tant pour son habitation personnelle que pour la conservation des archives de la Société.

Ces séances ont lieu le mardi et le vendredi (1) à quatre heure et demie et les « circonstances » ne

(1) Excepté le vendredi de la Semaine sainte, les mardis des fêtes de Pâques et de la Pentecôte et le mardi ou le vendredi compris dans les fêtes de Noël.

diminuent guère le nombre des présents. C'est tout juste si, pour le vendredi 10 août 1792, on ne voit figurer sur le procès-verbal que les noms de Chamseru, Fourcroy, Crochet, Mahon qui, d'ailleurs, « ont terminé la séance à l'heure ordinaire, après s'être occupé d'objets relatifs à la médecine ».

Les membres de la Société Royale continuent à toucher un jeton de présence (1) et une pension de 400 livres, avec quelque retard, et non sans de multiples formalités. C'est ainsi qu'en 1791, chaque membre doit présenter les quittances de paiement de la contribution patriotique et de capitation pour 1789-1790. Et, à partir de 1792, le Directoire de Paris exige un relevé des séances avec le nom des membres qui y ont assisté. Ce qui sert de prétexte à Vicq d'Azyr pour rappeler les travaux des membres de la Société, « les jetons ne devant pas être une simple récompense de l'assiduité, mais aussi le salaire du travail fourni ». Le Secrétaire perpétuel doit aussi donner des explications sur l'absence de certains : M. Macquart « voyage en Suisse depuis six mois » ; M. Carrère est parti en 1789 pour l'Espagne ; M. Cornette « médecin de Mesdames, les a suivies à Rome où il est » ; M. de Jussieu est souvent absent parce que membre du département ; M. Lalouette « est retenu chez lui par un asthme auquel il est très sujet » ; M. Dehorne n'a pu venir « par les suites d'une apoplexie et de plusieurs ulcères aux jambes » ; M. Laguerenne a eu la fièvre pendant deux mois ; M. Saillant a été « retenu par la rédaction raisonnée des tables des 9 volumes de mémoires ».





Vue du Louvre, prise du Quai Conti
Dessin de A. Testard (1801).

Explications qui doivent paraître suffisantes à l'autorité soupçonneuse puisque, le 9 novembre 1792, elle autorise le paiement des jetons, sauf pour Macquart, Carrère, Cornette qui sont considérés comme émigrés.

Les séances publiques ont toujours lieu, deux fois par an, le premier mardi de Carême et le premier mardi après la fête de Saint Louis. Et le programme en reste invariable ; distribution, proposition de prix, éloge d'un membre décédé, dans la séance de Carême. Mais, si Vicq d'Azyr a trouvé moyen de faire ceux de Camper (15 février 1790), Franklin (15 mars 1791), Murray (28 février 1792), en 1793, il rompt avec la tradition, n'ayant pu, à Valognes où il a dû résider plus de quatre mois (1), « réunir les matériaux suffisants ».

Ces séances publiques se tiennent toujours avec le même apparat : programmes imprimés, invitations — sauf en 1793 — qu'on ne se contente plus d'envoyer à la Cour, mais aussi au Directoire du Département, à divers membres des Assemblées.

Car la Société de Médecine, royale par son nom et ses attaches, entretient les meilleurs rapports avec les nouveaux maîtres de l'heure et n'hésite pas à prendre part aux manifestations où elle est conviée. Le 21 août 1789, elle envoie une députation à Bailly, maire de la ville. Quelques jours après, pour répondre à une invitation du district de Saint-Germain-l'Auxerrois, elle députe neuf de ses membres pour assister à la bénédiction des drapeaux. En 1791, une délégation est envoyée à la translation des cendres de Voltaire.

Sur la proposition de Fourcroy, elle invite à assister aux réunions de la Société, les médecins et chirurgiens membres de l'Assemblée, qui ne manque pas

(1) Les dépenses de la Société Royale, en 1790, se montèrent à 36.200 livres :

Pour cinq pensions de 1.500 livres	7.500 livres
Pour trois, de cinq cents livres	1.500 —
Pour dix-huit de quatre cents livres	7.200 —
Pour appointements du secrétaire perpétuel, frais de bureau, un commis	7.400 —
Traitement à quelques membres	1.800 —
Frais d'expériences et analyses	600 —
Prix	1.200 —
Second commis	1.000 —
Jetons	6.000 —
Frais de bureau, séances publiques, impressions, dépenses extraordinaires	2.000 —

(1) Vicq d'Azyr partit pour Valognes le 25 septembre 1792 et ne fut de retour que le 5 février 1793.

d'ailleurs de la consulter sur les sujets les plus divers, voire sur la santé de ses membres.

C'est ainsi que Vicq d'Azyr et Thouret rédigent une consultation sur la maladie de M. Arbogart, député. Le 13 décembre 1791, Coutton (*sic*) demande aussi une « consultation pour la maladie dont il est attaqué ». Toute la séance du 23 décembre 1791 est consacrée à en discuter. Et le 30, Hallé lit un long rapport où il ne craignait point de dire que la série des affections dont souffrait M. Couthon pouvait peut-être s'expliquer par ce fait que « dès sa tendre jeunesse on l'avait laissé s'abandonner avec excès aux plaisirs solitaires et que cette malheureuse habitude n'a cessé, vers l'âge de la puberté, que pour être remplacée par un usage inconsidéré de plaisirs plus conformes au vœu de la nature, mais dont l'excès n'est pas moins nuisible » (1). Et le rapport, signé aussi de Geoffroy, Mauduyt, Andry, Crochet, contresigné par Vicq d'Azyr, concluait à la nécessité d'un régime « conservateur et restaurant » et, proscrivant tout remède interne, ne voyait de bons effets à attendre que de l'emploi de l'électricité, des bains d'eau minérale et des frictions à la teinture de cantharide.



Vue de la façade extérieure du Louvre (côté de la rue du Coq).
Au rez-de-chaussée, logement de Vicq d'Azyr
et lieu de réunion de la Société Royale de Médecine.

Couthon dut être satisfait puisque, le 10 janvier 1792, il adressait à la Société ses remerciements pour « la consultation qu'elle lui avait fait remettre ».

***

Mais la Société royale de Médecine ne se borne pas à donner des consultations particulières. Et si l'étude des maladies, les observations météorologiques, l'étude des eaux minérales, du sol et de son influence, les épidémies continuent à être l'objet de ses préoccupations, elle n'en met pas moins de zèle à proposer des réformes qu'elle estime indispensables pour la réorganisation de la médecine. Dès le 4 août 1789, elle décide de mettre à l'ordre du jour de ses séances « les améliorations dont l'enseignement et la pratique de la médecine peuvent être susceptibles » et de rédiger un projet de constitution de la médecine qui sera soumis à l'Assemblée. On sait ce qu'il advint de ce projet. Le rapport, gros volume de 400 pages, rédigé par Vicq d'Azyr au nom d'une commission qui comprenait Desperrières, Andry, Carrère, de Fourcroy, Chambon, Tillet, Doublet, Dehorne, de la Porte, Saillant, Caille, Hallé, Thouret, servit de « canevas » au projet de décret établi par le Comité de Salubrité. Mais les efforts de ce dernier, comme ceux de la Société Royale, échouèrent devant le comité de Constitution, et la Législative se montra aussi incapable que la Constituante de réaliser le grand dessein qu'avait conçu la Société Royale de restaurer l'enseignement médical sur des bases nouvelles et de doter le pays d'un service d'hygiène solidement organisé.

Cet effondrement de leurs espérances ne mit point un terme aux efforts de ceux qui, membres de la Société ou simples correspondants, étaient, comme Hallé, de Fourcroy, Thouret, Vicq d'Azyr, persuadés de l'utilité de faire quelque chose de nouveau « dans un moment où tout se regénère ».

Il n'est presque pas de séance de la Société Royale où l'on ne voie, pendant ces années 1789-1793, présenter, discuter quelque rapport sur la meilleure manière d'enseigner la médecine, sur l'organisation des hôpitaux, sur l'hygiène des prisons, sur le danger des exhumations ou des odeurs exhalées aussi bien par

(1) Diagnostic quelque peu singulier, explicable par l'influence des idées de Tissot ; Hallé le renouvellera quelques années plus tard, à propos de la maladie de Pauline Bonaparte.

certaines boucheries que par la rivière de Bièvre.

L'autorité, d'ailleurs, demande volontiers l'avis de la Société, qu'il s'agisse des maladies régnantes dans différents quartiers, de la mortalité dans les hôpitaux, de l'hygiène des théâtres ou de la meilleure façon de se débarrasser des corps restés sans sépulture dans les événements de guerre. Et pour établir leurs rapports, Thouret se rend aux armées, Vicq d'Azyr, de Fourcroy visitent les cimetières de Paris. Par son activité incessante, la Société Royale répond mieux que jamais au but qui avait présidé à sa fondation.

*
**

Jusqu'alors, elle avait réussi à régulariser en partie le commerce des remèdes secrets. Mais, trop souvent, ses efforts avaient été paralysés par les interventions de gens aussi puissants qu'incompétents. ; dans le trouble du temps, elle n'en continue pas moins l'œuvre commencée.

Ses commissaires examinent toujours avec la plus grande attention les demandes d'autorisations envoyées à la Société. Ces demandes sont formulées quelquefois par des apothicaires, voire des médecins, mais le plus souvent par des gens du commun, de simples illettrés qui prétendent avoir découvert un remède indispensable à l'humanité, comme ce citoyen Poncelet qui écrit au « Sitoin Vadassire » :

Sitoin,

Seretil posible que vous aiez oublié linfortuné Poincelet, voila quinze jours que jaye eu l'honeur d'avoir vostre aimable conversasion. Vous avée eu labonté de faire lecture de mon sertificat est dautre sertificat des curs que mon ongant a fait, vous maviez bien promis que sous deux jours vous me feriez passer une permission pour pouvoir a noncé au publique mesremèdes. Javais laisé par vostre ordre au sitoin vostre secretaire monadresse, et moy presant vous luy avez bien recommandé de ne pas moublier ce qu'il napas fait, je vous ais laisé sous chachet la conposition de mon ongant Je vous ennais laisée un petit pot Jeannais laissé un aussi a vostre portier qui avoit un cloux à loreille demandez luy sil est geury, jatant de vous vos bontés paternel est suis monbrave Sitoin le plus humble et le plus sincère de vos serviteur.

Poincelet.

AVERTISSEMENT.

C'EST avee peine que j'augmente aujourd'hui le prix des Elixir et Opiat Odontalgiques de feu mon pere, Leroy de la Faudignere ; depuis plus de 30 ans, ils se distribuoient à *six liv.* et *trois liv*, mais la eherté excessive des objets qui entrent dans leur composition, me contraint de porter à *douze livres* la bouteille de *six liv.*, et à *six liv.* celle de *trois livres*, ainsi que les boëtes d'Opiat. Je ne desire pas moins que ceux qui font usage de cet Elixir, de rétablir l'ancien prix ; dans cet espoir je le laisse marqué sur les bouteilles et sur les boëtes, en ajoutant seulement le nouveau prix à l'encre rouge.

FRANCOISE LEROY DE LA FAUDIGNERE, Femme DUVAL.

Paris, ce 23 août 1793.

Prospectus de l'époque révolutionnaire.

(René Duval était dentiste et membre de l'Académie de Chirurgie).

Les demandes ne sont pas toujours faites sur ce ton implorateur. La menace entre en scène et la femme d'un apothicaire de Chalon, qui avait proposé un remède pour le traitement de la gâle sans obtenir l'autorisation, n'hésite pas à écrire à Vicq d'Azyr :

« Si vous hésitiez de m'envoyer à mon adresse ce que je vous demande sous trois ou quatre jours, je me verrai contrainte, d'après l'ardeur qui me domine pour le bien de nos armées, de vous citer devant un juge pour vous voir condamné à me remettre ces mémoires sous cachet comme étant la propriété d'une famille. »

Les demandes d'autorisation se font aussi plus rares ; du 21 juillet 1789 au 30 mars 1791, la Société Royale n'en reçoit que vingt-neuf et en accorde deux.

Aussi quand, le 20 août 1790, l'Assemblée nationale demande à la Société d'étudier et de proposer un nouveau règlement de l'art de guérir, Vicq d'Azyr met la lutte contre le charlatanisme au premier rang des réformes à accomplir.

Fragment du Plan Turgot (1739)
Vicq d'Azyr était logé dans le Vieux Louvre en face de la rue du Coq.

« La Société, écrit-il, a vu avec douleur, malgré ses réclamations, un grand nombre de remèdes secrets soustraits à son examen, approuvés sans être connus de leurs approbateurs et cependant revêtus d'autorités imposantes. »

Et dans le *Projet de règlement* pour l'examen des remèdes nouveaux, il demande qu'aucun remède ne puisse être examiné que sur la demande qui en aura été faite par le gouvernement ; que trois commissaires soient chargés des épreuves nécessaires pour constater son efficacité, décider de son achat par la Nation, de la dénomination sous laquelle il devra être annoncé et de fixer la dose à employer.

Ces vœux répondaient à l'opinion ; on en trouve de nombreux échos dans les publications d'alors qui réclamaient des mesures de répression, une surveillance efficace pour enrayer le flot toujours grossissant des guérisseurs empiriques. Présenté d'abord au Comité de Salubrité par Gallot, puis à l'Assemblée nationale, le projet fut vivement attaqué par Retz qui qualifiait la Société Royale d' « institution nuisible, amie de l'intrigue, protectrice de la jonglerie et des remèdes secrets », et renvoyé pour examen au Comité de Salubrité que présidait Guillotin.

Ce Comité, le 16 janvier 1791, conclut bien à l'urgence de la mise au point définitive de cette question. Mais peu de jours après, les décrets du 2 et du 17 mars 1791 supprimaient les corporations, facilitant ainsi la recrudescence des médecins et pharmaciens sans titre. Guillotin, en septembre, dans un nouveau rapport, stipulait bien « qu'il ne serait vendu aucun remède secret, pas même par les pharmaciens, sous peine d'une amende de 500 livres pour la première fois et du double de l'amende à chaque récidive ».



Thouret
par A. C. G. Lemonnier (an XII)
(Faculté de Médecine de Paris.)

La Constituante ayant juste trouvé le temps de voter la Constitution, les efforts du Comité de Salubrité comme ceux de la Société Royale restèrent vains. Jusqu'à la loi de Germinal, le commerce des remèdes secrets par n'importe qui sera plus florissant que jamais.

*
* *

Le jeudi 8 août 1793, le citoyen Grégoire avait pris la parole à la Convention, présidée ce jour-là par Danton, pour développer, au nom du Comité d'Instruction publique, le projet de suppression de toutes les académies et sociétés littéraires dotées par la nation.

C'était ce même abbé Grégoire dont l'intervention, en 1790, avait sauvé les académies déjà fort menacées. Et il avait eu quelque mérite à les défendre, dit Georges Girard. C'était le temps où Marat traitait l'Académie française de « pur établissement de luxe » et demandait aux âmes sensibles :

« Est-ce donc la peine de réduire un millier de pauvres laboureurs à mourir de faim pour entretenir dans l'opulence quarante fainéants dont l'unique état est de bavarder et l'unique occupation, de se divertir ? »

Dans un autre numéro de l'*Ami du Peuple,* il avait comparé toutes les académies à « des espèces de ménageries où l'on rassemble à grands frais, comme autant d'animaux rares, les charlatans ou les pédants lettrés les plus fameux ».

Bien qu'ayant oublié son intervention de 1790, Grégoire se montra moins violent que Marat.

« Citoyens, dit-il, nous touchons au moment où, par l'organe de ses mandataires, à la face du ciel et dans le champ de la nature, la nation sanctionnera le code qui établit sa liberté... En ce jour où le soleil n'éclairera qu'un peuple de frères, ses regards ne doivent plus rencontrer sur le sol français d'institutions qui dérogent aux principes éternels que nous avons consacrés ; et cependant, quelques-unes qui portent encore l'empreinte du despotisme ou dont l'organisation heurte l'égalité, avaient échappé à la réforme générale : ce sont les académies. »

Mais si Grégoire accusait l'aînée de ces académies, l'Académie française « de présenter tous les symptômes de la décrépitude », il reconnaissait le mérite de certaines :



J. N. Hallé. (Lithographie de Delpech.)

« Parmi celles qui se sont vouées aux sciences, disait-il, les unes ont agrandi le domaine de l'esprit humain par leurs découvertes ; les autres ont assuré sa marche et disséminé des vérités utiles : toutes ont des titres à l'estime nationale. »

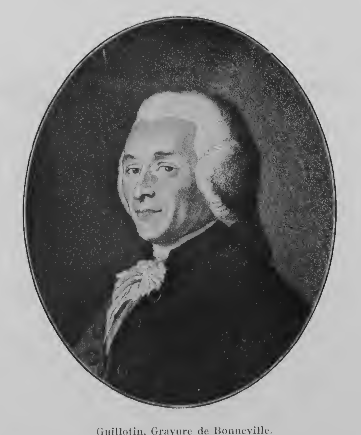
A Paris, si le zèle de certaines s'est refroidi, ajoutait Grégoire, d'autres ont déployé plus d'énergie. telles la Société de Médecine et l'Académie des Sciences « qui sont consultées sans cesse par le pouvoir exécutif ; ... elles ont rendu des services signalés à la Nation ».

Et peut-être la Société Royale eût-elle, comme l'Académie des Sciences, trouvé grâce devant l'Assemblée ; mais David veillait. En sa qualité de conventionnel et d'académicien, il demanda la parole pour convaincre les derniers hésitants « de la nécessité absolue de détruire en masse toutes les académies, dernier refuge de tous les aristocrates ».

Le grand mot était lâché : et à six heures, la Convention supprimait, à l'unanimité, « toutes les académies ou sociétés littéraires, patentées ou dotées par la Nation ».

Le lendemain, vendredi 9 août, était jour de séance

LAVOISIER.



Guillotin. Gravure de Bonneville.

de la Société Royale. Comme cette dernière n'avait eu connaissance du décret de la Convention que par les journaux, la Compagnie décida de s'assembler tant que le décret n'aurait pas été notifié par le pouvoir exécutif.

Et sous la présidence de Geoffroy, elle employa « ses derniers moments à préparer la reddition de ses comptes ». Comptes assez simples puisqu'il ne s'agissait que d'inventorier des papiers, des livres et des meubles. Les membres présents se portèrent garants que le mobilier et les bibliothèques appartenaient à Vicq d'Azyr .

Des papiers et des autres livres, Hallé et Doublet dressèrent un inventaire que tous les membres présents contresignèrent dans une dernière réunion tenue le 19 août 1793. Confiés d'abord à Descot, commis de la Société Royale, ils furent ensuite remis, en frimaire an III, à l'Ecole de Santé qui, pour se conformer au vœu de la Convention de voir ces papiers « retirés de

Ce Lundi 19 août 1793, l'an deuxième de la République française

Signatures de Coquereau, Doublet, Thouret, Geoffroy, Poissonnier, Andry, Jeanroy, De Laporte, Fourcroy, Daubenton, Lalouette de Brieude, Caille, Lassone, De Jussieu, Lavoisier, Hallé, Mahon, Desperrières, apposées au bas du procès-verbal de la dernière réunion de la Société Royale de Médecine, le 19 août 1793.

dessous la poussière qui les recouvre et rendus à l'utilité publique », fit un choix, assez arbitraire, des mémoires qu'elle avait en garde et publia, en l'an VI un tome X de l'*Histoire de la Société de Médecine*.

Les archives de la Société Royale furent confiées, en l'an VI, lors de sa création, à la Société de l'Ecole de Médecine qui les transmit, en 1821, à la nouvelle Compagnie créée pour la remplacer, l'Académie de Médecine.

C'est là que se trouvent aujourd'hui ces archives. Mais de par les multiples déménagements qu'elles eurent à subir, la série en est bien incomplète et de nombreuses pièces figurent à la bibliothèque Nationale ou à celle de la Faculté de Médecine, aux Archives nationales et même dans des collections particulières.

Maurice GENTY.

BIBLIOGRAPHIE. — Procès-verbaux des séances de la Société Royale de Médecine, Bibliothèque de l'Acad. de Méd. Mss. 6-11 *bis*. — Registres contenant le jugement de la Société Royale de Médecine sur les remèdes et les différentes préparations qui lui ont été présentés. *Ibid.* Mss. 14-15. *Journal de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie*, 1789-1793.
DELAUNAY P. : *Le Monde médical parisien au XVIIIe siècle*. Paris, 1906. — BOUVET M. : La législation des remèdes secrets de 1778 à 1803. *Bull. de la Soc. d'Hist. de la Pharmacie*, t. III, janvier 1923, pp. 204-216. FALIGOT : *La question des remèdes secrets sous la Révolution et l'Empire*. Thèse de Paris, 1924. — INGRAND H. : *Le Comité de Salubrité de l'Assemblée Nationale Constituante* (1790-1791). Thèse de Paris, 1934. — PASCAL J. : *Société Royale de Médecine et Eaux minérales*. Thèse de Paris, 1934. — GIRARD G. : « Quand l'Académie fut condamnée à mort », *Figaro littéraire*, 15 juin 1935.

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE.

Les Vacances de nos Maîtres

Nous avions, au mois d'août, posé à quelques maîtres de la médecine les questions suivantes :

1° Quel lieu de villégiature avez-vous choisi ?

2° Qu'avez-vous fait depuis que vous avez quitté Paris ?

A ces questions indiscrètes, un certain nombre nous ont fait l'honneur et l'amitié de nous répondre par quelques lignes que le lecteur trouvera ci-dessous.

Publiées un peu tardivement, de par la nécessité des temps, elles seront tout au moins à l'heure des retours mélancoliques l'occasion, pour nos éminents correspondants, de revivre par la pensée des heures trop courtes.

M. le Professeur ACHARD.

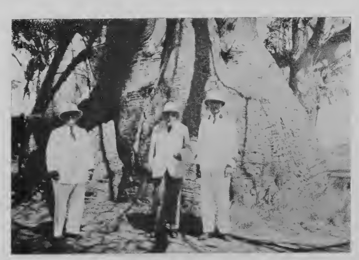
24 juillet 1937. *En mer Rouge.*

Vous me demandez comment j'emploie le temps des vacances et le lieu que j'ai choisi pour cette villégiature.

J'ai toujours eu pour les voyages une passion que l'âge n'a pas refroidie.

Quand j'étais jeune, j'aimais la montagne et j'allais dans les Alpes de France, de Suisse et d'Italie, avec un ou deux camarades, à pied, sac au dos, ce qui est la vraie manière de connaître le pays et ses habitants. Aujourd'hui, mes vieilles jambes ne me le permettent plus ; mais il y a la vaste mer, il y a les croisières qui ont tant de succès depuis quelques années.

J'ai pu ainsi sur mes vieux jours visiter beaucoup de pays et connaître beaucoup d'aspects du monde.



Le Professeur Achard au pied du grand Baobab de Majunga. A ses côtés, le Médecin général Blanchard et l'Administrateur supérieur Girard

Le lieu que j'ai choisi pour mes vacances de cette année est Madagascar et la croisière comprend, en outre, une visite à la Réunion et à l'île Maurice.

De Djibouti où je dépose ce mot, je vais voguer vers des régions de l'océan Indien que je ne connais pas encore : Mombasa, Zanzibar, Dar-ès-Salam.

J'aurai grand plaisir à vous conter à mon retour ce que j'aurai vu, et ce sera pour moi l'occasion de refaire en pensée un beau voyage...

M. le Professeur Léon BINET.

9 août 1937.

Pour un physiologiste, la période dite des vacances est



Un étang creusois couvert de feuilles de nénuphars.

le moment idéal pour se livrer à la « physiologie comparée ».

Je suis resté en France cette année et je passe les mois d'août et de septembre, tantôt à la mer, tantôt à la campagne.

A la mer, j'étudie volontiers ce petit poisson qu'est le Gobie : je me suis efforcé de démontrer qu'il est possible de le rappeler à la vie à une époque où il est en état de mort apparente ; asphyxié par une mise à sec, intoxiqué par du chloroforme ou du gardénal, inhibé par la chaleur ou l'électrocution, le gobie reprend sa respiration, puis son équilibration, lorsqu'il est placé dans un bain caféiné... Leçon de choses pour des enfants, ou introduction à la biologie médicale pour des étudiants en médecine... peut-être, même pour le médecin sceptique, une leçon qui montre la puissance de notre art.

Mais j'aime aussi la campagne... J'y connais un étang où, à l'ombre d'un saule, il est facile d'observer les sauts

de la carpe, les mœurs du martin-pêcheur, la nage du rat d'eau qui remplace ici le ragondin. J'y admire la fleur du nénuphar qui fait une tache blanche à côté des feuilles



Un coin de l'étang.

étalées de cette plante, feuilles et fleurs constituant des aérodromes flottants sur lesquels viennent se poser les libellules... Mais je m'arrête dans cette description... car je résume ces scènes dans un petit livre : « *Leçons au bord de l'étang* » dont je termine la rédaction durant mes vacances...

M. Brocq-Rousseu.

14 août 1937.

Plainjaing (Vosges). De ma Thébaïde.

Ce que je fais ?

« J'écoute pousser les sapins. »

Malgré l'admiration que j'ai pour les symphonies des vieux Maîtres, Haydn, Bach, Beethoven, aucune ne m'émeut autant que l'immense symphonie de la Nature. Personne n'a jamais su rendre le bruit cristallin des sources, le froissement du vent dans les feuilles, le calme des profondeurs sylvestres, ni l'intense clameur de la vie jaillissant de la terre, qui commence à l'aube par une lutte féroce pour l'existence, et s'achève au déclin du soleil par un chant universel d'apaisement et d'amour. Et je souhaite que vos sapins du Jura vous donnent les mêmes émotions que ceux des Vosges me procurent.

M. le Professeur Maurice Chevassu.

11 août 1937.

Pointe de Pen-Hir.

Ce que fais depuis que j'ai quitté Paris ? Je vis en sauvage, un peu comme vous au pays de Bichat. J'ai retrouvé mon costume de toile rouge des pêcheurs de Camaret, que le soleil et la mer pâlissent un peu plus chaque année depuis 14 ans. Un sac sur le dos, un haveneau à la main, je hume le fond de la mer en fouillant les rochers que les hautes marées d'ici découvrent deux fois par jour. Ainsi s'orne mon aquarium de bêtes et de plantes marines et se préparent des soupes de crabes au fumet rutilant. Ma chasse finie, par des sentiers de chèvres, creusés aux flancs abrupts de la haute falaise de granit, je regrimpe sur la crête où ne poussent que des îlots d'ajoncs nains autour desquels les bruyères font parfois des taches violettes. Pas un arbre à l'horizon. Mais une côte admirable de ligne, dont les reliefs s'estompent peu à peu jusqu'à la pointe du Raz. Alors ma journée s'achève dans l'extase des bleus aux tons changeant sans cesse, et dans la sérénité des ors du soleil couchant.

Hélas, ce grand repos ne dure jamais longtemps. Dans 15 jours je suis de retour à Paris, pour faire à Cochin un cours de vacances sur l'Art d'explorer les urinaires ! Et comme cela ne vous intéresse plus, je vous quitte...



Le Professeur Chevassu.
Un sac sur le dos, un haveneau à la main...

M. Georges DUHAMEL.

17 août 1937.

Depuis bien des années je viens m'installer ici, à Valmondois, pour toute la belle saison. Je suis à moins d'une heure de Paris, ce qui me permet d'y aller souvent. Le mot de villégiature n'a plus guère de sens pour moi. Je ne sais plus me reposer. J'emporte avec moi partout trop de soucis, trop de projets. Mon meilleur repos est donc de changer de travail.



Le jardin de Valmondois. François Mauriac lit à haute voix un de ses écrits en présence d'Emile Henriot, de Georges Duhamel et quelques membres de sa famille

Je vais quand même aller passer quelques jours en Bretagne, chez mon vieil ami, le docteur Charles Viannay, chirurgien admirable. Puissé-je réussir à ne rien faire !

M. le Professeur Noël FIESSINGER.

14 août 1937.

De mes vacances, ce que j'ai fait ? Je suis allé d'abord à Stockholm comme délégué français, à la III[e] Réunion de la Société internationale de Pathologie géographique. Nous avons parlé des anémies dans le monde. Bien entendu, détour à Oslo et à Copenhague. Voyage très agréable, très instructif. Voilà le début de mes vacances.

Maintenant, je suis dans mes montagnes, à Vaux-les-Saint-Claude. Ce que je fais ? Bien des choses. Beaucoup de promenades quand le temps le permet, car pour nos excursions, il ne faut ni trop de pluie, ni trop de soleil. L'idéal ? Partir de bonne heure le matin. Comme costume ? de bons souliers, des culottes solides, une chemise légère et un tricot : le costume que vous voyez ci-contre. Les ascensions sont souvent pénibles et j'ajoute de plus en plus pénibles. Mais on y arrive encore. Le Jura n'offre pas à l'excursionniste des ascensions difficiles. Non, tout est facile, mais dur et long. Certaines, comme celle du crêt de Chalam ou de Saint-Romain, nécessitent un fort coup de collier à la fin. Quelques promenades en voitures complètent cette vie extérieure. On couple voiture et excursions. Ainsi, avec cette excellent Genty, nous fîmes, l'an dernier, l'ascension du Pic d'Oliferne, sac au dos, avec nos vivres. Quel repos de marcher sous les taillis, même si l'effort vous met en nage !

Et l'après-midi, vers 5 heures, c'est l'exode à la rivière. Nous avons une gentille rivière, la Bienne. L'eau y est transparente, agréable, quoiqu'un peu fraîche. De la truite, mais je ne pêche pas. Nous prenons des bains tous en chœur en nous déshabillant sous les saules !

J'ai toujours fait ainsi depuis ma jeunesse, je continue et mes enfants avec moi. Inutile d'ajouter que ces bains constituent un moment très agréable quand il fait chaud, à moins que, la chaleur aidant, nous rencontrions des vipères ou des couleuvres.

Il y a aussi la vie du village ! Et quel attrait ! Des gens, tous les mêmes, têtus, travailleurs et gentils. Mais ils se dévorent : deux partis, les blancs, les rouges. Cela ne change pas depuis plus de quarante ans que je



Le Professeur Noël Fiessinger,
Après l'ascension
(Saint-Romain-le-Roche)

viens passer mes vacances. On s'insulte aux élections. Mais on ne connaît ni journée de huit heures, ni semaine de quarante heures, ni congés payés, ni rien d'autre que les assurances sociales. Et les socialistes sont les premiers à ne pas observer les lois actuelles ? Ce village est bien amusant. Au fond ils seraient tous bons amis s'il n'y avait l'éternelle opposition du calme et de l'agité. La politique est dans nos pays question de tempérament.

Et chez moi ? Eh bien ! Je fais mon courrier, je lis, j'apporte bien des choses à lire, car les soirées sont là que ne peut occuper entièrement la promenade post-prandiale sur la route, à cause de la rosée, pour contempler la tombée du jour dans la vallée.

J'avais, en effet, oublié de vous dire ce qu'était mon village ? Je m'en aperçois en terminant. Une vallée où coule dans un lit de cailloux une petite rivière. Des roches rouges et violettes surplombent des bois touffus. Sur les cîmes, des sapins. Dans la vallée, des maisons s'essaiment au long de la route. La mienne est au milieu du village, au bord direct de la route. J'ai un petit jardin, dont les arbres me disent chaque année que j'ai un an de plus. J'ai un petit potager. Nous vivons simplement : peu de viande, des légumes, du lait et des fruits. Ai-je bien tout dit ?

Non ! Je rentre toujours trop tôt et chaque fois, j'arrive toujours trop tard. Les vacances ont ceci de désagréable, c'est qu'elles sont toujours trop courtes.

M. le Médecin Général Inspecteur Lasnet.

Champlitte, 8 septembre.

...Vous désirez savoir en quoi consistent ces loisirs. Oh, c'est bien simple ! dès que j'arrive dans mon pays de Franche-Comté, très vite je suis repris par le goût du terroir et la tradition ancestrale. La région chânitoise, faite surtout de pierraille où, autrefois, la vigne se trouvait si bien, est loin d'être riche, mais chez nous, tout le monde est propriétaire, aime son lopin de terre et le met en valeur ; la main-d'œuvre est à peu près uniquement familiale et ainsi nous ignorons la grève, le chômage et les complications sociales. Je fais comme les autres, je m'occupe de mon jardin. Ces arbres fruitiers, dont la pathologie est si curieuse et parfois presque humaine, retiennent tout spécialement mon attention ; sur le bord de notre rivière, le Salon, j'ai aussi un coin de prédilection, très verdoyant, peuplé de grands frênes, de sapins et de noisetiers où je vais volontiers passer les heures les plus chaudes et assister aux prouesses des pêcheurs.

Ainsi, je vous assure, les jours passent très vite ; j'ai beaucoup de souvenirs coloniaux et d'études ébauchées à mettre au point, mais vraiment, j'ai pris à présent trop de goût aux loisirs de la campagne et je crois bien qu'il ne me sera pas possible, avant mon retour à Paris, de songer aux affaires sérieuses.



Le médecin Inspecteur général Lasnet en compagnie de son ami le Professeur Lebon de la Faculté d'Alger, dans son jardin de Champlitte (Haute-Saône), en septembre 1937.

Bien entendu, dans ma vieille maison aux murs épais, le sonnet de Plantin d'Anvers est en bonne place et je m'efforce de suivre les conseils de cet homme de bon sens.

« N'avoir dettes, amour, ni procès, ni querelles,
» Se contenter de peu, n'espérer rien des grands. »

Ne croyez-vous pas que ce soit là la meilleure recette pour l'achèvement d'une vie pas mal agitée et très vagabonde ?

M. le Professeur F. Legueu.

19 août 1937.

Ce que je fais ?

Je me repose en ma terre d'Anjou en surveillant culture et élevage.



Le Professeur Legueu et son fidèle compagnon.

Là, dans le calme des champs, j'oublie la discorde et la haine, les grèves et les occupations.

J'admire chez le cultivateur la liberté du travail, la continuité de l'effort et la joie de servir.

Aussi les murmures de la forêt ouvrent mon âme à la confiance.

Hark ! to the birds, how wantonly they sing.

M. le Professeur LENORMANT.

Je suis depuis le début d'août dans cette vieille maison. Je me repose et je m'efforce à *ne voir que des gens bien portants* : je n'y réussis pas toujours.



La maison du Professeur Lenormant.
Au pied du Grand Colombier

M. le Professeur LEREBOULLET.

Chissey-en-Morvan. 3 septembre 1937.

Que vous dire ? Mes vacances ressemblent aux précédentes et, j'imagine, à celles de nombre de mes collègues. Chaque été me permet de m'évader, de fuir quelques semaines la vie un peu trop agitée et harassante de la capitale. Chaque été, je viens fidèlement jouir des horizons adoucis, variés et apaisants du Morvan ; j'en goûte le calme reposant, tout en y pratiquant l'art d'être grand-père qui convient à mes cheveux blanchis. Je profite de ce repos pour lire et lire encore : un peu de médecine, sans doute, mais aussi beaucoup de littérature et d'histoire. Il m'arrive même de penser parfois au *Progrès Médical* et à ses colonnes si volontiers accueillantes. Mais hélas ! le temps passe vite et il y a le plus souvent quelque congrès lointain qui vient abréger ce repos nécessaire. Cette année, c'est la belle et vivante Italie qui



Le Professeur Lereboullet pratiquant l'Art d'être grand-père.

groupe à Rome les pédiatres de tous les pays et je me réjouis à l'avance d'y retrouver les amis nombreux et fidèles qui ont comme moi la passion de la médecine de l'enfance. Puissent-ils, une fois de plus, faire œuvre d'union active et bienfaisante.

M. le Professeur LOEPER.

8 août 1937

Je réponds à votre questionnaire en toute franchise et simplicité, non pour figurer dans l'histoire anecdotique des médecins de ce temps, mais pour donner le bon exemple et contribuer au succès d'une enquête qui ne manque ni d'intérêt, ni d'originalité.

Je suis en Normandie, à l'extrême pointe du Cotentin, dans un site qui emprunte à la fois à l'âpreté de la lande bretonne et à l'opulence de la côte normande. Je ne mets pas mon vin en bouteille, comme mon illustre confrère et collègue Georges Duhamel, pour l'unique et majeure raison que le pays n'a pas de vin. Je ne me promène guère sur la plage parce que je redoute les rayons du soleil et ses morsures, et surtout pas dans le costume de

van Dongen parce que mon anatomie s'en accommoderait mal.

Je pêche un peu le jour, quand il brume et la nuit à



Le Professeur Loeper.
L'heure de la lecture.

la lumière jaune et mouvante des lanternes ou aux rayons argentés de la lune.

Je vais peu en bateau, dois-je avouer que j'ai un peu le mal de mer. Je me promène surtout dans les bruyères et les fougères, le long de la côte et dans les bois. J'admire, à toutes les échappées, je les connais toutes et elles sont nombreuses, appuyé contre une barrière, le paysage et les rochers sous toutes leurs couleurs et tous leurs aspects. Je cherche les chemins creux où je trouve moins de vent et peu d'ombre, et moins de monde aussi qu'on en trouve sur le sable.

De temps en temps, le matin, le soir, je jette un regard sur la médecine, pour n'en point perdre l'habitude, et je mets en réserve dans mes cellules cérébrales, en culture, si vous voulez, quelques matières que j'utiliserai plus tard, si je les retrouve et si elles ont mûri.

Je fais un peu de musique avec des amis qui grattent aussi médiocrement que moi. Je lis beaucoup d'histoire que j'adore, mais peu de romans dont j'ai horreur.

Pour finir mes vacances, de la côte normande, j'irai vers l'Est et je partagerai mon temps assez mesuré à ce moment, enre les sapins des Vosges et ceux du Jura et vous savez, vous qui vivez dans l'Ain, qu'ils n'ont ni le même charme, ni le même parfum, ni les mêmes couleurs.

Je boirai peut-être un peu d'eau des fontaines vivifiantes de la région et je voudrais qu'elle pût rendre mon esprit aussi limpide qu'elle pour la besogne du lendemain.

Vous voyez, mon cher ami, que tout cela est bien simple, bien banal, sans grande recherche ni grand caractère et assez peu sportif.

C'est peut-être cela, qui justement, répond à mes besoins actuels. Et j'y trouve le calme sans inaction, et la distraction sans effort...

M. le Professeur Roger.

Lure (Haute-Saône). 18 août 1937.

Vous désirez apprendre à la postérité
Ce que j'ai fait et dit au cours de cet été
Mil neuf cent trente-sept. Sachez que près de Lure
Se trouve l'ermitage où je villégiature.
Marchant à travers bois, par monts et par vaux,
Ou bien, près d'un étang retouchant mes travaux
Sur le foie, écrivant aussi sur l'âme humaine.



Le Professeur Roger dans sa studieuse retraite.

Mais votre tentative, hélas ! me semble vaine.
Lorsque nos descendants, votre article liront,

Ils seront fort surpris et se demanderont :
« Cet homme, qu'a-t-il fait, qu'a-t-il bien pu pro-
[duire ?
Le temps aura passé... nul ne saura le dire.

M. le Médecin général Inspecteur ROUVILLOIS.

...Vous avez bien voulu me demander où je passais mes vacances et quel était, pendant ces semaines de détente, l'emploi de mon temps. Je vous réponds bien volontiers parce que j'ai pour vous beaucoup d'amitié...

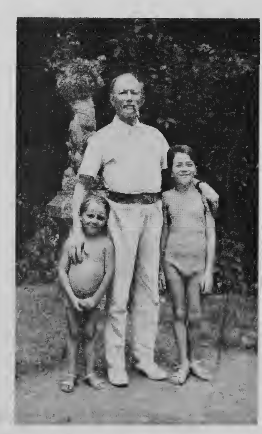
Mais ne me prêtez pas la naïveté de penser que l'emploi de mes vacances peut intéresser les lecteurs du *Progrès Médical,* et laissez-moi croire qu'ils seront plus curieux de connaître, par exemple, les impressions que j'ai pu recueillir au cours des missions diverses que j'ai accomplies cette année en Russie, au Maroc et en Roumanie, mais ceci est une autre histoire.

Ce que vous me demandez est tout autre : c'est le compte rendu de la seule période de l'année qui, pour moi, n'a pas d'histoire, où tous les jours se ressemblent et où le temps passe avec la rapidité de l'éclair. Je ne suis plus de ceux qui passent leurs semaines de vacances à voyager et à établir des performances touristiques. Ces voyages ont leur charme, voire leur utilité, et je me garderai d'autant plus d'en médire que je leur dois d'agréables souvenirs et aussi d'utiles enseignements.

La réalité est aujourd'hui tout autre pour moi ; elle est aussi plus simple.

Fixé à la côte saintongeaise de Royan, au milieu de mes enfants et petits-enfants, les soins que je donne au petit jardin attenant à ma maison suffisent à satisfaire mon besoin d'activité physique. Entre temps, à l'instar d'un empereur déchu, je scie du bois, et pour me reposer, je traverse les quelques mètres qui me séparent de la mer pour m'y plonger avec joie.

Mes obligations mondaines étant réduites au minimum, je me contente de revêtir habituellement les vêtements légers admis aujourd'hui, mais, signe particulier qui me distingue de nombre de mes contemporains, je ne porte pas le short !



Le Médecin général Inspecteur ROUVILLOIS et ses petits-enfants.

Ajouterai-je que mes lectures sont surtout consacrées à l'histoire et tout spécialement à celle de l'Aunis et de la Saintonge que j'apprends à mieux connaître ; cela me permet aussi de mieux goûter Fromentin et Loti.

Et voilà, dépouillées de tout artifice, les quelques lignes que vous m'avez demandées.

Une réhabilitation de Paracelse

Paracelse est par excellence le médecin maudit.

Et cependant Erasme s'était confié à ses soins. Giordano Bruno lui reconnaissait un savoir médical plus profond que celui de Galien, Avicenne et tous les autres docteurs. Ambroise Paré s'inclinait devant son enseignement. Des esprits comme Gœthe lui exprimèrent de l'admiration, des chimistes comme Gmelin, Chevreul, lui rendirent hommage dans les siècles suivants, mais il fut toujours méconnu du grand nombre.

Les médecins n'ont voulu voir en lui qu'un charlatan et un imposteur, lui reprochant tantôt son ignorance, sa

mauvaise foi, son absurdité, ses contradictions, voire son ivrognerie. Et les Anglo-Américains ont consacré le mépris général en appelant « Bombastic » (Paracelsien) tout ce qui leur semble prétentieux et vide.

De ce jugement, le Dr Allendy vient d'appeler dans un livre (1) définitif qui remet l'œuvre sur le plan qui convient.

Paracelse, fut évidemment l'homme d'une doctrine, d'un mouvement, d'une secte.

Mais si l'on envisage son œuvre dans le domaine scientifique, on voit, dit le Dr Allendy, « qu'il prêcha une méthode d'observation et d'expérimentation déjà indiquée par Roger Bacon et nettement révolutionnaire par rapport à la culture médiévale, mais il la prêcha à un moment où le monde pouvait l'entendre et la comprendre. il incarna donc splendidement l'idéal de la Renaissance, en faisant passer l'existence du fait avant l'autorité de la théorie, autrement dit, en libérant la vie de l'interprétation obsessionnelle. Comme tous les alchimistes, il est à l'origine de la science expérimentale qui devait connaître une si éclatante fortune. »

En médecine plus particulièrement, l'œuvre de Paracelse, estime M. Allendy, a constitué, par sa cohérence, un bloc massif dont l'influence devait être considérable.

« Tout d'abord, elle reprend la conception hippocratique : l'individu ne devant être considéré que par rapport à son milieu vital, dépend de ce milieu et fait un avec lui. La vie, comme la maladie, est une réaction et les conditions du terrain sont primordiales. De ce point de vue naît tout le mouvement naturiste et néo-hippocratique de la jeune médecine contemporaine.

Ensuite, la vie met en jeu une énergie spécifique qui est la force vitale. A cette affirmation fondamentale se rattache tout le vitalisme. La maladie n'est qu'une perturbation accidentelle de la fonction naturelle. La guérison doit être guidée selon les voies naturelles et spontanées ; elle n'est qu'une transmutation, obtenue par modification continue d'un rythme défavorable de la vie en un rythme favorable. L'agent thérapeutique peut être emprunté au règne minéral. Il agit plus par son dynamisme intérieur que par sa masse et ses propriétés physiques (quintessence). Donc, ce qui cause le mal peut, dans d'autres conditions, faire du bien ; le semblable guérit le semblable. »

On retrouve aussi, d'après M. Allendy, l'esprit de Paracelse, jusqu'aux temps présents, dans les domaines métaphysique, politique et social.

« Au point de vue religieux, Paracelse se trouva, par son siècle, placé dans un champ de bataille et obligé de prendre une attitude. Il était trop initié à l'ésotérisme, à la fois pour rester indifférent et pour adopter entièrement un parti. Il est clair qu'il regarda les textes religieux comme une base d'interprétation ésotérique capable de satisfaire son intelligence, tandis que l'esprit de l'Evangile et la personnalité de Jésus étaient assez sympathiques à son cœur pour qu'il ne cessât pas de se dire chrétien. Mais il détesta trop le pape et il critiqua trop Luther pour que l'Eglise Romaine ni l'Eglise Réformée puissent légitimement le revendiquer. En tout cas, à une époque d'Inquisition, il osa dénoncer la superstition du diable. Si nous regardons sa doctrine religieuse dans la forme, nous y discernons l'émancipation et l'assainissement de la Réforme naissante. »

La morale de Paracelse fut humaine et libérale. Et dans l'ordre politique et social, « son œuvre se confond avec l'œuvre intérieure des sociétés secrètes, c'est-à-dire la lutte contre les excès des pouvoirs civils et des pouvoirs ecclésiastiques. On sait le rôle qu'ont joué ces sociétés dans les révolutions, ou plutôt, dans l'idéologie qui a soutenu ces révolutions. Le véritable esprit évangélique — selon lequel vécut et mourut Paracelse, tel un moine errant méprisant la robe des évêques ou des docteurs, se faisant l'ami des pauvres, le confident des humbles, cet esprit a toujours été révolutionnaire. Il le fut pour la Société romaine (qui s'en vengea cruellement par des massacres, avec la brutalité qui caractérise les Latins), parce qu'il affirmait l'égalité des hommes, la prééminence des valeurs spirituelles sur les valeurs sociales ou financières, en prêchant le désarmement et l'amour.

» ...Il prêcha, par la parole et l'exemple, le genre de vie qui détruirait les luttes et les guerres et qui abolirait aussi les abus et les injustes privilèges. Peu d'hommes ont eu le cœur assez grand pour le suivre : il est vraisemblable que ses idées politiques, sociales, morales et religieuses ont plus gêné ses contemporains et ses successeurs que ses doctrines purement médicales et c'est avant tout comme révolutionnaire qu'il fut calomnié et exécré. »

Il était, ajoute M. Allendy, de la race des êtres trop grands pour être compris et trop hautains pour être aimés de la foule, des êtres rares et précieux pourtant, dont l'exemple nous est une consolation d'appartenir à l'humanité misérable.

(1). Dr René Allendy : *Paracelse, le médecin maudit*. Gallimard, éd., 43, rue de Beaune.

Imprimerie de Compiègne.

CHATEAUBRIAND
au point de vue médico-psychologique

Il était fatal que la médecine, qui a toutes les curiosités et toutes les audaces, se penchât sur la personnalité de Chateaubriand et tentât de lui arracher le secret de sa constitution. Redoutant cette profanation, Chateaubriand s'est écrié dans l'avant-propos des *Mémoires d'Outre-Tombe :* « Que l'on sauve mes restes d'une sacrilège autopsie, que l'on s'épargne le soin de chercher dans mon cerveau glacé et dans mon cœur éteint le mystère de mon être. » Sa volonté a été respectée. Le couteau de « chez Morgagni » n'a point fait crisser ni découpé le plastron sternal de cette poitrine dans laquelle avait battu un grand cœur. Nul n'a scié d'une main « sacrilège » cette boîte cranienne qui abrita l'un des plus beaux cerveaux d'homme. Seulement, lui-même nous a trop souvent conduits dans les chemins secrets de son âme pour que l'observateur ne soit pas incité à plonger des regards, même parfois indiscrets, au fond de l'être de ce grand manieur de l'introspection.

A vrai dire, les médecins ont peu écrit sur Chateaubriand. Mettons à part les nombreuses études que lui a consacrées Sainte-Beuve, lequel conserva toujours de sa première formation médicale le goût des dissections fines et des analyses physio-psychologiques. Dans l'énorme bibliographie de Chateaubriand, on ne relève, du point de vue strictement médical, que le livre du Dr Evariste Michel, *Chateaubriand : interprétation médico-psychologique de son caractère,* paru avant la guerre. Il y a quelques années, notre distingué confrère, le Dr Le Savoureux, qui possède la Vallée aux Loups dont il fait aimablement les honneurs, chaque année, aux membres de la Société Chateaubriand, a publié une étude, plus littéraire que médicale. Enfin, nous avons eu tout récemment la thèse de doctorat d'un jeune médecin de la Marine, soutenue devant la Faculté de Bordeaux : *Chateaubriand, essai médico-psychologique,* par le docteur Gabriel Faure.

C'est à l'aide de la méthode freudienne que le Dr Gabriel Faure a démêlé le complexe psychologique de cette puissante personnalité. Il l'a fait avec beaucoup d'intelligence et de tact. Les amis de Chateaubriand n'ont pas à lui reprocher une œuvre sacrilège. Bien plus, dans son analyse, qui est très fine et très pénétrante, notre distingué confrère trouve de nouvelles « raisons d'aimer et de faire aimer Chateaubriand ». Il nous aide seulement à mieux comprendre l'homme, en nous montrant d'une façon précise le lien qui l'unit à l'œuvre.



Chateaubriand.
Crayon par Hilaire Ledru (1820).

***

Un grand homme est une addition d'âmes. On ne saurait dire à quel point exactement il est déterminé par ses hérédités, par ses antécédents, par les influences familiales, surtout par les influences féminines. Les femmes sont les conservatrices de la vie. C'est la main d'une mère qui donne au visage d'un fils sa ligne et son relief. Et les femmes ont toutes leur secret, qu'elles ignorent souvent elles-mêmes.

De qui descendait Chateaubriand ? Il y a un mystère dans ses origines... Le Dr Gabriel Faure n'en parle pas. M. Henry Bérenger a cherché à l'élucider dans son remarquable *Chateaubriand,* de la collection « Figures du Passé ». N'était-il que le fils adultérin, à la sixième génération, du sieur Guitté de Vaucouleurs, petit gentilhomme breton, que sa femme, Jacquemine du Boisryoult, fit assassiner par son amant, Briand de Chateaubriand ?... Trois mois après le crime, Jacquemine épousa Briand. Celui-ci fut dénoncé, arrêté, et périt sur l'échafaud avec son frère Christophe de Chateaubriand, qui avait été son complice.

Jacquemine se réfugia auprès du chapitre de Saint-Romain, à Rouen, qui la fit acquitter. Retirée à Dinan, elle survécut plus de trente ans à l'assassinat de son premier mari.

Elle avait eu un fils, Gilles, né en 1570, l'année qui suivit l'assassinat de Guitté. Ce Gilles, qui serait l'aïeul du grand écrivain, eut-il pour père Guitté de Vaucouleurs, le mari assassiné, ou Briand de Chateaubriand, le mari assassin ?... Prudemment, M. Henry Berenger écrit : « La cause reste obscure. » Mais il ajoute que toutes les chances sont pour qu'en fait, Gilles soit le fils de Briand l'assassin.

Dans le premier cas, Chateaubriand ne serait que l'arrière-petit-fils d'un modeste hobereau des environs de Dinan, ce Guitté de Vaucouleurs, qui était un alcoolique et un débauché, inspirant tant d'horreur à sa femme que celle-ci ne recula pas devant le crime pour s'en débarrasser.

Dans le second cas, il descendrait réellement de la grande famille dont le château-fort dresse ses ruines à Châteaubriant, la petite ville de la Loire-Inférieure, et dont la devise était : « Mon sang a teint les bannières de France. »

M. Henry Berenger écrit à ce propos :

« Peut-être les psychanalystes d'aujourd'hui, se souvenant des sensualités troubles de Combourg, des singularités passionnées qui marquèrent toute la vie de René, trouveront-ils plus vraisemblable l'ascendance de Guitté de Vaucouleurs ?

» Peut-être d'autres, plus idéalistes, préféreront-ils voir s'épanouir en lui la dernière tige du haut arbre héroïque des Chateaubriand de Bretagne ?... »

C'est remonter bien haut que de chercher dans les débauches d'un Guitté de Vaucouleurs l'explication de ce que M. Henry Berenger appelle « les sensualités troubles de Combourg ». Outre que la balance penche, il l'a reconnu lui-même, en faveur de la grand-paternité lointaine de Briand de Chateaubriand, il n'y a aucun terme de comparaison entre les aventures, vraisemblablement banales et certainement grossières de Guitté, et la tendresse, tantôt purement fraternelle, tantôt « moins désintéressée » et « trouble », qui unissait René à sa sœur Lucile, dans la solitude de Combourg. A propos de cette tendresse, certains auteurs ont lâché un grand mot, un gros mot : on a parlé d'inceste. Le Dr Gabriel Faure, lui, aborde la question sans peur et sans complaisance. Il ne croit pas que l'acte incestueux ait été accompli, et nous ne le croyons pas non plus. Il cite des lettres de Lucile, qui sont décisives, celle-ci par exemple : « Je remercie Dieu du précieux, bon et cher présent qu'il m'a fait en ta personne, et d'avoir conservé *ma vie sans tache*... Je pourrais prendre pour emblème de ma vie la lune dans un nuage, avec cette devise : *souvent obscurcie, jamais ternie*. »

Acceptons qu'il y ait eu des choses obscures dans l'amour très tendre, très passionné, de René et de Lucile. Après tout, c'était fatal dans cette vie repliée de deux enfants livrés à eux-mêmes, au long de jours solitaires enveloppés par la nature mystérieuse des grands bois de Combourg. Mais ne laissons pas salir la mémoire du frère et de la sœur.

Au surplus, M. Henry Berenger conclut comme le Dr Gabriel Faure : « Rien n'autorise à croire que l'inceste ait eu lieu. »

***

J'ai dit plus haut l'importance, capitale et décisive, des influences féminines, surtout de l'influence maternelle, sur la formation d'un esprit supérieur.

La mère de Chateaubriand était une demoiselle Appolline-Suzanne de Bédée de la Bouëtardais. « Elle portait en elle le sang vif des femmes du pays gallo, lesquelles de tout temps se sont signalées par leur ardeur à se mêler des choses sociales et politiques. » Réflexion judicieuse, que nous traduirons médicalement par le diagnostic d'hyperthyroïdie, laquelle est si fréquente, en effet, chez les femmes d'un certain rang social de la Haute-Bretagne. Cette région est balayée par les vents de la mer, chargés d'iode, et qui jouent sur les chanterelles nerveuses de créatures déjà prédisposées, par les hérédités d'aïeux bien nourris, à un tempérament neuro-arthritique N'oublions pas que, pendant la Révolution, la Chouannerie bretonne a recruté ses meilleures auxiliaires parmi les femmes de la noblesse bretonne, intelligentes et intrépides. Barbey d'Aurevilly en a immortalisé le type dans Mademoiselle de Percy (1).

La grand' mère maternelle de Chateaubriand, « Bénigne-Jeanne-Marie Ravenel de Boisteilleul, dame de Bédée, née à Rennes le 15 octobre 1698, avait été demoiselle de Saint-Cyr pendant les dernières années de Madame de Maintenon. L'éducation d'Apolline (de Bédée, mère de René) avait été particulièrement soignée ; elle s'était nourrie de Fénelon, de Racine, elle savait tout Cyrus par cœur, connaissait toutes les anecdotes de la Cour de Louis XIV et en parlait sans cesse. »

Le père de Chateaubriand était un vieux loup de mer qui, pour redorer son blason, avait fait le commerce des « isles », aussi bien celui des objets précieux que de la pacotille de « bois d'ébène », autrement dit la traite des noirs... Ce père, taciturne et sombre, qui arpentait, silencieux, la grande salle du château de Combourg, tandis que les enfants, intimidés, retenaient leur souffle, ce « rude colonial » n'eut pas grande influence sur René. Il lui laissera cependant le goût des voyages et la nostalgie des horizons lointains. Mais c'est sa mère, ce sont ses sœurs, Lucile en particulier, plus âgée que lui de quatre ans, qui façonnèrent réellement son enfance et sa jeunesse. Et sa mère, on l'a vu plus haut, avait eu une éducation très soignée, étant elle-même la fille d'une ancienne « demoiselle de Saint-Cyr ».

Enfin, particularité physiologique qu'il ne faut pas négliger, René était le dernier de dix enfants. Désavantage, en son temps, au point de vue nobiliaire. Avantage certain au point de vue intellectuel. C'est un fait que les derniers-nés de familles nombreuses présentent

(1) Le Chevalier des Touches.

généralement des qualités cérébrales plus remarquables, comme si, avec l'âge et la maturité, un certain affinement venait spiritualiser l'ardeur des sens dans la procréation. Si l'aîné est presque toujours l'enfant de l'amour, le benjamin serait davantage le fils de l'Esprit. Chateaubriand confirme, sinon cette règle, du moins cette fréquente observation.

Chateaubriand avait pour sa mère cet amour haut placé, mais silencieux, des fils qui ignorent à quel point ils aiment leur mère, jusqu'au jour où un accident, les approches ou l'annonce de la mort, leur révèlent la profondeur de leurs sentiments. Ce fut le cas de Barbey d'Aurevilly quand, après une longue absence du foyer paternel, il revit sa mère paralysée. « Je ne me croyais pas *si fils*... », écrira-t-il (1). Ce fut le cas de Chateaubriand qui, après la mort de sa mère, lâchera le mot fameux, un peu théâtral, mais qui n'en dit pas moins le réveil, chez un fils poignardé au cœur, des souvenirs et des élans redevenus d'autant plus chers qu'ils ressuscitent, à travers l'enfance, la figure tendrement aimée et regrettée : « J'ai pleuré et j'ai cru. »


Madame de Chateaubriand, en 1840.

On ne relève nulle trace du complexe d'Œdipe dans l'affection de Chateaubriand pour sa mère. D'ailleurs, une personnalité aussi riche, intellectuellement et sentimentalement, que celle de Chateaubriand tient davantage de la nature féminine que masculine ; il n'y a que les femmes qui possèdent tant de forces de vitalité et de formes diverses de vie ; la femme est toujours *Magna rerum parens,* la mère des grandes choses ; il lui suffit, pour leur donner forme, pour exprimer le fruit de cette vitalité, d'être fécondée par l'étreinte du mâle ou le passage de l'Esprit.

Le Dr Gabriel Faure a bien mis en lumière dans la psychologie de Chateaubriand, cette « féminilité », si fréquente, dit-il chez les hommes de génie. Et il cite ces phrases significatives de René : « Il n'y a jamais eu d'être à la fois plus chimérique et plus positif que moi, de plus ardent et de plus glacé : *androgyne bizarre, pétri des sangs divers de ma mère et de mon père...* » Ailleurs, Chateaubriand dit que, s'il avait « pétri son limon », il se serait « créé femme »...

(1) Lettres à Trébutien.

*
* *

Qu'est-ce qui caractérise donc essentiellement la personnalité de Chateaubriand ? Après avoir passé en revue ses facultés intellectuelles qui dénotaient un cerveau exceptionnellement organisé et doué (mémoire prodigieuse, intuition allant jusqu'au discernement prophétique, imagination visuelle et concrète, mais sans désordre, jugement admirablement équilibré, puissance de travail soutenu et don de création), le Dr Gabriel Faure conclut de l'étude de la vie affective de Chateaubriand qu'il présente un certain nombre de complexes qui permettent de fixer l'arrêt de son évolution psycho-sexuelle au stade infantile de narcissisme...

Soit, mais à la condition de prendre le terme de narcissisme dans un sens largement littéraire, et non étroitement freudien. Car si la tendance à l'introspection, l'affectation et le goût de la mise en scène, le puérilisme qu'on remarque chez tous les grands artistes qui ont un côté « enfant » d'autant plus persistant qu'ils sont de plus grands créateurs (1), la timidité qui va presque toujours de pair avec l'orgueil, le sentiment de la solitude morale « qui va faire le fond du fameux mal du siècle », et enfin la hantise de la mort et la religiosité, si ces complexes peuvent être interprétés dans le sens du narcissisme, c'est rapetisser la personnalité de Chateaubriand que de l'expliquer par la formule de Freud.

Si René s'est complu dans la contemplation de son « moi », cela n'a tout de même pas créé chez lui cet état morbide, anormal, immoral, à quoi aboutit le narcissisme, tel que l'entend Freud. Peut-être répondra-t-on qu'il s'est évadé de cette morbidité par la littérature et que toute son œuvre n'est que la sublimation des tendances arrêtées et refoulées dans son adolescence. Ainsi le veulent

(1) L'enfant est poète et créateur. L'homme devient vite routinier par médiocrité et mimétisme. Le respect humain dessèche en lui le jaillissement du génie créateur. Il perd sa personnalité pour devenir un être grégaire.

les freudiens de toute œuvre littéraire, du moins les freudiens intégraux qui, non contents d'appliquer une méthode à l'étude psycho-physiologique d'une personnalité, tirent de leurs investigations une doctrine beaucoup trop absolue.

Le Dr Gabriel Faure n'est pas tombé dans ce travers. Seulement, plusieurs conclusions de sa thèse m'ont semblé un peu laconiques et insuffisamment étayées d'arguments. Peut-on dire, par exemple, que la « constitution narcissique » de Chateaubriand l'ait voué à un continuel inassouvissement au point de vue sentimental ?... Il a aimé Lucile. Il a aimé Pauline de Beaumont. Il a aimé Juliette Récamier. Il les a aimées à sa manière à lui, Chateaubriand, qui était égoïste comme un « vieux chat », et c'est ainsi qu'il s'appelait lui-même. De là au narcissisme freudien, il y a de la marge.

A la vérité, le cas de Chateaubriand n'est pas simple. Ce n'est pas impunément qu'on traverse, entre dix et trente ans, des milieux aussi différents que ceux de Saint-Malo, où il passa son enfance, de Dol et de Rennes où il fit ses études, de Brest où il fut élève officier de marine, de Combourg où la plongée en nature sauvage marqua si profondément son caractère, à l'éveil de la puberté. Ce n'est pas impunément qu'on est le jouet d'événements comme ceux de la Révolution, qu'on apprend la mort, sous le couteau de la guillotine, de son frère, de sa belle-sœur, de quelques-uns de ses meilleurs parents et amis, tandis qu'on tremble sur le sort de sa vieille mère, de ses sœurs, dont Lucile la préférée, et de sa jeune femme...

Sans avoir recours à la méthode freudienne, M. Henry Berenger a pu écrire :

« Qu'un sensitif de son espèce ne soit pas devenu fou sous ces secousses morales répétées, c'est la preuve d'un caractère exceptionnellement puissant, mais que ce caractère ait reçu alors l'empreinte définitive de la douleur et du dégoût, c'est la plus claire explication de ce que lui-même a appelé « le mystère de René » (1).

C'est parfaitement juste, et le narcissisme n'a pas grand' chose à voir dans l'affaire. Disons plus simplement, comme tout le monde, sans emprunter le langage de Freud, que Chateaubriand, cahoté par une jeunesse difficile et parfois replié sur lui-même, s'est enfermé, farouchement, dans sa souffrance et dans sa fierté. La littérature a été pour lui le moyen d'exprimer, non pas seulement des tendances refoulées, mais les sensations d'un être qui vibrait intensément.

Je ne crois pas non plus que ce soit son insatisfaction sentimentale qui l'ait conduit à se réfugier dans la vie politique. Ce serait encore regarder un autre aspect de Chateaubriand par le petit bout de la lunette freudienne. En réalité, la politique de Chateaubriand est tout simplement fonction de sa magnifique intelligence. Qu'il ait été ambassadeur, ministre, chef d'opposition, cela ne l'a pas empêché, dans le même temps, d'aimer et d'être aimé. De la même plume qui écrivait des lettres très tendres à Juliette et à d'autres, il rédigeait ses articles éloquents du *Journal des Débats* et ses fulgurantes brochures politiques. De grâce, ne voyons pas partout du refoulement et de l'insatisfaction ! La vie est à la fois plus simple, plus nuancée et plus complexe que les complexes freudiens.

***

Avant la mise à la mode des procédés de Freud, quelqu'un avait jeté un regard pénétrant et profond sur Chateaubriand, et démêlé d'une façon admirable la complexité et l'unité de l'étonnante personnalité de l'Enchanteur : c'est Barbey d'Aurevilly.

C'est dans l'un des volumes de Barbey d'Aurevilly, intitulé *Portraits politiques et littéraires,* et qui s'ouvre par un parallèle splendide entre Shakespeare et Balzac, que j'ai trouvé le jugement le plus pertinent et le plus décisif qui ait été prononcé sur Chateaubriand. Le voici :

« La source, la vraie source du génie de Chateaubriand, c'est Chateaubriand ! Quand il est vraiment inspiré, il est sa propre Muse à lui-même... Il est un des plus éclatants exemples qu'on puisse citer de la fausseté du mot célèbre de Pascal, qui disait qu'il fallait haïr le *moi* et qu'il le haïssait. Il aurait probablement haï celui de Chateaubriand, mais pour qui s'éprend de la beauté dans les œuvres de l'esprit, pour qui ne la craint pas comme ce malheureux Pascal, qui la prenait pour une tentation de volupté, c'est surtout le *moi* de Chateaubriand qu'on aimera dans Chateaubriand. C'est son *moi* qui sera toujours l'intérêt le plus passionné de ses œuvres.

« ...Enfin, et plus qu'ailleurs, dans ces vastes *Mémoires d'Outre-Tombe* qui sont le monument de toute la vie de Chateaubriand et le défilé du XIXe siècle, le René du roman qui est son histoire et son être revient sur lui, à travers tout, et donne à tout l'accent inouï qu'on n'a plus oublié dès qu'on l'a entendu et qui se replace sous sa plume avec acharnement. Ecoutez-les, ces glorieux *Mémoires d'Outre-Tombe,* et dans ce ramassis historique des hommes et des choses de son temps qu'il pousse devant lui, vous entendrez les pieds méprisants de René comme quand il poussait les feuilles sèches tombées à l'automne, dans les bois de Combourg ! Et, de fait, cette personnalité de René est si profondément celle de Chateaubriand, que les événements les plus heureux, les plus éloignés, par les côtés positifs, du dégoût et de l'ennui, qui sont son mal irrémédiable, n'ont pu venir à bout de cette âme, malade d'infini, dans les gloires finies de la vie !

» Destinée curieuse et sans égale qui met encore plus en relief la force de cette personnalité, toutes les prospérités de Chateaubriand sont en contradiction directe et perpétuelle avec les tristesses de son âme. A ne voir que les événements, à ne prendre les choses qu'à la surface, Chateaubriand fut certainement l'homme le plus continûment heureux, — et jusqu'à sa dernière heure, par le fait mystérieux de ce qu'on appelle la Fortune, parce qu'on n'y comprend absolument rien ! Il était né, comme Napoléon, avec une étoile sur la tête, et quand celle de l'empereur pâlit et s'éclipsa, la sienne resta lumineuse. Cette étoile, sa sœur, la hagarde Lucile, l'avait vue entreluire dans les ombres des bois de Combourg... De famille historique et presque royale, il eut bientôt traversé les

(1) H. Bérenger : *Chateaubriand*, p. 65.

misères de l'émigration, et quand il en revint, son *Génie du Christianisme* le tira du néant de l'obscurité avec l'éclat d'une victoire comparable à celles de Napoléon d'alors, quoique ce fût un autre genre de victoire. A dater de ce premier bonheur dans sa vie, Chateaubriand les eut tous. On n'en citerait pas un seul qui lui ait manqué. Sa seule manière de n'être pas poète, c'est qu'il fut heureux ! Il eut l'admiration, l'influence, les yeux du monde fixés sur lui, les plus hauts emplois, les plus grandes affaires, et enfin une minute dans le gouvernement de son pays. Cette minute-là fut du bonheur encore... Et au milieu de tout ce débordement de prose retentissante, chose prodigieuse ! il resta poétique, — comme s'il n'eût jamais touché à ces cuisines de la politique qui tachent les mains pures et dégoûtent les cœurs fiers. Beau de la beauté de René, de cette beauté triste qui prend le plus les cœurs, il fut toute sa vie aimé des femmes, à ce point que sa femme elle-même disait de lui dans sa vieillesse : « Quand il ne pourra plus marcher que sur des béquilles, elles viendront les lui porter. » Tel il fut, ce fortuné Chateaubriand, chez qui richesses, décorations, ambassades, ministères, versés sur sa tête, ne purent tuer le René accablé de ces dons, qui résista et resta imperturbablement mélancolique là-dessous comme dans le salon de son ambassade à Rome, où, un soir, la poitrine couverte de crachats, il regardait debout, appuyé contre une console, la fête qu'il donnait à ses hôtes, avec ses yeux noirs de René... »

Cette page admirable illustre le genre étincelant et profond de Barbey d'Aurevilly. Nul mieux que lui, peut-être, n'a caractérisé la richesse de la personnalité de Chateaubriand. La pénétration du grand clinicien qu'était, par certains côtés, Barbey d'Aurevilly n'a pas eu besoin du langage freudien pour plonger un regard aigu jusqu'au fond de l'être de René. Tout y est, depuis l'odeur des feuilles sèches de Combourg et le regard de Lucile jusqu'à « l'étoile », c'est-à-dire l'inspiration du génie, que ne suffit à expliquer, en définitive, aucune épine, narcissique ou autre, et qui participe du mystère comme toute création.

Dr Robert CORNILLEAU.

LAENNEC, Médecin de Chateaubriand

Au début de 1807, Laennec était venu s'installer au 3 de la rue du Jardinet, dans l'appartement occupé jusqu'alors par Bayle. Il avait là, pour 270 francs par an, ouvrant sur un long corridor, quatre belles pièces, parquetées, avec glaces d'attache. Si on ajoute qu'il y mit pour 508 francs de meubles et que le déménagement lui coûta 400 francs, on aura une idée des frais d'installation d'un jeune médecin qui prétendait, sous l'Empire, avoir un appartement suffisant pour attirer une clientèle de choix.

Les espoirs de Laennec ne furent point trop déçus. Alors qu'au début de 1807, il n'escomptait tirer que de 1.800 à 2.000 francs de « sa petite pratique et de son journal de médecine », à la fin de la même année, il se trouve avoir en caisse 2.400 francs. En octobre 1808, il prévoit que l'exercice courant se soldera par un bénéfice de 3.400 à 3.600 francs (1). Et la progression continue : 8 à 9.000 francs en 1811.

En 1812, la clientèle s'était accrue au point qu'il ne pouvait suffire à sa tâche :

« Je suis en ce moment encombré, c'est-à-dire enseveli sous les décombres d'une multitude de malades... C'est ce qu'il y a de mieux au monde pour un médecin, mais quand cela dure trop longtemps, cela devient assomant. » Le matin, son cabinet ne désemplissait pas et le soir il roulait en cabriolet aux quatre coins de Paris. Ducs et pairs, hommes d'Etat, financiers opulents, artistes en vogue, se pressaient dans le petit « oratoire » de la rue du Jardinet.

Laennec était devenu le médecin à la mode. Et il n'est pas étonnant que Mme de Chateaubriand ait, comme Mme de Duras, comme le marquis de Talaru, comme Mme de Lévis et beaucoup d'autres (2), songé à consulter le jeune guérisseur pour son pauvre *Chat* qui se croyait atteint d'anévrysme.

Portrait de Laennec, par Hanonni.

(1) Rouxeau : *Laennec après 1806*, p. 131.

(2) Tous nos remerciements vont au professeur Lenormant et à M. Maurice Levaillant qui nous ont aimablement communiqué les éléments de cette notice.

C'était en 1812, alors que les Chateaubriand venaient de s'installer à la Vallée-aux-Loups. Mme de Chateaubriand a conté l'épisode dans ses *Mémoires* (1) :

« Nous restâmes à Paris, écrit-elle, jusqu'au mois de mai ; de retour à la campagne, les palpitations de M. de Chateaubriand augmentèrent au point qu'il ne douta pas que ce fût vraiment un mal auquel il devait bientôt succomber. Comme il ne maigrissait pas et que son teint restait toujours le même, j'étais convaincue qu'il n'avait qu'une affection nerveuse. Cela ne m'empêchait pas d'être horriblement inquiète ; je ne cessais de le supplier de voir le docteur Laënnec, le seul médecin en qui j'eusse de la confiance. Enfin, un soir, Mme de Lévis, qui était venue passer la journée à la Vallée, le pressa tant qu'il consentit à profiter de sa voiture pour aller à Paris consulter Laënnec. Je le laissai partir, mais mon inquiétude était si grande, qu'il n'était pas à un quart de lieue que je partis de mon côté et j'arrivai quelques moments après lui. Je me cachai jusqu'au résultat de la consultation. Laënnec arriva : après une longue consultation, où il ne diminua pas ses maux, le docteur lui dit qu'il n'avait rien ; M. de Chateaubriand eut beau lui faire l'énumération de ses souffrances, il n'en démordit pas et ne voulut jamais rien ordonner, sinon de prendre son chapeau et d'aller se promener.

» — Mais enfin, disait mon mari, si je mettais quelques sangsues.

» — Si cela peut vous faire plaisir, vous le pouvez, mais je vous conseille de n'en rien faire.

» Je ne puis dire ce que je souffris jusqu'à son départ. Je le guettai au passage et lui demandai ce qu'avait mon mari : « Rien du tout », me répondit-il, et là-dessus il me souhaita le bonsoir et s'en alla. En effet, cinq minutes après, j'entendis le malade enchanté et guéri, qui descendait l'escalier en chantant et se mit à rire de la cour que MM... et ... avaient voulu lui faire en l'enterrant tout vivant ; et quand il rentra, vers 11 heures, il fut enchanté de me trouver là pour me raconter que Laënnec trouvait son mal si alarmant qu'il n'avait pas même voulu lui ordonner les sangsues ; il n'avait qu'une petite douleur rhumatismale. M..., qu'il rencontrait chez Mme de Duras avait un anévrisme des plus caractérisés et, l'imagination s'en étant mêlée, une douleur, à laquelle M. de Chateaubriand n'aurait pas fait attention dans un autre moment, pensa lui causer une maladie réelle. »

***

La maladie de Chateaubriand était imaginaire. Mais celle de Mme de Chateaubriand l'était peut-être moins lorsqu'en 1817, on eut de nouveau recours à *Laenneck.*

De santé fort délicate, Mme de Chateaubriand était en proie à de cruelles migraines qui alternaient avec des crises plus ou moins violentes de catarrhe pulmonaire, accompagnées de fièvre et parfois de crachements de sang. Au cours de l'été de 1817, se trouvant chez Mme de Colbert, à Montboissier, près de Bonneval, sur les confins de la Beauce et du Perche, elle en eut une très grave au cours d'une rougeole.

Le 16 juillet, dans la soirée, elle avait été prise d'un étouffement subit. Chateaubriand resta à la veiller et griffonnait à une heure du matin :

« Suis-je assez malheureux, mon cher Monsieur ? Mme de Chateaubriand est très mal, la poitrine paraît attaquée. Voilà le fruit des persécutions que j'ai éprouvées. Le poids en est retombé sur une pauvre femme. Quand pourrai-je sortir de cette terre maudite et fuir une race d'ingrats et de misérables ? Le beau jour, pour moi, que celui où je mettrai le pied hors de France pour n'y rentrer jamais ! J'ai écrit à Laenneck de venir. Allez de ma part le presser s'il n'est pas parti. »

L'alerte fut chaude, dit M. Maurice Levaillant, mais brève. Dès le 21 juillet, le « garde-malade » peut notifier la convalescence :

« ...Laenneck est venu et a achevé de guérir nos têtes. »

Et le lendemain, la malade elle-même donnait des nouvelles tout à fait rassurantes à Joubert :

« Voici un certificat de vie : je me porte beaucoup mieux, et si je n'étais pas trop payée pour me défier de l'avenir, je m'assurerais de vous revoir encore : Depuis le départ de Laëneck, j'ai été encore quatre jours à la mort, mais cela est arrivé pour avoir pris le lait d'ânesse, le lendemain d'une médecine, qui m'avait mis la bile en mouvement. J'ai bien dormi cette nuit pour la première fois depuis vingt-quatre jours, et ce matin je suis forte et tousse fort peu. »

Laennec était venu en effet et, grâce à l'auscultation, ne trouvant aucune trace de pectoriloquie, il avait pu rassurer le pauvre *Chat* qui croyait sa malade phtisique.

Rentrée à Paris en octobre, Mme de Chateaubriand eut une violente reprise de son catarrhe avec des crachements de sang abondants. Laennec, dit Rouxeau, avait eu beau l'ausculter avec toute l'attention dont il était capable, il n'avait jamais pu trouver la moindre trace de pectoriloquie. Aussi, malgré la fièvre, les crachements de sang et les caractères de l'expectoration, qui devenait peu à peu une véritable vomique et remplissait presque une cuvette, il affirmait qu'il n'existait pas de caverne. Cayol n'était pas aussi touché par l'absence du fameux signe et il res-

(1) Editions Jonquière, p. 41-42, Paris, 1929.

tait persuadé que la malade était phtisique et n'avait pas plus de deux ou trois mois à vivre.

La malade ainsi condamnée ne mourut qu'en 1847 et c'est en songeant à sa guérison que Laennec, aux heures sombres où il pouvait se croire à la dernière période de la phtisie, trouva encore une raison d'espérer.

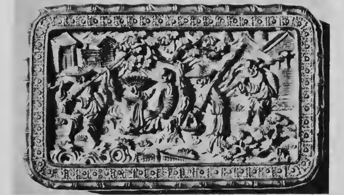
***

Guérie et confiante, Mme de Chateaubriand conseille son médecin à ses amis. « Ne vous épargnez pas Laënnec », écrit-elle à Clausel de Cousergues (1). Et à la moindre indisposition « elle pousse des soupirs vers le petit Docteur » (2).

Mais lui reste-t-elle vraiment reconnaissante ? On peut en douter quand on lit ce petit billet qu'elle écrit à Joubert, le 21 octobre 1819 :

« ...Notre petit *secco,* dit Laënec, est parti pour son pays de Quimper. Il n'a dit adieu à personne, mais il a envoyé son mémoire à tout le monde. Je pense qu'il ne reviendra pas. Enfin, j'ai pris le parti de n'avoir plus d'autre médecin que le bon sens et de remède que le lait d'ânesse (3). »

Le ton de ce billet, un peu léger, dit Rouxeau, ne ferait guère honneur à celle qui l'écrivit, si l'on ne savait que cette femme, douée en réalité d'autant de cœur que de mérite, était fantasque, d'humeur inégale et se permettait assez souvent de ces échappées qui pouvaient la faire prendre pour ce qu'elle n'était pas.



Tabatière donnée à Laennec par Chateaubriand.

Mme de Chateaubriand paya-t-elle seulement le « mémoire » que le petit « secco » lui avait adressé ? C'est encore plus douteux. Et il se pourrait bien que ce fut pour le solder, qu'à cette époque le ménage Chateaubriand, assez désargenté, comme d'habitude, s'imagina d'offrir à Laennec, cette tabatière d'écaille que l'Académie de Médecine conserve, à juste titre, comme une relique, mais qui, à l'époque, ne représentait qu'une faible valeur marchande.

A ce présent, Chateaubriand en ajouta un autre singulièrement plus précieux. Au milieu de l'accueil plutôt froid que rencontrait le *Traité de l'Auscultation,* il sut trouver la note convenable et devancer le jugement de la postérité.

Dans une note parue en décembre 1819 à la suite d'une revue des travaux historiques de l'année (1) il écrivait :

« ...Après avoir traité de l'histoire, il conviendrait de parler des sciences, mais nous manquons de ce courage, si commun aujourd'hui, de raisonner sur des choses que nous n'entendons pas. Dans la crainte de prendre le Pirée pour un homme nous nous abstiendrons.

Néanmoins, nous ne pouvons résister à l'envie de dire un mot d'un ouvrage de science que nous avons sous les yeux : il est intitulé *de l'Auscultation médiate.*

Au moyen d'un tube appliqué aux parties extérieures du corps, notre savant compatriote breton, le Dr Laennec, est parvenu à reconnaître, par la nature du bruit de la respiration, la nature des affections du cœur et de la poitrine. Cette belle et grande découverte fera époque dans l'histoire de l'art. Si l'on pouvait inventer une machine pour entendre ce qui se passe dans la conscience des hommes, cela serait bien utile au temps où nous vivons. C'est dans son génie que le médecin doit trouver des remèdes, a dit un autre médecin dans ses ingénieuses maximes, et l'ouvrage du Dr Laennec prouve la justesse de cette observation. Nous pensons aussi, comme l'Ecclésiaste, que toute médecine vient de Dieu et qu'un bon ami est la médecine du cœur... »

***

Si elle prétendait ne point honorer son médecin, Mme de

(1) 3 octobre 1817. *Mémoires et Lettres...*

(2) 20 septembre 1818. *Mémoires et Lettres...*

(3) *Mémoires...*, p. 225.

(1) *Mélanges littéraires,* in : Œuvres complètes, Bourrat, 1838, t. VIII, p. 327-328.

Chateaubriand ne douta jamais de sa valeur. Quand, en 1838, elle se trouve « dans le plus grand danger », « grâce à deux ânes de médecins » qui n'ont rien compris à sa maladie, elle en rencontre un troisième qui lui rend la vie : « Laennec, ajoute-t-elle, ne m'aurait pas mieux traitée (1). »

Et, vingt ans après la mort de son médecin, elle suivait encore si bien ses ordonnances, elle appliquait la diète qu'il lui avait conseillée jadis, avec une telle rigueur, avec une telle exagération même qu'un de ses biographes, Danielo, secrétaire de son mari, a voulu y voir une des causes de sa mort (1).

Il est assez fréquent de voir des clients qui dénigrent et ne payent pas leur médecin ; et Mme de Chateaubriand, toute hostile qu'elle se montrât au « mémoire » envoyé par le sien, mérite encore d'être classée parmi les bonnes clientes.

Maurice GENTY.

(1) *Mémoires,* p. 260.

(1) Appendice aux *Mémoires d'outre-tombe,* t. XII.



Statue de Laennec à Quimper.

Imprimerie de Compiègne.

IMPRESSIONS DE VOYAGE EN A. O. F.

PAR M. CH. ACHARD

Embarqué le 5 septembre 1936 sur le *Foucauld*, des Chargeurs réunis, je renoue vite connaissance avec ce paquebot sur lequel, il y a trois ans, j'ai fait une croisière au Spitzberg et en Islande. J'ai le plaisir d'y retrouver le commandant Ferbos qui m'invite à sa table, et nous échangeons nos souvenirs, évoquant entre autres l'incident de l'échouage du navire sur une roche inconnue dans la baie de la Madeleine au Spitzberg.

Je remarque que beaucoup de passagers se connaissent et se groupent. Ce sont des familles de fonctionnaires qui retournent à leurs postes. En seconde, il y a plusieurs sœurs et frères missionnaires. Les sœurs, à quatre heures de l'après-midi, s'assemblent et, assises sur les marches d'un petit escalier qui monte du pont de promenade au pont supérieur, récitent des litanies.

Parti à 7 h. et demie du soir, le paquebot descend tranquillement la Gironde. Mais dans la nuit, vers deux heures, le golfe de Gascogne se montre moins clément, ce qui n'est pas rare. Roulis, tangage et vent font toute la nuit un vacarme auquel s'ajoute pour moi le bruit d'un enfant qui a le mal de mer dans la cabine voisine.

Le 6, la journée se passe bien ; le bateau, à midi, est sur le méridien de Santander, mais assez loin de la côte pour ne pas rencontrer de navires de guerre espagnols.

Première surprise : l'escale de Madère, inscrite sur l'itinéraire, est supprimée et remplacée par une autre, à Lisbonne. Je comptais voir Madère que je ne connais pas ; mais après tout, Lisbonne que j'ai vue trop rapidement il y a sept ans, a bien son intérêt.

Le 8 au matin, dans la nuit noire encore, nous entrons dans le Tage. Le jour se lève à 6 h. 1/2 et je me propose de faire un tour dans la vieille ville. Mais, seconde surprise : à 7 h. 1/2 précises, le navire accoste ; les personnages de la police et de la santé, l'agent de la Compagnie, montent à bord, suivis d'un marchand de cartes postales. On nous annonce que nous ne débarquerons pas, sauf les passagers qui quittent définitivement le paquebot ; ils ne sont pas nombreux. On interroge et l'on ne tarde pas à savoir pourquoi. Des détonations retentissent. L'agent de la Compagnie déclare que c'est la révolution et le marchand de cartes postales précise que l'équipage d'un navire de guerre s'est révolté et qu'il est bombardé par les batteries de la côte. On voit, en effet, sur l'autre rive du Tage, distante d'environ deux kilomètres, d'énormes gerbes d'eau, soulevées par la chute des obus, suivie du bruit du départ du projectile. Le commandant dit avoir vu un obus tomber à cinquante mètres du paquebot, mais par bonheur le tir n'est pas trop maladroit. Toutefois, un paquebot anglais, chargé de touristes, arrivant dans la bagarre au beau milieu du Tage, vire de bord aussitôt et s'enfuit vers la mer. Cependant le navire rebelle hisse le drapeau blanc ; le bombardement cesse et le navire disparaît le long de la côte.

Mais au bout d'une demi-heure, nouveau bombardement : c'est encore la rébellion d'un autre navire de guerre. Aux obus s'ajoutent cette fois des mitrailleuses. Le navire rebelle s'enveloppe d'une fumée noire et paraît avarié. A la lorgnette, des passagers voient des matelots se jeter dans des embarcations ou dans l'eau. Puis, le drapeau blanc est encore hissé, et le navire est remorqué en amont dans le fleuve.

Pendant tout ce temps, le marchand de cartes postales n'a pas cessé, impavide, de faire l'article. Les passagers sont restés calmes ; le groupe des frères a seulement été un peu agité au début. Parmi les passagers débarqués se trouvait une dame espagnole qui s'était réfugiée en France et qui, craignant que la révolution ne gagne aussi notre pays, avait décidé d'aller au Portugal attendre plus tranquillement les événements. Elle est tombée de Charybde en Scylla.

Nous avons appris, par T. S. F., les jours suivants, que le petit combat naval avait fait 6 tués et 9 blessés.

Le 10 septembre, vers 3 h. 1/2 de l'après-midi, nous apercevons la Grande Canarie et ses montagnes. Il fait beau et l'on voit sur la mer des poissons volants.

Le 13, de bon matin, nous sommes à Dakar et, au sortir de ma cabine, je trouve, venu à ma rencontre, le médecin général inspecteur Couvy avec ses adjoints le médecin général Frontgons et le médecin lieutenant-colonel de Carnas, et le docteur Crozat, directeur de l'Ecole de Médecine (1).

Avec le docteur Couvy je fais un tour en ville et une visite au gouverneur intérimaire, M. Vadier, qui m'a invité à déjeuner. Madame Frontgons me rappelle qu'elle m'a vu, il y a dix ans, à Hué, où son mari dirigeait l'hôpital.

Le port de Dakar, où j'avais fait escale il y a six ans, s'est beaucoup développé. On a construit des môles et les navires y sont bien plus nombreux. Un navire de guerre espagnol, du parti gouvernemental, a été autorisé à se ravitailler ; c'est la deuxième fois paraît-il.



FIG. 1. — Un aspect du rivage de la presqu'île de Dakar.

A 6 heures du soir, le paquebot repart. Les docteurs Couvy et de Carnas sont montés à bord pour m'accompagner dans toute ma tournée.

Il fait franchement plus chaud et l'on s'habille en toile.

Le 14, nous passons au large des îles Bissagos, dépendant de la Guinée portugaise, où les Allemands ont installé des bases aériennes, prétendues commerciales. Ils en ont aussi aux Canaries.

Le 15, à 7 heures du matin, nous sommes devant Conakry. Le gouverneur intérimaire, M. Blacher, nous fait chercher en

(1) Je laisse de côté, dans ce récit, tout ce qui a trait aux services sanitaires de l'A. O. F., qui étaient l'objet de ma mission. J'en ai fait l'exposé à l'Académie de médecine (*Bull. de l'Acad. de médecine* 15 déc. 1936, t: 116, n° 39, p. 580)

vedette et il nous accompagne dans la visite de l'hôpital et de la ville. Conakry occupe une petite presqu'île rattachée à la terre par un isthme étroit qui livre passage à la route et à la voie ferrée. Il y a en ville beaucoup de verdure et on est même obligé, dans les avenues, d'enlever l'herbe qui les envahit avec une grande rapidité. Il y a de larges voies ombragées de beaux fromagers : l'un de ces arbres est même classé comme « monument historique ». Le quartier indigène qui dépare un peu la ville, est condamné à disparaître après consolidation du sol marécageux.

A 11 heures, le *Foucauld* reprend sa route pour faire, le 17, à midi, à Sassandra, une escale qui ne figurait pas sur l'itinéraire. Ce port est mauvais, un petit wharf est inutilisable et la barre est gênante. Aussi débarque-t-on en « panier ». C'est une sorte de caisse rappelant les voitures des chevaux de bois, où quatre personnes prennent place. Ce « panier », accroché à un mât de charge, est hissé comme un bagage de cale et déposé dans un canot. Ce dernier gagne le rivage, non sans toucher souvent le fond de sable et embarquer quelques paquets de mer. Il traverse tant bien que mal la barre et, pour que les passagers débarquent sur le sable sec de la plage, il leur faut monter sur le dos d'un noir vigoureux.

A terre, l'administrateur nous fait visiter le petit hôpital. Malgré les difficultés du port, il y a une certaine activité commerciale. De groses tortues qu'on vient de pêcher gisent sur le sol.

Au retour, même manœuvre du « panier » mais moins réussie. Un indigène me prend à bras le corps et me dépose dans le panier, mais aussitôt une grosse lame transforme la caisse en baignoire. Je suis trempé jusqu'aux os, des pieds à la tête. Mes compagnons viennent ensuite, moins mouillés et, non sans cahots, nous regagnons le bord.

Là nous apprenons l'affreuse nouvelle du naufrage de Charcot et de ses compagnons du *Pourquoi-Pas ?* sur les côtes de l'Islande. Nous nous rappelons, avec le commandant Ferbos, l'avoir rencontré, il y a trois ans, à Rejkiawick, plein d'entrain et tout heureux de la fructueuse mission qu'il venait de faire au Groenland.

Le 18, à 6 heures du matin, nous arrivons à Port-Bouet. Le gouverneur intérimaire Lamy vient nous chercher à bord et avec lui, en panier, mais cette fois bien à sec, nous débarquons au wharf. Quelques minutes d'un petit chemin de fer et quelques tours de roues d'une solide auto nous amènent à Abidjan, au palais du gouverneur. Palais est bien le mot. Le gouverneur et ses sept enfants y sont à l'aise. Il y a de vastes salles de réception et l'on m'a réservé un appartement somptueux.

Avec le gouverneur nous visitons les postes médicaux des petites villes qui se groupent auprès d'Abidjan, Bingerville et Bassam qui déclinent au profit de la nouvelle capitale de la Côte d'Ivoire. On projette de faire de celle-ci un grand port en perçant la bande de dunes côtières qui séparent l'océan de la lagune. Toujours est-il qu'on a vu grand en édifiant le vaste palais, fort bien situé sur la hauteur d'où la vue sur la lagune est fort belle.

Le lendemain dès 6 heures, avec mes deux compagnons auxquels s'est joint le médecin colonel Fleury, directeur du service de santé de la Côte d'Ivoire, nous nous mettons en route. Notre équipage est imposant : il se compose de deux autos suivies de deux camionnettes, avec une escorte de cinq noirs pour quatre blancs.

A Dabou nous traversons les lisières de la forêt où se mêlent les grands arbres, fromagers, palmiers et cocotiers, avec une végétation plus modeste d'arbustes. La terre est rouge, la latérite domine et partout se dressent les rouges monticules des termitières.

A Dimbokro nous déjeunons chez l'administrateur M. Winckler, puis à 3 heures nous reprenons notre route vers Bouaké. A 200 kilomètres est une rivière que nous comptons traverser en bac. Mais les rives sont inondées et l'administrateur a emporté le câble, jugeant sans doute que c'était le meilleur moyen d'empêcher les tentatives de passage. Nous n'avons pas le choix. Il faut revenir à notre point de départ. Le jour tombe ; au moins avons-nous la vue d'un beau coucher de soleil. Il est 9 h. 1/2 quand nous arrivons à Dimbokro, ayant fait 400 kilomètres pour rien. Aussitôt prévenus, M. et Mme Winckler, qui dînent chez des voisins, viennent nous accueillir fort aimablement. Mais la nuit m'empêche de voir la figure que j'imagine d'une maîtresse de maison qui doit inopinément loger quatre blancs et cinq noirs qui n'ont même pas dîné.

Tout s'arrange fort bien et nous admirons la bonne grâce de nos hôtes.

Le lendemain, 20 septembre, par une autre route, nous gagnons Bouaké et déjeunons chez l'administrateur. Un tam-tam nous accueille. Toute la population est là en costumes bariolés, car la plupart des indigènes ont mis un boubou pour nous faire honneur. Trois chefs de village sont à cheval. Des bateleurs nous donnent une représentation d'acrobaties, colonne humaine de trois individus superposés, danses des épées et des lances. Des enfants sont jetés comme des paquets et rattrapés au vol. Cris, gesticulations, musique de tambours de toutes formes et d'instruments en bois. Je harangue cette foule pour l'assurer que le gouvernement français a le ferme désir d'améliorer la santé des habitants et je les exhorte à suivre les conseils que leur donnent les médecins. On traduit, le vacarme redouble et pour finir je serre quantité de mains noires d'hommes, femmes, enfants, vieillards. C'est à qui pourra dans la bousculade venir me toucher. Je passe sans doute dans leur idée pour un féticheur d'une nouvelle espèce.

L'après-midi se passe à Béoumy, où il y a aussi un tam-tam, mais plus modeste. On y doit installer une petite léproserie, dont nous examinons les emplacements sous le plein soleil. Il fait très chaud le jour mais heureusement, dans presque toute la Côte d'Ivoire, les nuits sont relativement tempérées.

A dîner, nous rencontrons M. Labouret qui professe au Trocadéro et qui connaît à fond l'ethnographie des diverses peuplades nègres et particulièrement des Lobi.

Le 21, dès 5 h. 1/2 du matin, nous quittons Bouaké pour aller déjeuner à Ferkissedougou. Puis nous nous dirigeons vers Bobo-Dioulasso. Mais en route un télégramme nous est remis, qui nous dit de ne pas tenter le passage d'une rivière où le pont est en réparation et dont les eaux montent subitement au rythme de 20 centimètres à l'heure. La dépêche ajoute qu'une autre suivra dans une demi-heure. Nous attendons et bientôt arrive un ingénieur des travaux publics qui a pu franchir la rivière et qui se charge de nous la faire passer. Il a son auto et une camionnette de secours. Nous passons en effet sans inonder nos moteurs. La crue a été sévère ; un enfant s'est noyé : une grosse cascade s'est formée sur le bord de la route qui est toute défoncée.

Le paysage a changé. C'est maintenant un plateau avec une végétation peu abondante. Des collines s'élèvent à l'horizon. La terre n'est plus rouge et les termitières sont jaunes.

Nous avons traversé le neuvième parallèle, limite de la zone tropicale qui bénéficie d'un régime douanier particulièrement doux. Il ne semble pas que le pays en tire d'importants avantages.

A Bobo-Dioulasso nous passons presque toute la journée à visiter l'hôpital, le dispensaire, l'hypnoserie pour les som-

meilleux, le camp militaire, un village des environs où fonctionne une équipe de prospection sanitaire. Au soleil couchant, l'administrateur, M. Chéron, nous fait faire un tour en ville. Il y a, même dans le quartier indigène, de larges voies bien entretenues, mais le réseau des ruelles est encore asez malpropre. On a prévu pour la ville un emplacement très étendu qu'il faudra du temps pour couvrir d'habitations.

Une longue étape nous sépare d'Ouagadougou. Aussi partons-nous de Bobo avant le lever du soleil. Nous visitons en route Korohogo et Banfora. Le paysage consiste en une plaine herbeuse où les arbres sont disséminés. Il n'y a plus ici de palmiers ni de cocotiers et l'aspect rappelle celui de certaines campagnes de France peu cultivées. Mais les essences des arbres diffèrent. Beaucoup de paysans parcourent les routes, se rendant aux marchés, avec des chevaux, des ânes et des troupeaux. Un troupeau de moutons courant éperdûment devant l'auto est la cause d'un frein bloqué et nous impose un arrêt pour la remise en état.

L'administrateur d'Ouagadougou, M. Pal, a l'amabilité de venir au-devant de nous. Après avoir déjeuné chez lui, nous visitons l'Ecole d'infirmiers où ceux-ci reçoivent une instruction spéciale pour la recherche de la maladie du sommeil. Au camp mlitaire je trouve le colonel Pition que j'avais vu dix ans avant à Fort-Bayard au Quang-tche-ouan. Nous visitons aussi la mission où les Pères ont installé une fabrique de tapis, véritable école professionnelle pour les indigènes, et un dispensaire très fréquenté. L'un d'eux, le père Guarnisson, a fait ses études de médecine à Rennes et à Montpellier; il est spécialiste en ophtalmologie.

Enfin nous nous rendons chez un roi nègre, le Moro-Naba, qui s'intitule fièrement empereur des Mossis et qui jouit d'une certaine autorité sur les indigènes. Le gouvernement français lui verse une pension confortable et lui a fait cadeau d'une automobile.

Il siège sur un fauteuil, en guise de trône, en face de nous, sur une estrade, entouré de ses quatre ministres. Tous portent la tunique blanche. On traduit les discours, mais l'exactitude n'est pas garantie. L'administrateur parle, moi aussi et, avant de prendre congé, on demande au Moro-Naba s'il a quelque requête particulière à formuler. Il répond qu'il voudrait bien qu'on guérisse la maladie du sommeil. Le docteur Couvy l'assure qu'on espère bien y réussir.

Dans la nuit je suis brusquement réveillé par un chien qui jappe fortement sur la terrasse du bâtiment. Puis j'entends trois fois en s'éloignant un rugissement rauque et bref. C'est un lion qui se promène dans la campagne. Le docteur Couvy, dans la pièce voisine, l'a aussi entendu. Il paraît que cette année ayant été très pluvieuse, les fauves n'ont plus besoin pour trouver à boire, de se rendre aux rivières et aux points d'eau, de sorte qu'ils circulent sur les routes. Il y a quelque temps, deux de ces indésirables voyageurs, en promenade dans la ville, ont enlevé un veau et un mouton.

Le lendemain matin, 21 septembre, nous quittons Ouagadougou, pour nous rendre à Koudougou. L'administrateur, M. Mamerod, s'intéresse beaucoup à l'amélioration du poste médical. Pendant le déjeuner, une tornade semble se préparer, le ciel se couvre et le vent souffle. La route vers Dédougou est mauvaise ; il y a de l'eau partout, l'auto passe difficilement malgré les pierres et les rondins qu'on jette dans les ornières.

A 6 heures du soir nous sommes à Dédougou, comptant y trouver le médecin colonel Bourgarel, directeur du service de santé du Soudan, territoire dans lequel nous allons entrer, le docteur Fleury nous quittant pour retourner dans le chef-lieu de la Côte d'Ivoire. Mais personne n'est arrivé. Deux heures se passent sans que nous voyions rien venir. L'administrateur, M. Menou, décide de lancer des télégrammes sur la route et d'envoyer une camionnette de secours. Mais à cet instant le docteur Bourgarel arrive, accompagné d'un élève administrateur, M. Maes. Une tornade et deux camions embourbés sur la route de Koutiala ont causé leur retard.

Pour gagner San, la route n'est pas facile. Deux ponts sont coupés, mais nous pouvons traverser à gué les cours d'eau. Nous devions déjeuner dans un campement, mais il s'est effondré dans la tornade de la veille. Il faut aller plus loin dans un autre campement, et d'ailleurs nous ne perdons pas au change, car il est plus confortable.

On appelle campements des abris situés de distance en distance sur le bord des routes. Ils sont ordinairement construits en « banco » et recouverts de chaume. Ils comprennent deux ou trois pièces. On y peut dresser une table et même, si l'on apporte un lit pliant Picot et une moustiquaire, y dormir à l'abri du soleil, de la pluie et des moustiques. Un indigène du village y peut faire le service. Nous y trouvions généralement le chef du village.

Le campement où nous avons déjeuné ce jour-là se composait de trois pièces et de deux cases d'indigènes. Le boy, maître d'hôtel du gouverneur Alfassa, que M. Maes avait emmené avec d'abondantes provisions et de la vaisselle, nous y servit un plantureux repas, arrosé même de champagne.

Le pays oue nous avons traversé est une plaine coupée par une grande falaise schisteuse séparant les eaux de la Volta de celles du Niger. La population est nombreuse. On voit sur la route beaucoup de groupes d'une quinzaine d'indigènes en marche avec leur charge sur la tête, ou couchés à l'ombre de gros fromagers. Les villages sont assez rapprochés. Partout le mil donne d'abondantes cultures.

Puis, en approchant de San, le terrain devient marécageux.

A San, nous visitons le dispensaire, la maternité et la léproserie. La ville est animée, elle est percée de grandes avenues plantées d'arbres. Les maisons, comme partout, sont construites en banco et endommagées à la fin de la saison des pluies.

Le lendemain, sous la brûlure du soleil, nous nous dirigeons vers Mopti en nous arrêtant pour déjeuner dans une ancienne résidence, déchue au rang de campement et munie d'une véranda où l'on dresse la table. Le chef du village, à qui l'usage est de donner une gratification, vient nous saluer et nous offrir deux poulets blancs, car des poulets noirs seraient considérés comme une offense.

J'interroge l'instituteur : il est content de ses élèves, mais les filles ne vont pas à l'école.

Nous traversons une plaine d'alluvions fertile. Les habitants sont le plus souvent vêtus, signe de richesse. On rencontre de nombreux troupeaux de moutons, chèvres, vaches, ânes et chevaux. Il est curieux de constater qu'il n'y a point de chiens pour rassembler les troupeaux. Le chien est rare dans ce pays et le plus souvent il appartient à un Européen.

A Mopti, avec l'administrateur, M. Grisoni, qui est depuis longtemps dans le territoire, nous visitons le dispensaire et la maternité. La ville est coquette. Elle forme six quartiers dont deux dans des îles. C'est la Venise du Soudan. D'importants travaux ont été faits pour assécher le terrain et des digues ont été construites en bordure de la rivière Bani, gros affluent du Niger. Une grande mosquée est une réduction de celle de Djenné que je n'ai pu voir. C'est une architecture massive avec, comme principal motif de décoration, des poutres saillantes sur les côtés des murs

Aux environs de la ville il y a de belles cultures. L'administrateur a développé les rizières. La population est à l'aise,

bien vêtue, et les femmes pour la plupart portent des boubous de couleur et des ornements de pacotille sur le visage, dans les cheveux et sur le bonnet. On me montre l'ancienne petite épouse d'un général célèbre : il était lieutenant et elle avait quinze ans ! C'est aujourd'hui une grosse négresse, très fière de son aventure passée et qui se fait appeler volontiers du nom de son lointain partenaire. Bien vêtue, elle porte gaillardement sa pacotille et distribue généreusement ses poignées de main.

Dîner chez M. et Mme Grisoni. Nous apprenons là de sombres nouvelles de Paris, les premières depuis longtemps : la convocation d'urgence du Parlement, la fermeture de la Bourse, la dévaluation de la monnaie.

Il fait plus chaud mais moins humide que dans la Côte d'Ivoire. De mon lit, à travers le grillage d'une fenêtre, je vois la large nappe du Niger au clair de lune.

Au lever du jour, d'innombrables oiseaux pépient dans les arbres.

De bonne heure nous partons en excursion à Bandiagara. Nous traversons une grande plaine où la chaussée laisse à désirer. Puis nous arrivons à la chaîne rocheuse qu'on appelle la falaise. Tout le long de la route se voient d'énormes blocs de rochers aux formes étranges.

A Bandiagara, perchés sur les maisons, se reposent des vautours charognards. Nous visitons le poste militaire, commandé par un capitaine. Son réduit en tourelle abrite deux fusils-mitrailleurs. Autour est le camp avec des habitations pour les tirailleurs qui n'ont point de femmes ; les autres sont logés au dehors. Bien entendu nous ne manquons pas de visiter le petit dispensaire et la petite infirmerie.

De Bandiagara à Sangah la route est par endroits difficile. Mais à l'arrivée nous sommes payés de nos peines. Toute la population est rassemblée ; un grand tam-tam nous accueille. On cherche un endroit un peu à l'ombre et la danse commence « au son du crin-crin et du tambourin », comme dans la chanson, mais avec un caractère beaucoup plus sauvage. Les danseurs sont exclusivement des hommes, ils sont court vêtus d'un petit jupon en fibre, rouge ou noir, sous lequel pendent jusqu'aux chevilles des lanières noires. Sur la tête est appliqué un masque en bois surmonté d'un haut emblème où apparaît en blanc sur fond noir un caractère distinctif. Il y a des figurants de diverses tribus. Le corps humain est représenté sur le masque par un schéma fait de lignes brisées. Le figurant de la jeune fille porte sur sa poitrine, en guise de seins, deux pointes de corne de bœuf. L'un des plus curieux de ces emblèmes est



Fig. 2. — Tam-Tam à Sangah.



Fig. 3. — Le médecin du Tam-Tam.

une longue perche verticale que le danseur a grand peine à maintenir droite et sur laquelle sont marqués des traits en travers comme une échelle de thermomètre : elle représente la maison à étages. Voilà un emblème nouveau qui s'est introduit parmi les emblèmes traditionnels et qui en dit long sur ce qui frappe le plus l'âme indigène dans notre civilisation. Il y a aussi, parmi les danseurs, notre confrère le médecin, tout couvert de gris-gris, d'amulettes, de petites boîtes à remèdes. On lui donne quelques piécettes et il remet en échange une pincée de petites graines noires.

Au bruit ininterrompu des tambourins, les danses échevelées s'accompagnent de cris rauques et de gestes menaçants. Des danseurs se défient à des combats singuliers à l'épée, au javelot, à la sagaie, à la lance. Toute la cérémonie est réglée suivant des rites accoutumés. De temps à autre, un indigène se détache de la foule, fait des gestes et commande, à la façon d'un metteur en scène ou d'un maître de ballet, aux exécutants.

Il y a dans l'assistance un jeune pasteur protestant, anglais, avec sa femme et deux jeunes enfants. Il parle très bien le français avec une pointe d'accent britannique et connaît à fond les coutumes des indigènes. Il est là depuis plusieurs années. Je ne sais s'il fait beaucoup de prosélytes. Mais quelle vie étrange est la sienne, dans ce pays perdu au milieu des noirs !

Le tam-tam pourrait durer indéfiniment tant est grande la résistance des indigènes à la fatigue. Mais nos besoins artistiques sont largement satisfaits et un autre appétit nous appelle. Nous mettons fin à la réjouissance populaire en remerciant et nous nous rendons au campement qui est confortable. Mais dans le court trajet le soleil darde sur nous ses rayons sans compter. La roche brûle les mains, de même les boutons de porte en métal.

La principale curiosité du lieu est une grotte qui forme un tunnel naturel où passe un chemin à l'ombre agréable. Le tunnel est long d'une centaine de mètres. Il est large mais peu élevé et son toit est formé de larges roches supportées par des assises schisteuses. Au débouché, en grimpant sur les rochers, on découvre une vue magnifique sur toute la falaise, et, au fond de la vallée, sur le village, au pied de la muraille à pic.

A Mopti, où nous revenons à la nuit, nous apprenons que le vapeur du Niger, le *Mage*, est arrivé exactement et repartira le lendemain matin.

(à suivre).

Les Discours de Rentrée

à l'Ecole et à la Faculté de Médecine de Paris

(*an VIII* - 1822)

par le Dr Pierre Astruc

Fermée par arrêté de l'Assemblée législative, le 8 août 1792, ressuscitée par décision de la Convention, en date du 14 frimaire an III, l'Ecole de Santé de Paris ouvre ses portes à une foule avide de s'instruire, et se rénove à son contact. Parmi les témoins qui apportent leur contribution à l'histoire, Duméril, jadis garçon dans une droguerie devenu professeur d'anatomie et de physiologie, est de ceux qui, sur cette époque agitée, sont qualifiés pour porter un jugement.

Quand les détenteurs du pouvoir, expose-t-il en 1816, aperçurent la profondeur du préjudice dans lequel avaient été jetées toutes les institutions libérales, ils se hâtèrent de rassembler les savants dignes d'être les maîtres de la jeunesse studieuse et des hommes instruits, libérés par la Révolution, qui venaient, secondairement, à la médecine.

« L'excès du mal produisit les effets les plus heureux, dit Duméril, on vit, comme par un prodige, naître et fructifier, dans une même année, les plus belles institutions formées pour encourager les sciences, les lettres et les arts... on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, ou des étonnants efforts des professeurs... ou de cette active émulation de personnes expérimentées, oubliant leurs premières habitudes pour s'instruire dans une meilleure manière d'apprendre. »

Le rendement dépassa bientôt les évaluations des rénovateurs ; l'émulation fut si vive, si féconde, qu'elle déborda des amphithéâtres et se manifesta dans des réunions privées, où les professeurs vinrent continuer leur apostolat. En repeuplant de médecins, de chirurgiens, le pays et les armées, l'Ecole rendit des services ; ils lui valurent d'être écoutée, de recevoir satisfaction quand elle formait des projets en vue de perfectionner ses moyens d'enseignement. Des honneurs s'ajoutèrent à la considération dont elle était l'objet. Elle fut autorisée, le 21 fructidor an VI, par le Ministre de l'Intérieur, à frapper une médaille destinée à la distribution des prix annuels. On y voit, réunies, les effigies de Jean Fernel et d'Ambroise Paré, symbole de l'association qu'on croit définitive de la médecine et de la chirurgie, et y figure également la date du décret de frimaire qui a rendu à la médecine « son unité primitive ». Engagée dans la voie des récompenses accordées aux « citoyens-élèves », l'Ecole devait songer à réhausser la valeur des prix conquis par les lauréats et à donner plus d'éclat à la cerémonie annuelle. De ses délibérations, sort, le 19 fructidor an VII, la décision de reprendre l'usage de l'Ecole de Leyde, du temps qu'elle était présidée par Boerhaave, et de confier à un professeur la mission de présenter, en séance publique, au début de l'année scolaire, les progrès réalisés depuis la distribution des prix précédente, les institutions nouvelles, les modifications survenues dans le personnel enseignant.



Médaille donnée en prix par l'Ecole Pratique.

La décision de l'an VI est trop tardive pour permettre la frappe et l'attribution de la médaille dès l'année où elle est créée ; aussi la décision de l'an VII concernant les séances solennelles ne reçoit son effet qu'en l'an VIII. A partir de ce moment ces réunions se succèdent, et ne sont supprimées définitivement qu'en 1866. Il n'est pas artificiel d'opérer une coupure dans l'existence de cette coutume. Une première série de séances s'isole et va de l'origine à la nouvelle et temporaire fermeture de la Faculté du 21 novembre 1822, due aux incidents qui marquèrent la séance solennelle du 18 novembre.

A partir de l'an X, ces cérémonies se déroulent en présence de délégués du gouvernement, et Chaptal, ministre de l'Intérieur, qui appartient à la médecine par sa famille, par ses propres débuts, vient apporter à l'Ecole un hommage, dénué des banalités inhérentes aux harangues officielles.

« Observateur constant des phénomènes de la nature, le médecin s'est toujours préservé des prestiges de l'imagination et du vague des hypothèses. Il n'étudie l'homme que dans l'homme même ; il ne consulte que l'observation et les faits ; sa marche est lente mais elle est sûre : et l'on peut dire avec vérité que, tant qu'il existera des médecins dignes de ce nom, ils opposeront une barrière insurmontable au débordement des faux sophistes et de quelques idéologues stériles. »

Fourcroy qui assiste aux séances de l'an XI, de l'an XII, de l'an XIV, de 1806 et de 1807, comme conseiller d'Etat, directeur général de l'Instruction publique, prend part à la séance de l'an IX comme Président de la Faculté, Professeur de chimie. De même Royer-Collard est présent en 1815, comme Inspecteur général de l'Université, et en 1818 comme Président et Professeur (1). Parmi les délégués officiels figurent Delam-

(1) D'après P. Delaunay, l'Inspecteur de l'Université était le frère d'Antoine-Athanase Royer-Collard. Selon Busquet, l'Inspecteur et le Professeur ne font qu'une même personne (voir *Biogr. Médicales*, tome I). L.-J. Bayle, en dédiant sa thèse, a donné à son maître ses titres.

bre, Trésorier de l'Université impériale (1809 et 1814), Cuvier (de 1816 à 1821), assisté par Sylvestre de Sacy et Eliçagaray, ce dernier étant remplacé, à partir de 1819, par Guéneau de Mussy.

Les discours de rentrée qui furent les plus beaux ornements de ces séances n'ont pas tous été conservés, et quelques-uns d'entre eux n'ont été imprimés qu'après des années de retard. Il en reste vingt dont les auteurs sont (1) Thouret (an VIII), Fourcroy (an IX), Sabatier (an X), Hallé (an XI), Lassus (an XIII), Pinel (an XIV), de Jussieu (1806), Sue (1807), Richerand (1808), Desgenettes 1809, Leroux (1810), Percy (1811), Desgenettes 1814, Hallé (1815), Duméril (1816), Royer - Collard (1818), Désormeaux (1819) Richerand (1820), Dupuytren (1821, Desgenettes (1822).

Thouret, le 21 vendémiaire an VIII, Fourcroy, le 23 vendémiaire, an IX, inaugurent magistralement les discours de rentrée. En deux séances, tenues à un an d'intervalle, l'importance de la solennité nouvelle est mise en lumière ; il semble que les deux rénovateurs se soient partagé la besogne, l'un dégageant la portée philsophique et pratique de la cérémonieuse réouverture des cours, l'autre se réservant l'exposé technique, suivant un plan qu'il lègue aux orateurs futurs. On ne pouvait choisir de porte-paroles plus avisés ; ils s'imposaient par leurs fonctions mêmes autant que par le rôle qu'ils avaient joué dans la réorganisation des Ecoles de santé ; et, les premiers à demander avec force la reprise de l'enseignement, ils sont les premiers et les plus aptes à exposer l'état actuel des réformes universitaires et à prédire leur glorieux avenir. Thouret (2), directeur de l'Ecole, qui sera Doyen en mars 1808, après transformation de l'Ecole en Faculté, prononce le discours inaugural, fait table rase des injustices et des réhabilitations, son lot personnel sous la Révolution, et élève l'éloquence professorale à un degré qui ne peut être dépassé. Son grand talent trouve une épreuve à sa mesure dans les circonstances exceptionnelles qu'il lui appartient de magnifier, et qui bénéficient d'être exaltées par un animateur tel que lui. L'adaptation entre l'époque et l'orateur donne l'impression d'une symbiose parfaite ; l'une a réagi sur son partenaire dans le sens le plus favorable aux idées que ce premier discours devait contenir. C'est avec l'enthousiasme des émules pour le style pathétique et fleuri que Thouret passe en revue les réformes accomplies depuis la réouverture de l'Ecole, et grâce auxquelles la génération à laquelle il appartient peut « bénir le sort de la génération naissante ».

Fourcroy

Les innovations introduites transforment et étendent l'enseignement : c'est la *médecine légale* qui « fait entendre ses oracles jusque dans les tribunaux et guide souvent la marche incertaine de la justce. » c'est l'*histoire de la médecine* « si recommandable par les utiles exemples qu'elle nous propose, plus instructive peut-être par les erreurs qu'elle nous apprend à éviter », ce sont l'*hygiène*, la *physique medicale*, la *chimie animale*, l'*histoire naturelle*, et l'on attend la création des chaires réservées à cette branche de l'anatomie qui recherche les traces des maladies dans les organes privés de vie, et à la Philosophie médicale, génératrice des progrès futurs. Dès maintenant, mais plus tard qu'il n'aurait fallu, l'*enseignement clinique*, envié par la France à d'autres nations plus favorisées, « grave profondément ses oracles dans l'esprit de l'élève, et lui donne, au lit du malade et par tous les sens à la fois, une instruction vivante et animée. Trois hospices consacrés à cette tâche se sont révélés trop petits ; les cliniques externes et internes, ces temples de l'expérience, ont dû être doublées. « Un gouvernement, ami des arts et des hommes » a également compris l'utilité des cliniques de l'*Inoculation*, du *traitement des maladies syphilitiques*, de la *Pratique des accouchements*. On tient pour certaine la fondation d'un grand Institut clinique, qui sera placé au sein d'un quartier spécialisé, et où des élèves d'élite viendront se

(1) Voir *Corlieu*, Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris, (1794-1894).

(2) Sur Michel-Augustin Thouret, voir *Progrès Médical*. Supplément illustré n° 8, 1934.

livrer à des recherches. « La route de la science, dit Thouret, va s'éclairer dans tous ses points... et le sentier de l'instruction, sans cesse aplani, devenir un chemin couvert de fleurs !» En une apothéose, il signale tous les avantages apportés par les réformes comme des présents aux futurs omnipraticiens, et les justifie.

« Combien d'occasions l'homme, qui se dévoue à la pratique de notre art, ne rencontre-t-il pas dans sa carrière, or, il doit savoir joindre une main exercée à un esprit instruit et éclairé ? Une affection extraordinaire, une maladie masquée sous de fausses apparences a trompé ses efforts vigilants ; par quel moyen en découvrira-t-il le siège, en suivra-t-il les ravages, si sa main ignore l'usage du scalpel ? Fixé dans une contrée dont il doit savoir apprécier toutes les influences sur la santé des habitants, comment connaîtra-t-il la nature de ses eaux ? Comment s'assurera-t-il des principes et des vertus des sources minérales qu'elle peut contenir ? ou bien appelé dans les tribunaux pour se prononcer sur des cas d'empoisonnement, d'altération de comestibles, de sophistication de médicaments, quelles lumières offrira-t-il à la justice, si les procédés d'analyse lui sont inconnus, si les manifestations chimiques les plus simples lui sont étrangères ? S'est-il dévoué plus particulièrement à cette partie de l'art qui constitue la médecine opératoire ? Son goût l'apprête-t-il à prêter une main secourable à la nature pour conserver les fruits d'une heureuse fécondité ? quelle assurance aura-t-il dans ses opérations, si sa main assouplie par une habitude première, instruite à maitriser et graduer ses mouvements, n'a pas appris à obéir à la tête qui la dirige ? »



[illegible]
par A. C. G [illegible]
(Faculté de Mé[illegible] Paris)

Les pensées directoriales se suivent ainsi d'une seule envolée, que l'analyse ne peut qu'affaiblir.

Le discours que prononce *Fourcroy* (an IX), est d'une matière toute différente.

Si l'on excepte l'exorde et la péroraison obligés, il est d'ordre technique, suivant l'idéal que l'auteur, tordant le cou à l'éloquence, se forge et veut servir. Il a tant de progrès à signaler, tant de recherches à faire connaître, qu'il se hâte d'entrer dans le sujet imposé, groupant les perfectionnements, apparus l'année précédente, en quatre classes. Dans la *première*, il range l'agrandissement de l'Ecole, l'aménagement des collections, la multiplication et l'organisation nouvelle de quelques cours. Fait historique fixé par l'exposé de Fourcroy, c'est en l'an VIII que le citoyen Corvisart « a développé, pour la première fois, aux élèves, la nature de plusieurs maladies organiques méconnues ou traitées trop vaguement avant lui », dans les nouveaux bâtiments de l'hospice de l'Unité qui lui ont été réservés. Le succès de la clinique interne est suivi de la réussite de la clinique externe, et bientôt des bâtiments neufs abriteront les malades et les élèves du citoyen Boyer. Parmi les innovations, signalées par Fourcroy, prennent rang la création d'un jardin Botanique doté de 900 espèces végétales, le développement de la bibliothèque, la reproduction en cire de l'aspect de certaines maladies organiques du cœur, du foie, de la matrice, du genou, due au citoyen Pinson, et les dessins du citoyen Lemonnier.

La *deuxième classe* comprend les recherches faites en anatomie, en physique médicale, en chimie, ou dans les sciences qui ont des rapports immédiats avec l'art de guérir. Au premier plan se portent les expériences de Chaussier sur le développement des forces organiques, sur les phénomènes produits par la destruction graduelle des organes, les amputations pratiquées au voisinage des articulations, la section et la ligature des nerfs, l'origine des nerfs rachidiens et crâniens. C'est à Chaussier que Fourcroy attribue le mérite d'avoir renouvelé « cet art de Ruysch que l'on croyait perdu », et qui consiste à préparer et à conserver les pièces anatomiques et les cadavres. D'autres se sont signalés par des recherches de grand prix : Duméril a décrit, chez les animaux, l'os unguéal, os de la dernière phalange. Leclerc a étudié les fléchisseurs des doigts ; Hallé a repris les expériences sur l'électricité animale, la recherche du fer dans le sang.

La *troisième* et la *quatrième classe* concernent les expériences suivies dans l'hospice de perfectionnement, et les observations nouvelles communiquées à l'Ecole. La somme de ces faits représente l'activité scientifique de l'an VIII. Glanons, comme exemples, une machine allemande destinée à redresser les membres inférieurs difformes, des faits relatifs aux épidémies de variole en Haute-Garonne, un calcul d'acide urique d'un kilo trouvé par le citoyen Deguise.

Désormais, les discours typiques de Thouret et de Fourcroy hanteront l'esprit des présidents de la Faculté, chargés.

chaque année, de l'exposé magistral. Quelques-uns traiteront le sujet imposé avec une rigueur tout impersonnelle, et, en témoins, rédigeront le bilan annuel du mouvement scientifique ; d'autres garderont dans l'accomplissement de leur mission une certaine liberté, mais l'indépendance envers les discours du type Thouret et du type Fourcroy ne sera jamais totale, le but utilitaire assigné par les fondateurs sera toujours atteint, et d'année en année, chaque orateur évitera l'écueil de se placer au point de vue exact où s'était tenu son prédécesseur. A une centaine d'années de distance, les exposés du type Fourcroy ne conservent que la valeur des publications encyclopédiques que, sauf erreur, on n'interroge pas en vain. Les discours dérivés du type Thouret font de grandes incursions dans le domaine des idées et découvrent des perspectives étendues sur l'histoire, sur la culture, sur la philosophie scientifique, sans négliger le côté technique, et s'il arrive que le Président traite dans toute son ampleur le sujet qu'il a librement choisi, l'étude du mouvement contemporain est confiée à un deuxième orateur. C'est ainsi que Leclerc supplée Sabatier, et que Süe complète Pinel. Il s'ensuit que, pour étudier cette série des discours de rentrée, c'est une classification par tendances qui paraît plus justifiée que celle que suivrait la chronologie, guide simpliste qui ne souligne ni les associations d'idées, ni les oppositions, ni les similitudes. En tentant l'épreuve, des sacrifices paraissent nécessaires. Si on voulait recueillir aux sources inépuisables des rubriques de Fourcroy les éléments d'une histoire de l'Ecole de Santé, en passant des faits au corps professoral, on n'obtiendrait qu'une suite de noms dénués de vie. Pour lui restituer l'animation qui rend palpitante l'étude du passé, il faut, ainsi que l'ont fait Triaire (1), M. Paul Delaunay (2) coordonner l'histoire de l'Ecole à celle de la nation, dont elle n'est qu'un des rouages, et faire apparaître les rivalités qui s'affrontent entre ses représentants, les compétitions sournoises qui se trament dans son sein ou dont, au dehors, l'attribution de certaines chaires est l'enjeu. Comment le lecteur moderne pourrait-il se passionner en apprenant qu'en un bref espace de temps, la chaire de médecine légale passe de Mahon à Leclerc, de Leclerc à Süe, de Süe à Royer-Collard, que Richerand succède à Lassus comme professeur de pathologie externe, que Leroux prend la place de Corvisart et devient doyen à la mort de Thouret, si chacun de ces hommes représentatifs, dans un résumé schématique, est dégagé des traits de son caractère, de son œuvre, des revers et des soucis de sa carrière ?

En faisant une large part au côté technique, on verrait, dans des énumérations monotones et glacées, la Faculté aménager ses collections, agrandir ses locaux, développer sa bibliothèque, fonder des prix, dresser la liste de ses lauréats parmi lesquels se distinguent les futurs maîtres, favoriser la diffusion des livres dignes de l'hommage officiel, faire la somme des travaux, recherches, expériences, observations, dus ou communiqués à l'Ecole, afin de faire jaillir de l'instruction une source de lumière, comme dit Fourcroy, à la manière des Boerhaave, des Haller, des van Swieten, et des Gaubius. Une courte étude synthétique ne saurait comporter l'inventaire que réalisent les discours d'ordre purement technique. De l'exposé démesuré de *Süe* (1807), le professeur bibliothécaire auquel rien n'échappe, on extrairait des faits qui n'ont leur place que dans son discours. *Desgenettes* (1809 et 1814) reste fidèle au mode Fourcroy. *Lassus* (an XII), également, mais il dénonce au moins le charlatanisme qui parcourt la France et la ravage, et retrace les efforts accomplis par Thouret et Fourcroy pour défendre la profession menacée.

« Ce brigandage, né du sein de l'anarchie, dit Lassus, aurait insensiblement dépeuplé la France, si la cause de l'humanité outragée n'eût été défendue avec toute la puissance de la raison dans le Conseil d'Etat et au Tribunal par les citoyens Fourcroy et Thouret. La loi du 19 ventose an XI a été rendue. « *Elle enjoint de n'admettre à l'exercice de l'art de guérir que les sujets qui feront preuve d'une étude solide de cet art ; rend à un état honorable la dignité, qui, seule, peut en soutenir les avantages ; donne au peuple français une garantie dans le choix des hommes éclairés, dont les listes lui seront offertes d'après des épreuves sévères ; et remédie aux maux, que le silence des lois, sur cet objet de sûreté publique, avait propagés si longtemps.* »

(*à suivre*).

(1) TRIAIRE : *Récamier et ses contemporains.* J.B.B. 1899.

(2) PAUL DELAUNAY : « Les Médecins, la Restauration et la Révolution de 1830 ». in *La Médecine Internationale illustrée* (1931-1932).

TABLE DES MATIÈRES POUR 1937

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE.